



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
*Sel
& Vermois*

RAPPORT ANNUEL 2024



INSTITUTION

LES DATES CLES



- **1964** : Création du District urbain de l'agglomération de Saint-Nicolas-de-Port. Les communes membres sont Dombasle-sur-Meurthe, Varangéville, Rosières-aux-Salines et Saint-Nicolas-de-Port.
- **1996** : Adhésion de 3 communes : Azelot, Coyviller et Manoncourt-en-Vermois.
- **1999** : Adhésion de 2 nouvelles municipalités : Burthecourt-aux-Chênes et Sommerviller.
- **2001** : Transformation du District en Communauté de Communes en référence à la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification intercommunale dite loi Chevènement¹.
- **2003** : Adhésion d'Hudiviller
- **2014** : Adhésion de 3 communes : Lupcourt, Saffais et Ville-en-Vermois, dans le cadre de la réforme territoriale du 16 décembre 2010 (schéma 2013 départemental de coopération intercommunal).
- **2017** : Adhésion de 3 communes : Crévic, Ferrières et Tonnoy, dans le cadre de la réforme territoriale du 16 décembre 2010 (schéma 2016 départemental de coopération intercommunal).
- La Communauté de Communes est composée à ce jour de **16 communes**, représentant une population totale de **29 609 habitants** (Les populations légales entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2020)

AU 31/12/2024

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Le bureau



D. FISCHER

Président,
Maire de
Dombasle-sur-
Meurthe



L. BINSINGER

1^{er} Vice-
Président,
Maire
de St Nicolas
de Port



P. JONQUET

2^{ème} Vice-
Président,
Maire
de Fosières-
aux-Salines



C. FORGET

3^{ème} Vice-
Président,
Maire
d'Azélot



C. VARIN

4^{ème} Vice-
Président,
Maire
de Varangéville



L. BIZE

5^{ème} Vice-
Présidente,
Conseillère de
St Nicolas de Port



C. COLIN
Maire de Burthecourt-
aux-Chênes



C. DIDIER
Maire de
Crévic



F. PICARD
Maire de
Coyviller



B. LEHEUX
Maire de
Ferrières



P. OSTER
Maire
d'Hudviller



JF. STEMETZ
Maire de
Lupcourt



R. PASCAL
Maire de
Manoncourt-en-
Vernois



A. SCHMITT
Maire de
Saffais



S. LEJEUNE
Maire de
Sommerviller



Y. VALETTE
Maire de
Tonnoy



JF. GUILLAUME
Maire de
Ville-en-Vernois

Les conseillers communautaires



G. CREMEL
Azélot



H. DARTOY
Burthecourt-
aux-Chênes



N. VOGIN
Coyviller



B. LAVETTI
Crévic



N. BOTRAN
Dombasle-sur
Meurthe



O. MAZUR
Dombasle-sur
Meurthe



C. TERNARD
Dombasle-sur
Meurthe



T. JAMBOIS
Dombasle-sur
Meurthe



A. CESARI-VEBER
Dombasle-sur
Meurthe



P. BELLEVILLE
Dombasle-sur
Meurthe



K. CHEVASSU DENIS
Dombasle-sur
Meurthe



JL. GEHIN
Dombasle-sur
Meurthe



E. D'ANDREA
Dombasle-sur
Meurthe



N. DI SCIULLO
Dombasle-sur
Meurthe



S. GUERBER
Dombasle-sur
Meurthe



C. VINCENT
Dombasle-sur
Meurthe



B. PERICHAUD
Ferrières



M. MONANGE
Hudviller



A. BERNARD
Lupcourt



R. CHOTTIN
Manoncourt-en-
Vernois



N. LEMOINE
Fosières-aux-
Salines



M. STEUNOU
Fosières-aux-
Salines



Y. JACQUOT
Fosières-aux-
Salines



MJ. ANTOINE
Saffais



I. BORDEAUX
St Nicolas de
Port



P. CORNU
St Nicolas de
Port



F. ENGEL-
SCHENATO
St Nicolas de Port



V. VILLAUME
St Nicolas de
Port



M. ALBRECHT
St Nicolas de
Port



E. HERTZ
St Nicolas de
Port



H. DENIS
St Nicolas de
Port



R. ZEKPA
St Nicolas de
Port



A. BOULET
Sommerviller



P. PERRIN
Tonnoy



V. PFRIMMER
Varangéville



JP. ERARD
Varangéville



A. BRANCHU
Varangéville

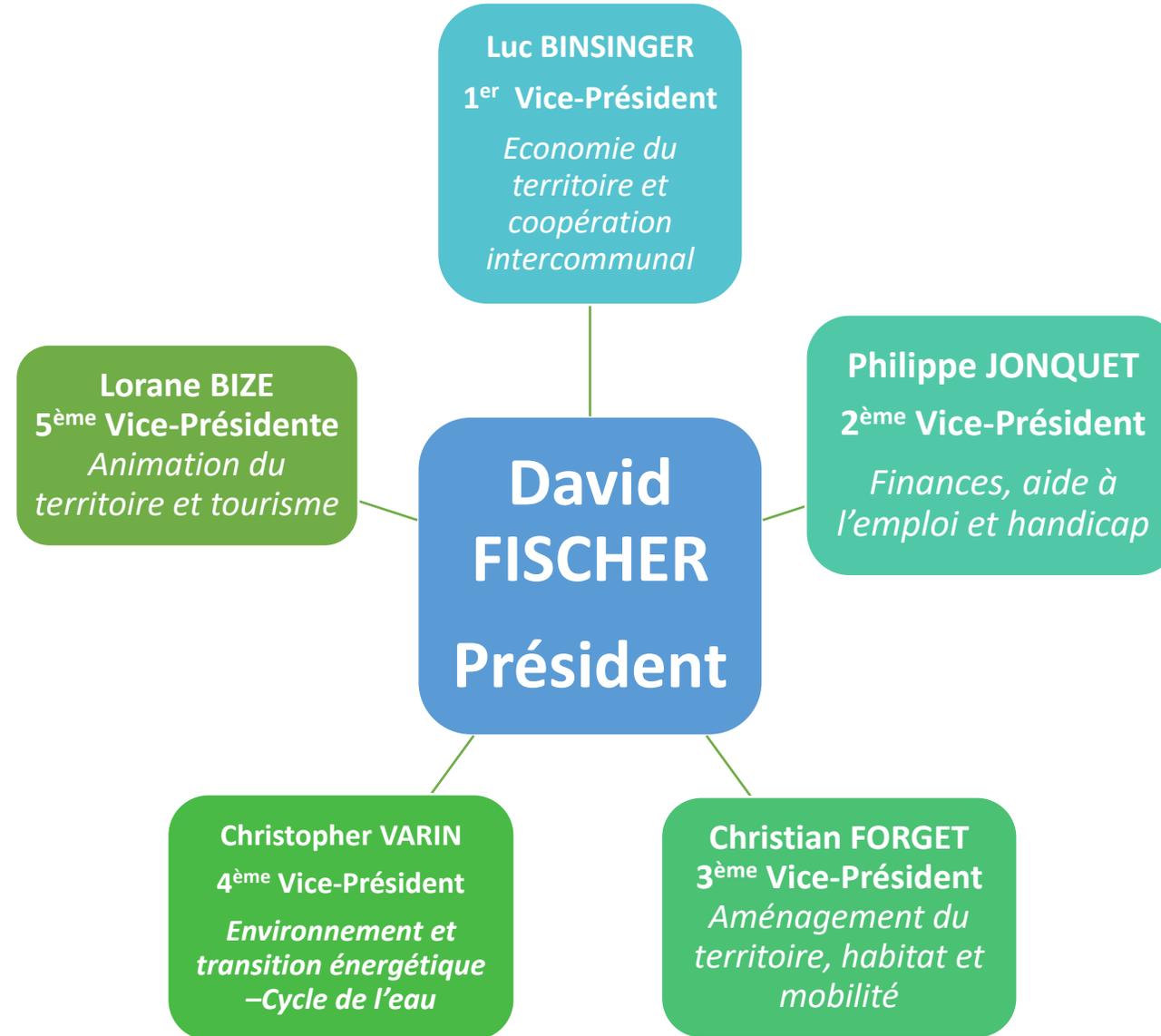


S. PLAID
Varangéville



JM. BLANCK
Ville en Vernois

LES ELUS MEMBRES DU COMITE EXECUTIF AU 31/12/2024



LES INSTANCES DE LA CCPSV

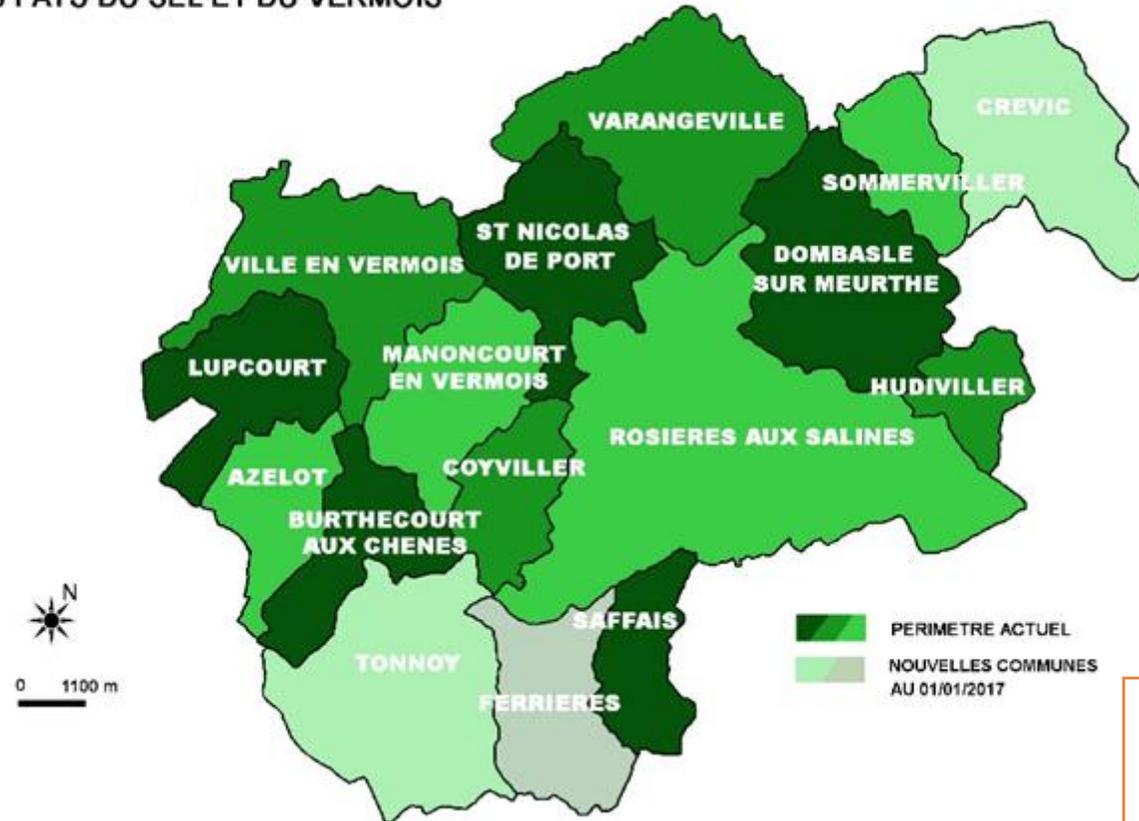
COMMISSIONS

Président, Vice-Président délégué et élu

Suppléants admis (y compris élus municipaux)

- Développement économique et coopération intercommunale
- Finances, emploi et insertion
- Aménagement du territoire, habitat et mobilité
- Environnement et transition énergétique
- Cycle de l'eau
- Animation d territoire et tourisme
- Commission d'appel d'offres à caractère permanent
- Commission consultative des services publics locaux
- Commission Accessibilité
- Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PAYS DU SEL ET DU VERMOIS



EXECUTIF

Président et Vice-Présidents
Suppléants non admis

Orientations politiques
(chaque mois et avant chaque Conseil)

BUREAU

Président, Vice-Présidents et autres élus
Suppléants admis

Prépare les dossiers du Conseil et instance de discussion
(avant chaque Conseil)

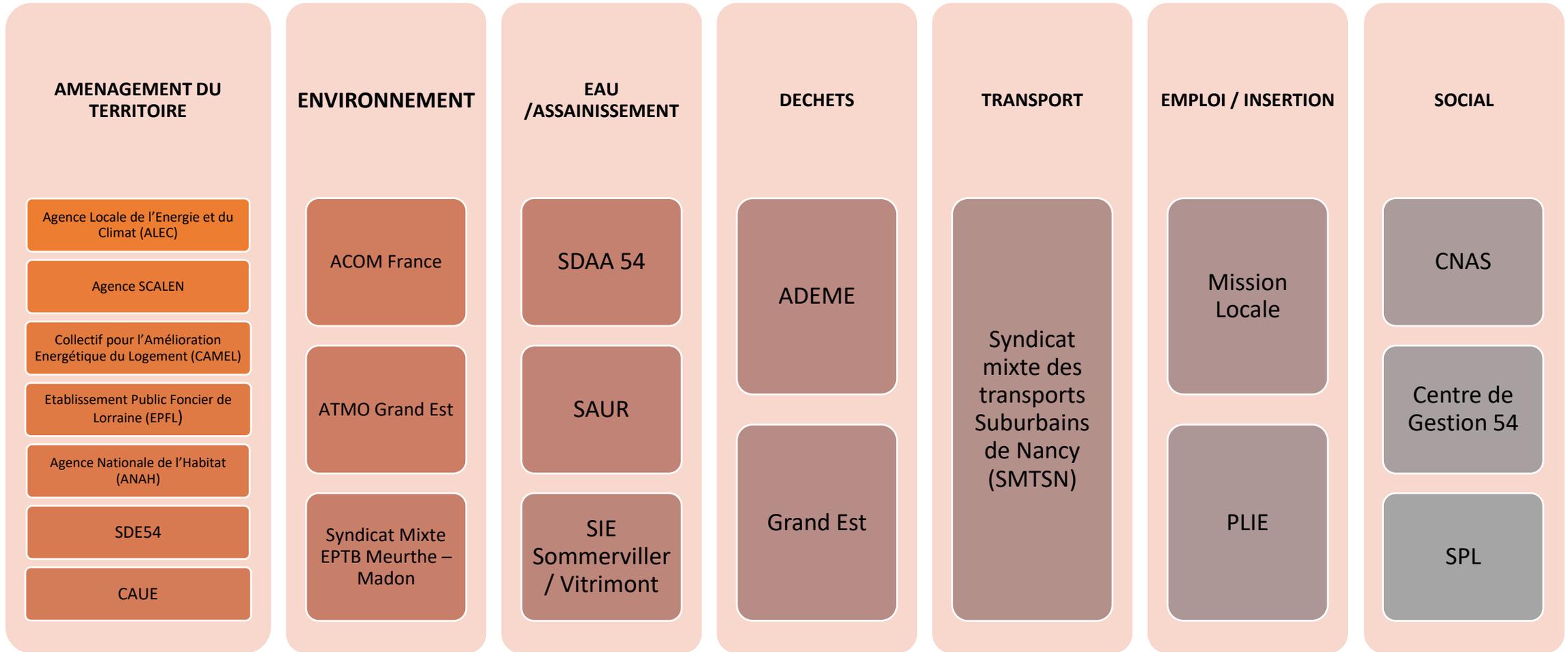
CONSEIL COMMUNAUTAIRE (AG)

44 Conseillers communautaires

Instance décisionnelle par la prise de délibérations

1 fois par trimestre (en moyenne)

LE RESEAU DE PARTENAIRES INSTITUTIONNELS





FINANCES

La Commission Finances et Emploi-Insertion

La Commission Finances et Emploi-Insertion a en charge les questions liées au budget, aux finances publiques, à l'emploi et à l'insertion socio-professionnelle.

Concernant la partie Finances, la commission a pour objectif :

- de permettre le financement des actions proposées par les autres commissions communautaires,
- de budgétiser les investissements afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens,
- de maintenir une pression fiscale la plus faible possible grâce à une politique financière cohérente

Elle s'est réunie 5 fois en 2024 pour des sujets financiers.

Le 13 février 2024 :

- Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

Le 28 mars 2024 :

- Comptes administratifs 2023,
- Budgets primitifs 2024,
- Délibérations du conseil communautaire du 11/04/2024

Le 28 mai 2024 (**commission mixte finances et promotion du tourisme**) :

- Attributions des subventions aux associations
- Délibérations du conseil communautaire du 27/06/2024

Le 17 septembre 2024 :

- Délibérations du conseil communautaire du 26/09/2024

Le 26 novembre 2024 :

- Mission Locale : bilan des accompagnements de l'année 2023
- Délibérations du conseil communautaire du 12/12/2024

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) a été créée à la suite du passage de la collectivité au régime de fiscalité professionnelle unique (FPU).

Cette commission a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre les communes membres et la collectivité.

La commission a pour mission :

- D'évaluer les charges transférées (collecte et validation des données, calcul du coût net des transferts ...) ;
- De rédiger un rapport qui sera soumis pour validation aux communes et pour information au conseil communautaire qui, lui, notifiera le montant des attributions de compensation (AC) découlant des travaux de la CLECT.



Elle s'est réunie 1 fois en 2024,

Le 17 septembre 2024 :

- Modification du règlement intérieur de la CLECT
- Rapport d'évaluation des transferts de charges des ZAE Croisette et Saulcy,
- Calcul de la dynamique à reverser suite au passage en FPU.

Les commissions liées aux Marchés publics

Commission d'appel d'offres :

Dans le cadre d'un marché public, elle examine les offres et procède au classement des candidats selon des critères précis (prix, qualité esthétique, délai de réalisation, valeur technique...) déterminés selon le type de marché.

Elle s'est réunie 5 fois en 2024.

Le 22 janvier 2024 :

- 2022/021 – Marché en groupement de balayage des voiries et traitement : Avenant n°2
- 2023/015 – Fourniture de bacs roulants pucés, d'enquête et de distribution : Avenant n°1
- 2023/013 – Fourniture de titres restaurants pour les agents de la CCPSV : Avenant n°1
- 2022/011 – Collecte et gestion des déchets ménagers et assimilés lot 1 – collecte des ordures ménagères (OMR), des recyclables et des encombrants et entretien maintenance des bacs OMR : Avenant n°3

Le 26 mars 2024 :

- 2024/013 – Fourniture de matériels technique pour le fonctionnement en régie des services eau et assainissement de la CCPSV: Attribution
- 2022/013 – Collecte et gestion des déchets ménagers et assimilés lot 3 – gestion de la déchetterie (y compris bennes à déchets verts) et des dépôts sauvages : Avenant n°3

Le 10 juin 2024 :

- 2024/010 – Fourniture et pose de compteurs d'eau en radio relèves pour le territoire de la CCPSV : Attribution
- 2023/015 – Maitrise d'œuvre pour la construction d'une infrastructure d'assainissement de la commune de SAFFAIS : Consultation – Attribution
- 2023/002 – Prestations de services relatif à la gestion et à l'exploitation du service public de production d'Eau Potable : Avenant n°1
- 2023/001 – Prestations de services relatif à la gestion et à l'exploitation du service public de traitement des eaux usées pour les stations d'épuration de plus de 10 000 EH et de transfert pour les principaux postes : Avenant n°1
- 2022/011 – Collecte et gestion des déchets ménagers et assimilés lot 1 – collecte des ordures ménagères (OMR), des recyclables et des encombrants et entretien maintenance des bacs OMR : Avenant n°4

- 2022/013 – Collecte et gestion des déchets ménagers et assimilés lot 3 – gestion de la déchetterie (y compris bennes à déchets verts) et des dépôts sauvages : Avenant n°4

Le 18 septembre 2024 :

- 2024/005 à 2024/008 – Fourniture et livraison d'abris-bacs avec contrôle d'accès : Attribution
- 2022/014 – Collecte et gestion des déchets ménagers et assimilés – lot 4 fourniture de sacs ordures ménagères résiduelles (OMR) et recyclables : Avenant n°1

Le 3 décembre 2024:

- 2023/001 – Prestations de services relatif à la gestion et à l'exploitation du service public de traitement des eaux usées pour les stations d'épuration de plus de 10 000 EH et de transfert pour les principaux postes : Avenant n°2
- 2022/005 – Suivi animation OPAH-RU : avenant n°2

Commission d'appel d'offres dédiée :

Elle se réunit pour attribuer les marchés publics dans le cadre d'un groupement de commandes.

Elle s'est réunie 1 fois en 2024 :

Le 28 août 2024:

- 2024/004 à 2024/008 – Mission de révision des PLU pour le Groupement de commandes des Pays du Sel et du Vermois : Attribution

Commission de choix :

Elle se réunit pour attribuer les marchés publics inférieurs au seuil des procédures formalisées.

Elle s'est réunie 4 fois en 2024 :

Le 26 mars 2024 :

- 2024/009 - Fauchage des accotements des voies vertes et des voies communales de la CCPSV : Attribution
- 2024/002 - Consultation d'impressions de la CCPSV : Attribution

Le 21 mai 2024 :

- 2024/003 - Groupement de commandes pour la fourniture de papiers et enveloppes : Attribution

Le 3 décembre 2024 :

- 2024/015 à 2024/019 - Travaux pour la construction d'une déchetterie communautaire et d'une aire de co-voiturage pour la CCPSV : Attribution

Le 11 décembre 2024 :

- 2024/011 à 2024/012 - Nettoyage des locaux de la CCPSV : Attribution

Les Budgets

La Communauté de Communes dispose de **3 budgets** :

- Le budget général relatif à toutes les dépenses et recettes de la collectivité y compris la gestion des déchets et la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Le budget annexe eau potable
- Le budget annexe assainissement

Pour chaque budget, on distingue ce qui relève du **fonctionnement** (les opérations courantes nécessaire à la gestion quotidienne) et ce qui dépend de **l'investissement** (les travaux d'équipement, l'achat de matériel et le remboursement de la part du capital des emprunts en cours).

Les orientations
budgétaires 2024 fixées
lors du Débat
d'Orientation Budgétaire :

- Maitriser les dépenses de fonctionnement
- Préparer la mise en œuvre de la TEOMI sur notre territoire
- S'engager dans des démarches visant une plus grande sobriété énergétique et numérique
- Mettre en œuvre le pacte fiscal et financier
- Travailler à la mise en œuvre de la nomenclature comptable M57 au 1^{er} janvier 2024
- Maitriser la dette

Étape budgétaire type de la CCPSV :

 **Mars**
- Débat d'orientation
budgétaire

 **Avril**
- Approbation des comptes de gestion et des comptes
administratifs de l'année passée
- Approbation des budgets primitifs de l'année

 **Décembre/Janvier N+1**
- Clôture de l'exercice
- Ouverture partielle des crédits en investissement
(pour les dépenses à engager avant le vote des
budgets N+1)

Les ratios du budget général

459,34 € par habitant

- Dépenses réelles de fonctionnement

555,29 € par habitant

- Recettes réelles de fonctionnement

68,18 € par habitant

- Dépenses d'équipement brut

228,27 € par habitant

- Encours de la dette

29,56 € par habitant

- Dotation globale de fonctionnement

8 %

- Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement

86,42 %

- Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement

17,27 %

- Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement

13,57 %

- Epargne brute –remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement

41,10 %

- Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement

237,92 %

- Encours de dette / épargne brute

Nomenclature du budget général

La comptabilité au niveau de la Communauté de Communes est un ensemble de méthodes et de techniques utilisées pour enregistrer, classer et présenter les opérations financières. En France, les communes sont tenues de tenir une comptabilité publique conforme aux normes édictées par l'État : la nomenclature budgétaire et comptable.

Avant 2024, la nomenclature du budget général était la M14 (créée en 1988).

Changement de nomenclature en 2024

La nomenclature budgétaire et comptable M57 a été généralisée à toutes les catégories de collectivité locales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes) au 1^{er} janvier 2024. Elle est la plus récente du secteur public local (créée en 2015).

Elle a été mise en place pour harmoniser et standardiser les pratiques comptables des collectivités territoriales en France. Elle permet d'améliorer la lisibilité et la qualité des budgets des comptes publics locaux et permet également d'offrir une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

Ce changement de nomenclature a été préparée dès fin 2022 par le service financier en lien avec les agents du Service de gestion comptable (SGC).

Compte Financier Unique (CFU)

Un des objectifs de la généralisation de la nomenclature est la mise en place d'un CFU. Il devient obligatoire pour toutes les collectivités à compter de l'exercice comptable 2026.

Précédemment, la collectivité devait produire un compte administratif lors de la clôture de son exercice comptable. Le comptable public du SGC produisait le compte de gestion pour sa partie de comptabilité de la collectivité. Or, plus de 75% des informations contenues dans ce document sont identiques.

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) a créé un document unique visant à se substituer au compte de gestion et au compte administratif. Les objectifs du CFU sont de favoriser la transparence et améliorer la lisibilité de l'information financière des collectivités, d'améliorer la qualité des comptes et de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable

La CCPSV a fait le choix de le déployer dès l'exercice comptable 2024.

En chiffre : la mise en place du CFU sur notre territoire par les communes et la Communauté de Communes

Bascule du CFU en 2024	Reste à basculer	Budgets à basculer au CFU (y compris CCAS, syndicat, AFR,...)
9	8	19

La fiscalité

Dans la continuité du projet de territoire Sel & Vermois, les élus ont adopté un pacte financier et fiscal en septembre 2022. C'est un espace commun de dialogue entre la CCPSV et ses communes membres. Il permet de développer la solidarité du territoire par le partage des charges et des ressources disponibles en vue de la réalisation d'un projet de territoire à l'échelle intercommunale.

Dans la logique du pacte financier et fiscal, la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois est passée à un régime de fiscalité unique (FPU) sur l'ensemble du territoire depuis le 1^{er} janvier 2023.

Ainsi, la CCPSV se substitue à ses communes membres pour l'application des dispositions relatives à l'ensemble de la fiscalité professionnelle. Ce transfert induit donc une perte de ressources fiscales pour les communes membres. Pour compenser cette perte, la Communauté de Communes verse une attribution de compensation (AC) à chacune de ses communes.

Cette AC est recalculée lors de transfert de compétence communale à l'intercommunalité lors de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

A screenshot of a financial or fiscal report table. The table has multiple columns and rows, with some cells highlighted in green. It appears to be a detailed breakdown of financial data, possibly related to the compensation mentioned in the text.

Reversement de la dynamique

Dans le pacte financier et fiscal, il a été instauré une politique de reversement communautaire au service du territoire et des communes. Si la dynamique fiscale de l'année passée est positive, un partage de ce surplus se fait entre les communes et la CCPSV dans les conditions définies par ce pacte.

Pour 2023, une dynamique de 138 200 € a été reversée à l'ensemble des communes.



Les taux de fiscalité directe locale votés par le conseil communautaire :

TAUX INCHANGÉS DEPUIS 2021

5,12%

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)

3,14%

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)

24,69%

Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

6,22%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)

PASSAGE EN FPU EN 2023

12,9%

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

14,5
M€

Recettes de fiscalité de la CCPSV

3,67
M€

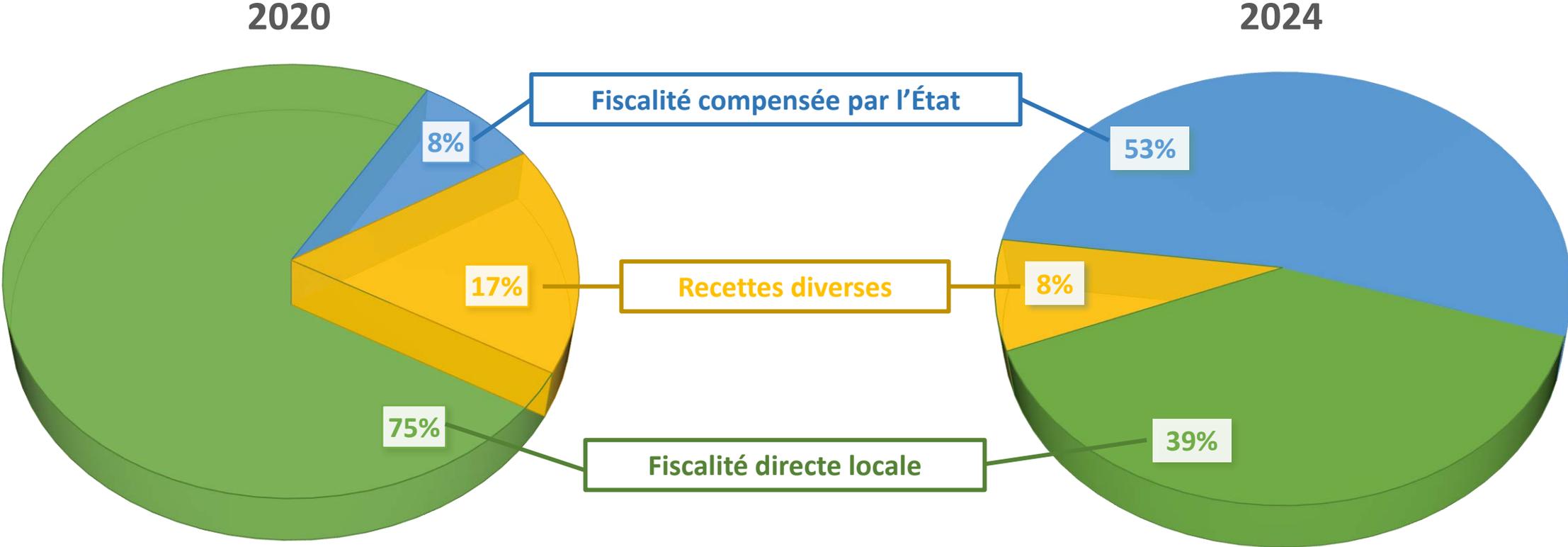
Reversement de la fiscalité aux communes correspondant aux attributions de compensation (fiscalité FPU)

0,24
M€

Prélèvement sur fiscalité :

- FPIC : 100 713€
- Redressement des finances publiques : 115 044 €
- Régularisation de la TH N-1 : 8 598€
- Régularisation hausse de taux TH : 19 182 €

Comparaison des recettes de fonctionnement entre 2020 et 2024 : (déchets, mobilité et excédent exclus)



La fiscalité représente la plus importante ressource financière de la CCPSV (zones bleue et verte).

À la suite des différentes réformes de l'Etat, la CCPSV a vu sa fiscalité profondément modifiée. La fiscalité directe locale, principale ressource de la CCPSV, a nettement diminué (75% en 2020 contre 39% en 2024). La fiscalité compensée par l'Etat, quant à elle, est devenue la principale ressource de la collectivité (8% en 2020 contre 53% en 2024).

La commande publique

Fonction déchets

Budget Général

Budget Eau

Légende : Budget Assainissement

Marché de travaux

1,56
M€ HT

- Construction d'une déchetterie communautaire
 - Lot 1 VRD
 - Lot 2 Électricité
 - Lot 3 Espaces verts
 - Lot 4 Clôture et serrurerie
 - Lot 5 Équipements

Marché de fournitures

1,27
M€ HT

- Fourniture d'abri bacs avec et sans contrôle d'accès et maintenance
- Impression, façonnage, conditionnement et livraison de documents d'information et de communication
- Fourniture et pose de compteurs d'eau de télérelève Dombasle
- Fourniture de matériels techniques service eau et assainissement

Marché de prestations de services

0,11
M€ HT

- Fauchage (communes V50 V52)
- Nettoyage et entretien des locaux - surfaces aux sols
- Hydrocurage des réseaux

Groupement de commandes et mutualisation

0,01
M€ HT

- Fourniture de papiers et enveloppes
- Révision de PLU :
 - Lot 1
 - Lot 2
 - Lot 3
 - Lot 4
 - Lot 5

Clause insertion dans les marchés publics

**CHIFFRAGE
NON CONNU
Attente retour du
contact en 09/25**



Déchets

Construction d'une déchetterie à Manoncourt (en cours) :

318 526 €

Mise en place de la TEOMi, bacs OM et Tri, conteneurs à verre :

1 252 330 €



Services techniques

Matériel technique :

33 417 €

Travaux divers du bâtiment :

28 942 €



L'Atrium

Amélioration du centre aquatique L'Atrium (portes) :

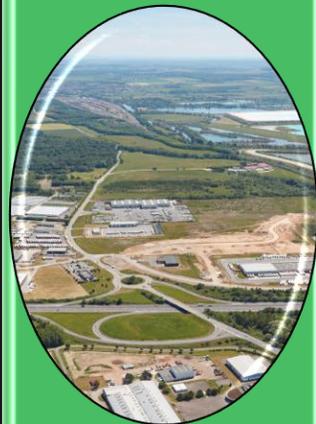
12 172 €



Habitat

Subventions d'équipement versées pour l'habitat aux habitants du territoire :

76 631 €



Territoire

Elaboration du PCAET (encours) :

22 972 €

Subvention ORT auprès des commerçants :

20 696 €



Aire de Grand Passage

Travaux sur l'aire de grand passage :

55 102 €



Mobilité

Aménagement d'une aire de covoiturage à Ville-en-Vermois :

220 730 €

Les grands investissements 2024

Tissu associatif local : enveloppe budgétaire dédiée

Associations « Promotion du Tourisme » conventionnées : subventions allouées



Connaissance et renaissance de la
Basilique de St Nicolas de Port

• 1 050 €



Musée de la Brasserie

• 30 500 €



Musée du Cinéma et de la Photographie

• 17 500 €

Éducation populaire : appel à projet



Associations partenaires :

- Francas de Meurthe-et-Moselle
- MJC Jean Monnet
- MJC de Saint Nicolas de Port
- Foyers ruraux de Meurthe-et-Moselle

Ingénierie financée à hauteur de
48 000 €

Actions financées en 2024 :
89 204,25 €

Autres associations



ADMR

• 4 800 €



Les Restos du Cœur

• 2 000 €



Donneurs de Sang

• 800 €



Croix rouge

• 5 500 €



Association Rando Sel & Vermois

• 5 182 € de subvention liée à la Vermois'Sel



CIDFF

• 2 000 €



Repair Café en Sel et Vermois

• 950 € de subvention exceptionnelle



Amis de l'Orgue St Gorgon

• 1 000 € de subvention exceptionnelle



Ecole française de parachutisme

• 7 000 € de subvention exceptionnelle

Zoom sur la mobilité :



1^{er} janvier 2017 : adhésion au syndicat de transports suburbains



1^{er} juillet 2018 : instauration du versement transport avec un taux de 0,6 % sur le territoire



Fin 2024 : fin du contrat de délégation de service public – avenant de prolongation jusqu'à fin 2025



Compte administratif 2024 :



Fonctionnement

- Recettes :
859 651,56 €
- Dépenses :
1 027 882,29 €

Investissement

- Recettes :
156 784,60 €
- Dépenses :
267 684,43 €
- Reste à réaliser :
19 399,53 €



Aire de covoiturage de
Ville-en-Vermois

La Compétence Zones d'Activité Économique



La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a renforcé les compétences intercommunales en matière de développement économique. Elle prévoit le transfert obligatoire des Zones d'Activité Économique (ZAE) aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

La Communauté de Communes gère la Zone des Sables depuis 2018.

Transferts au 1^{er} janvier 2024

Le transfert de la compétence de la Zac du Saulcy par la mairie de Dombasle-sur-Meurthe et de la ZAC de la Croisette par la mairie de St Nicolas de Port à la CCPSV a été acté au 1^{er} janvier 2024.

Ce transfert s'accompagne d'un transfert financier de ces compétences. En effet, les charges de ces zones ont été évaluées par la CLECT et ont été déduites des attributions de compensation des communes concernées.

Les gros travaux d'eau 2024

507 364 €

- Renouvellement de réseaux :
 - Crévic : 139 080 €
 - Dombasle-sur-Meurthe : 138 212 €
 - St Nicolas de Port : 176 251 €
 - Varangéville : 53 821 €

150 448 €

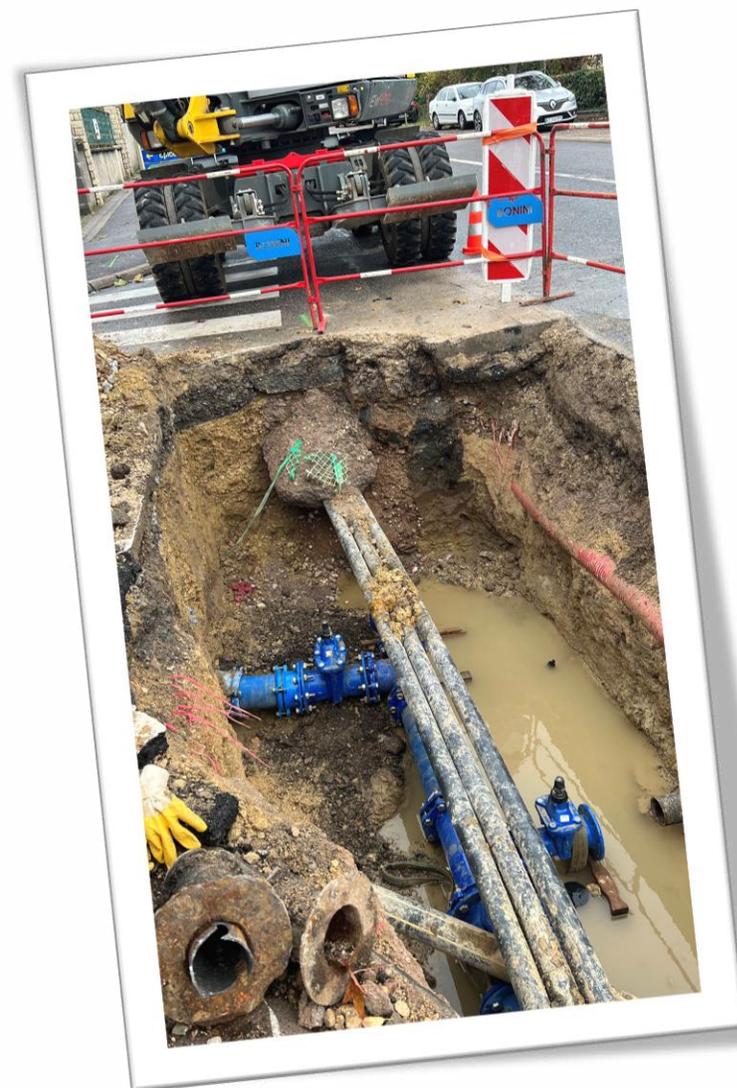
- Pose et fournitures compteurs d'eau - Marché OCEA

40 820 €

- Études diverses

29 388 €

- Travaux de sectorisation à Dombasle-sur-Meurthe



Les gros travaux d'assainissement 2024

165 714 €

- Pose de canalisation d'assainissement à Dombasle-sur-Meurthe

67 859 €

- Études diverses

52 820 €

- Remise en état des filtres de la Station d'Épuration de Lupcourt

46 550 €

- Création de branchements à Varangéville



La dette des 3 budgets

Synthèse au 31/12/2024

BUDGET GENERAL

Capital restant dû	Taux moyen	Durée de vie résiduelle ¹	Durée de vie moyenne	Nombre d'emprunts
6 586 886 €	1,90 %	14 ans et 7 mois	7 ans et 5 mois	8

BUDGET EAU

Capital restant dû	Taux moyen	Durée de vie résiduelle ¹	Durée de vie moyenne	Nombre d'emprunts
4 766 531 €	2,86 %	16 ans et 7 mois	8 ans et 6 mois	22

BUDGET ASSAINISSEMENT

Capital restant dû	Taux moyen	Durée de vie résiduelle ¹	Durée de vie moyenne	Nombre d'emprunts
6 882 213 €	3,36 %	13 ans et 2 mois	6 ans et 8 mois	33

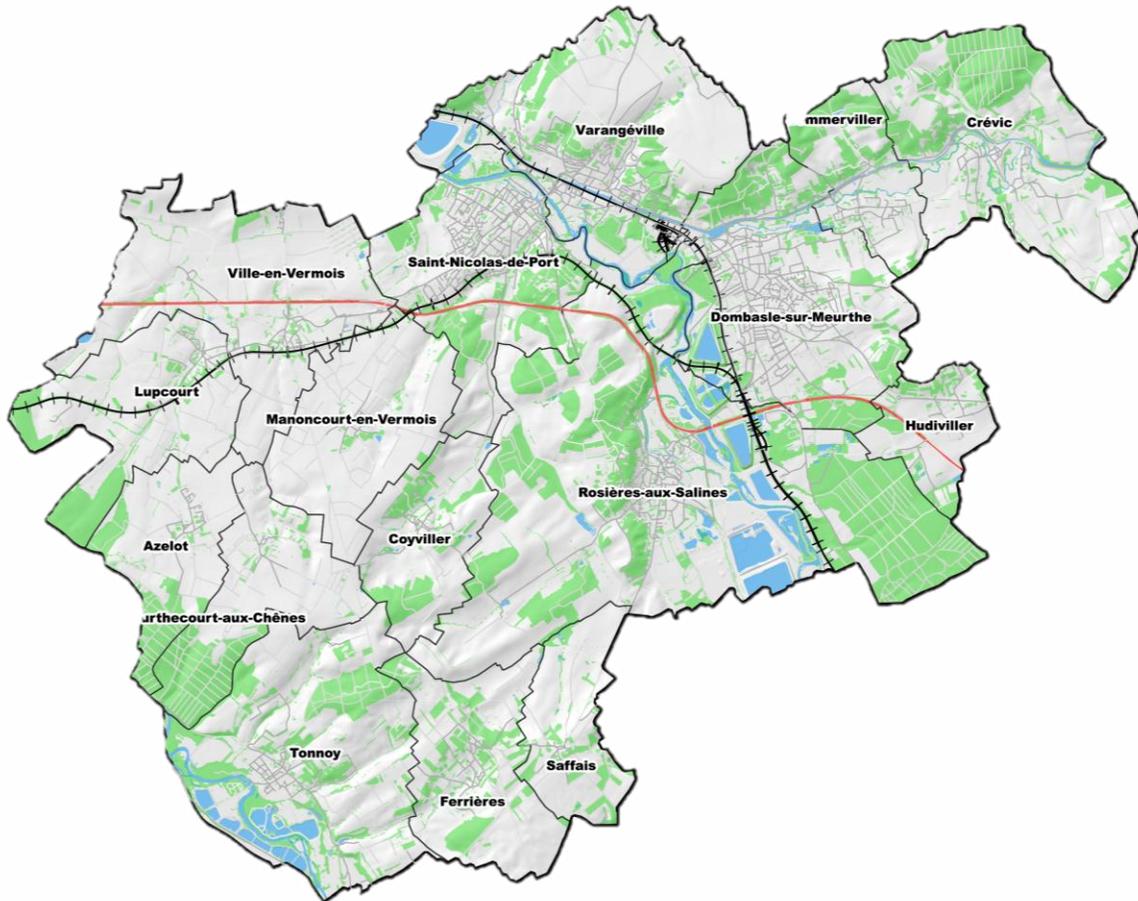
¹ **Durée** restant à courir sur les emprunts, exprimée en année

Évaluation des politiques publiques

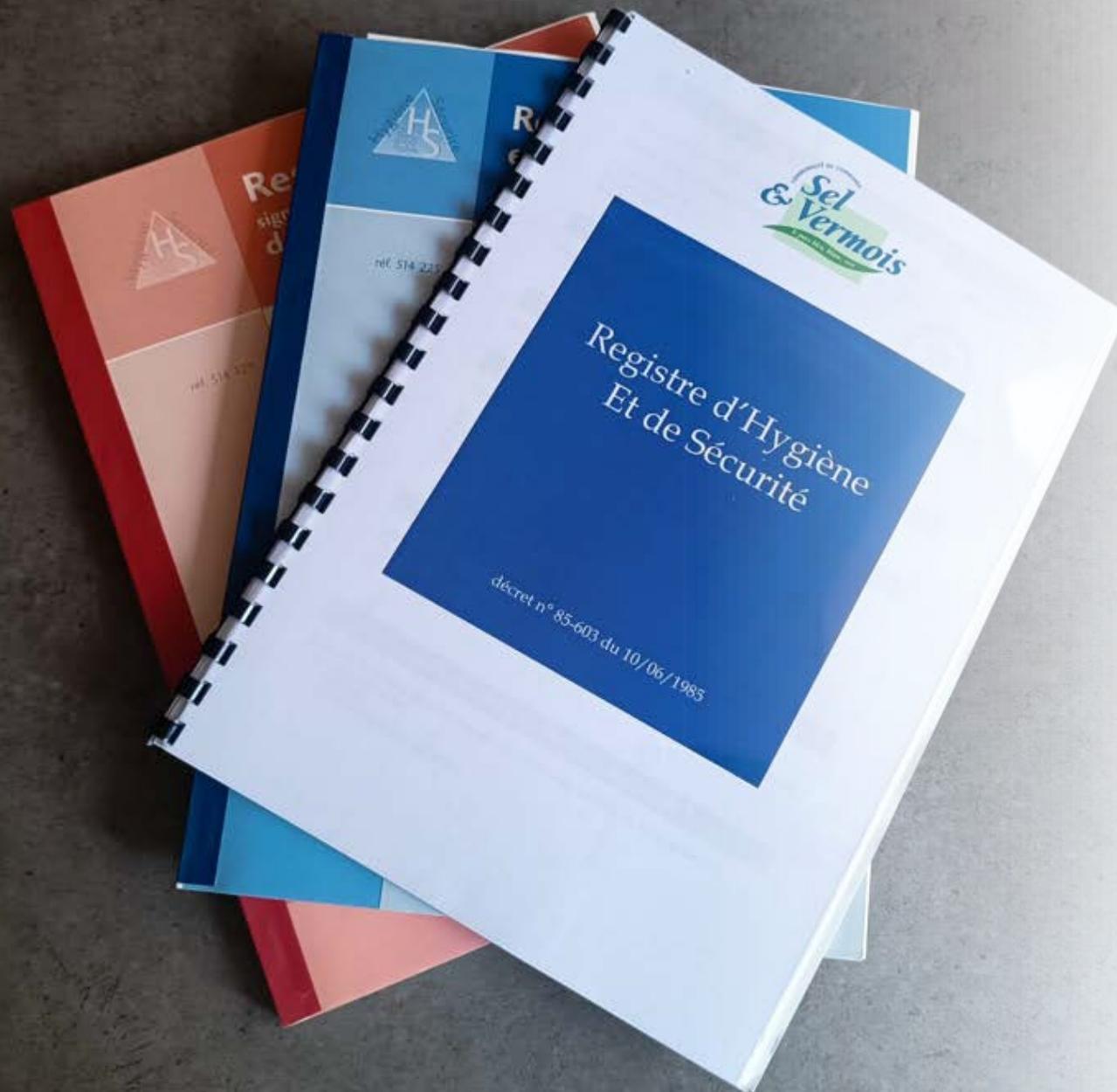
L'EPCI regroupe 16 communes.

En chiffre :

- 14 communes en régie en ce qui concerne la facturation de l'eau et de l'assainissement,
- 11 557 abonnés,
- 4 644 mensualisés (40% des abonnés).

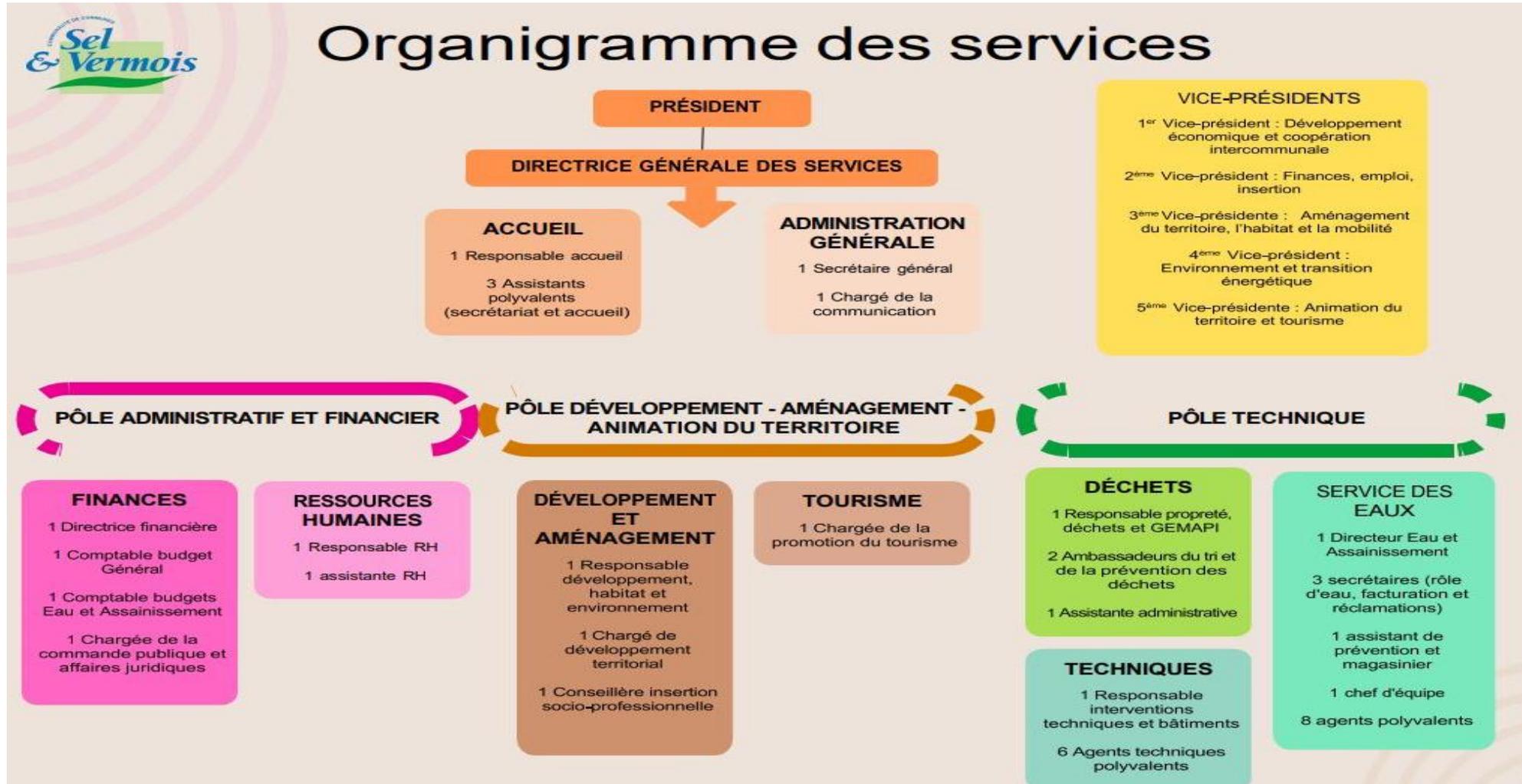


Budget général	2023	2024	Moyenne nationale de la strate
Nombre de lignes de mandats émises	3 637	4 286	6 111
Délai global de paiement	16,01	13,01	19,81
Délai de paiement ordonnateur	10,07	8,63	15,10
Nombre de lignes de titres émises	715	838	2 339
Budget eau	2023	2024	Moyenne nationale de la strate
Nombre de lignes de mandats émises	2 334	2 588	252
Délai global de paiement	10,76	10,53	23,98
Délai de paiement ordonnateur	6,78	5,70	17,40
Nombre de lignes de titres émises	2 242	7 477	330
Budget assainissement	2023	2024	Moyenne nationale de la strate
Nombre de lignes de mandats émises	1 731	1 833	252
Délai global de paiement	13,76	11,10	23,98
Délai de paiement ordonnateur	8,17	6,95	17,40
Nombre de lignes de titres émises	1 167	2 630	330



RESSOURCES HUMAINES

ORGANIGRAMME DES SERVICES AU 31/12/2024



QUI SONT LES AGENTS DE NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

EFFECTIF (F/H) AU 31/12/2024 (TOUT EMPLOI CONFONDU)	42 AGENTS (20 FEMMES ET 22 HOMMES)
EFFECTIF AGENTS AU 31/12/2024 (POSTES PERMANENTS)	38 agents
EFFECTIF AGENTS AU 31/12/2024 (POSTES NON- PERMANENTS)	4 agents
DONT EFFECTIF DES SAISONNIERS SUR L'ANNÉE 2024	0 agent
MOUVEMENT DU PERSONNEL (POSTES PERMANENTS) EN 2024	9 agents



- Répartition Hommes/Femmes (non - titulaires)

11% Femmes - 89% Hommes

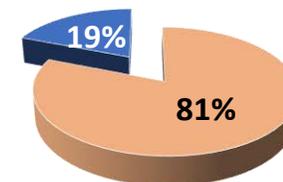
- Répartition Hommes/Femmes (titulaires)

55% Femmes - 45% Hommes

- Moyenne d'âge

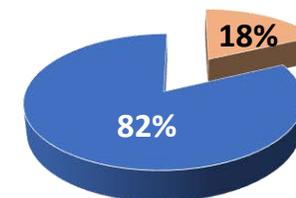
Âge moyen au sein de la CCPSV : 41,3 ans

Personnel Administratif



■ Femmes ■ Hommes

Personnel Technique



■ Femmes ■ Hommes

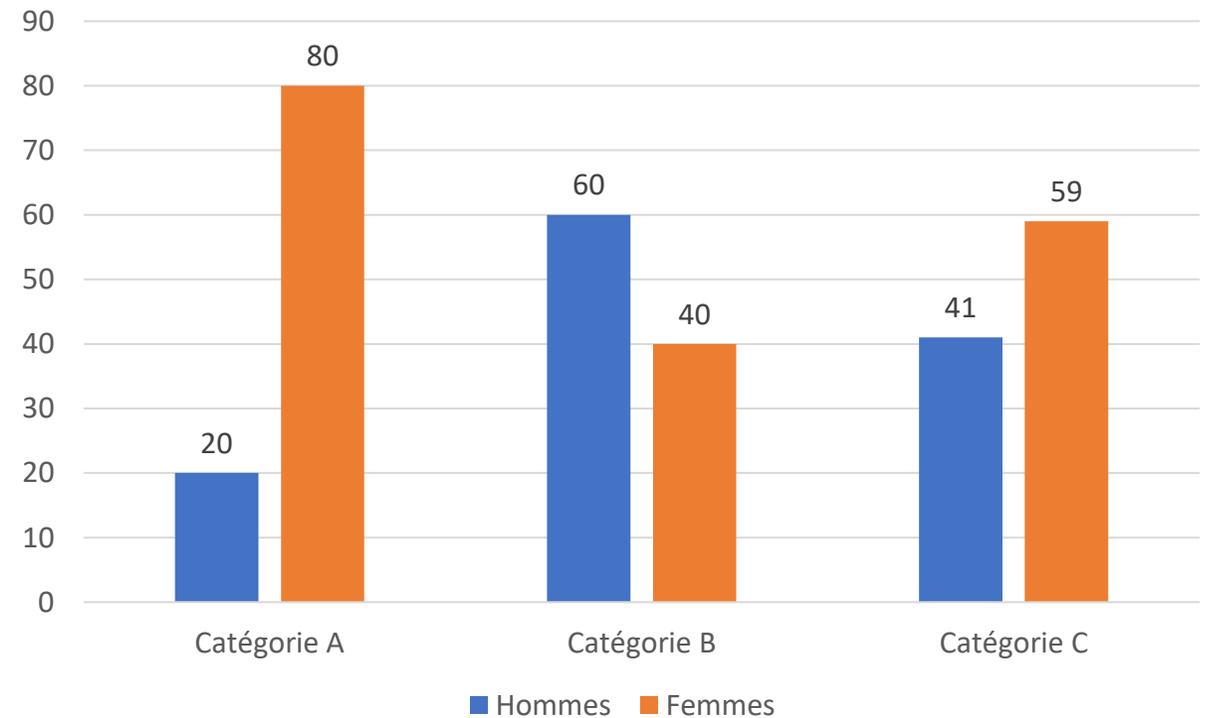


RÉPARTITION SELON LES CADRES ET LES FILIÈRES

Répartition Hommes-Femmes selon les catégories en nombre

Catégories	Femmes	Hommes
A	4	1
B	3	2
C	13	19

Répartition générale Hommes-Femmes selon les catégories en pourcentage



LES TEMPS FORTS « RH » DE L'ANNÉE 2024



Régularisation des modèles de paie de droit privé terminée. Remboursement de l'URSSAF sur le budget EAU pour un montant de 91 000 euros.



Finalisation de la mise en place du télétravail pour un démarrage prévu au 1^{er} avril 2025.



Journée bien-être et prévention 2^{ème} édition.



Réalisation d'une charte d'utilisation des véhicules



Repas de fin d'année pris pour la 1^{ère} fois en dehors de nos locaux – Moment partagé chez NOEL TRAITEUR.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



PACTE DE RELANCE & DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Consolidation de la démarche et nouvelles actions

AVENANT 1 AU PACTE

Les PTRTE ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires.

Le PTRTE de la Communauté de communes des Pays du sel et du Vermois s'inscrit dans le temps court et à moyen terme avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important en matière de transition écologique et de cohésion territoriale.

Il est proposé de poursuivre voire de consolider la démarche du PTRTE grâce à la mise en œuvre de nouvelles orientations et actions. Cette évolution a été validée en Conseil communautaire en date du 26 septembre 2024.



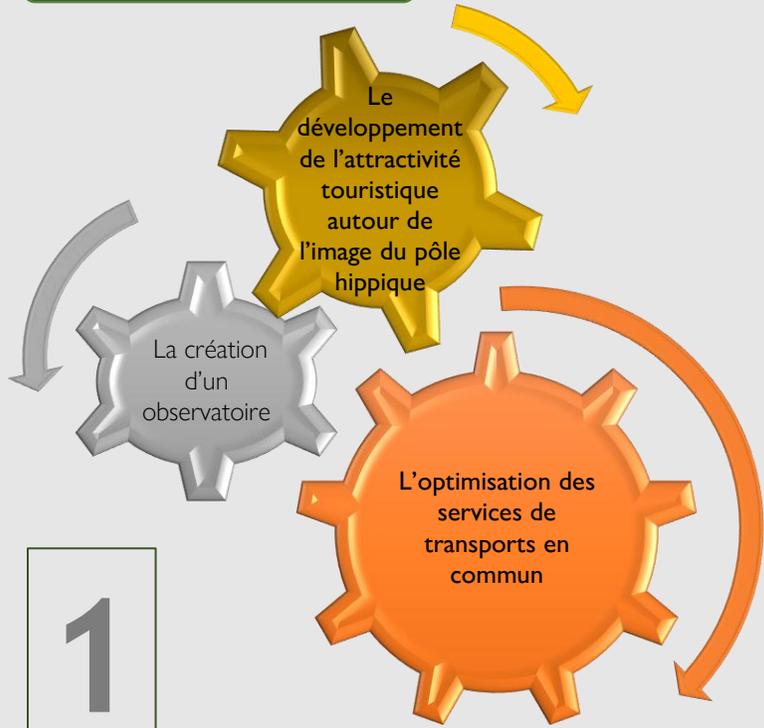
5

AXES STRATEGIQUES
TRANSVERSAUX

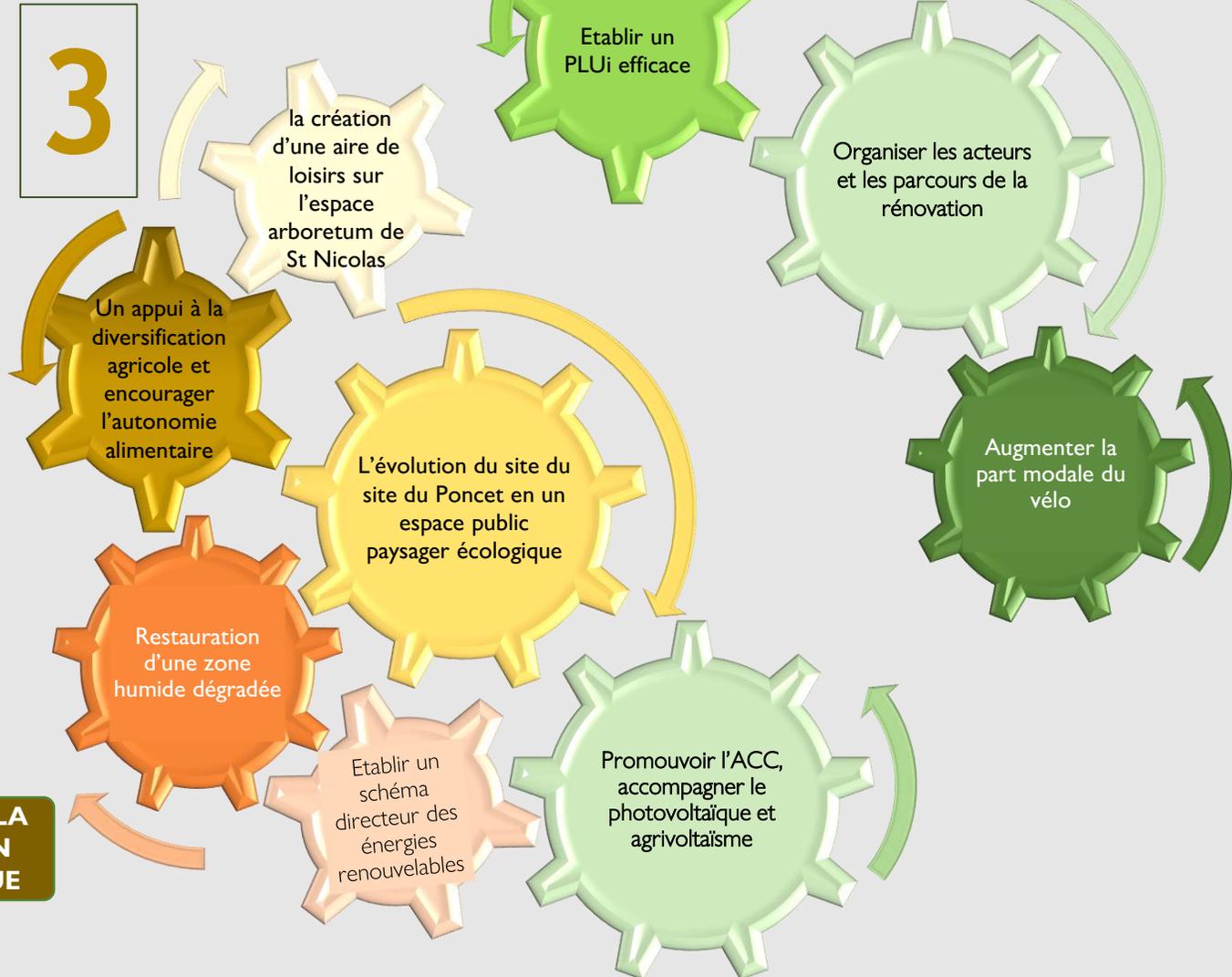
LE PROGRAMME D' ACTIONS

LES ACTIONS A ENGAGER

LE DEFI DE L'ATTRACTIVITE

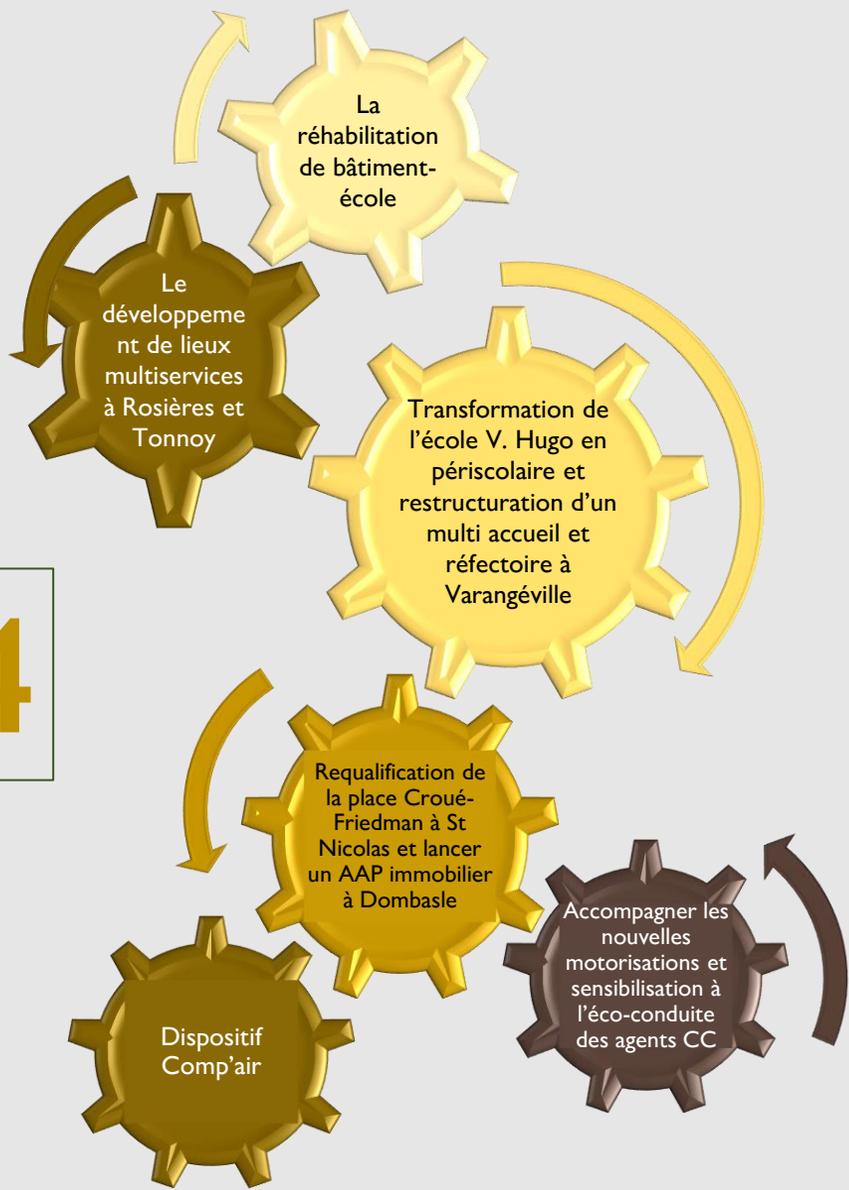


LE PARI DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE



L'HABITAT DURABLE POUR TOUS

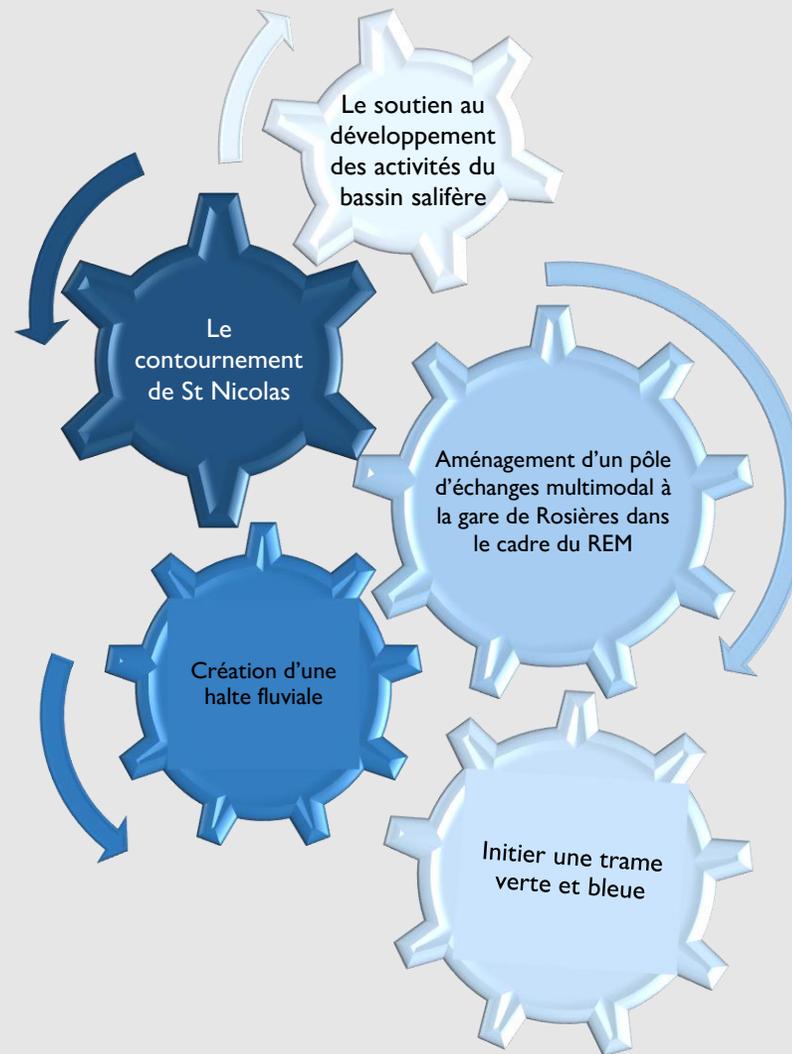
LES SOLIDARITES AU DEFI RURAL URBAIN



4

5

LE DEFIL D'UN TRAVAIL PARTENARIAL





LA POLITIQUE DE L'HABITAT & CADRE DE VIE

LA COMMISSION AMENAGEMENT HABITAT MOBILITE

Elle s'est réunie 6 fois en 2024.

Le 8 février 2024 :

- Habitat : permis de louer, ravalement de façades et bilan AGP
- Mobilité : résultats de l'enquête Origine destination et informations diverses

Le 23 avril 2024 :

- Habitat : point d'étape OPAH RU, bilan Protocole Habiter Mieux, AGP
- Mobilité : TAD – réunion de travail
- Aménagement : mise en place du groupement de commande – révision des documents d'urbanisme
- PCAET : proposition – phase stratégie

Le 9 juillet 2024:

- Habitat : point d'étape OPAH RU, évolution des dispositifs de l'Etat en matière de rénovation de l'habitat (SPRH)
- Mobilité : SMTSN, travaux d'orientation et de changement d'échelle



Le 18 septembre 2024:

- Habitat : Bilan du 1^{er} PLH

Le 19 novembre 2024:

- Habitat : présentation du nouveau dispositif du SPRH, point d'étape du Permis de louer, de l'OPAH RU, AGP
- Aménagement : Point sur le groupement de commande – révision des documents d'urbanisme
- Mobilité : scénarios d'évolution du TAD, nouvelle desserte de la Navette, nouveaux statuts du SMTSN, évolution Sub et future DSP

Le 14 novembre 2024:

- Habitat : COPIL 2^{ème} année OPAH RU

Le 3 décembre 2024:

- Habitat : COPIL Aire d'Accueil des Gens du Voyage (CCMM)
- Informations diverses
Réunion publique sur le dispositif Bail Rénov, le 2.10.2024

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

1. BILAN DU PROGRAMME 2017-2023

Le bilan du PLH a été approuvé le 26 septembre 2024.

Dynamique démographique

Un objectif démographique : un gain de population de 750 habitants, soit 30 270 habitants en 2023.

En 6 ans, le territoire perd en moyenne 75 habitants par an, soit une baisse de 0,25%/an. Les objectifs annoncés en 2017 étaient une progression de 125 habitants/an, soit +0,49%/an. Les communes rurales se maintiennent tout au contraire des communes urbaines qui revendiquent une déprise de l'ordre de -1,9%. Malgré tout, le territoire reste attractif pour certains ménages de la Métropole. La population vieillit et le nombre de ménages poursuit sa hausse grâce au phénomène de desserrement.

Production de logements

L'objectif de 1017 logements à produire en 6 ans (soit 170/an) n'a pas été atteint. Au contraire, seulement 493 logements ont été construits (soit 82/an). Malgré de belles opérations d'aménagement, un nombre de logements vacants stables, et, une territorialisation et une répartition des implantations conformes aux objectifs du SCoT sud 54, le territoire est bien en deçà des ambitions annoncées en termes de production de logements. Et pourtant des améliorations sont à noter. Grâce à la mise en place d'une politique ambitieuse de l'habitat et de réserve foncière, le territoire résiste en apportant des réponses concrètes tant sur l'amélioration énergétique des logements du parc privé comme du parc social que sur les besoins des publics spécifiques. Enfin, la politique économique attractive menée depuis 2018 commence à obtenir des résultats. Outre la spécificité industrielle, le territoire attire de nouvelles activités permettant de faire le lien emplois/logements.

Dynamique démographique

Ambition
démographique

+ 750
habitants

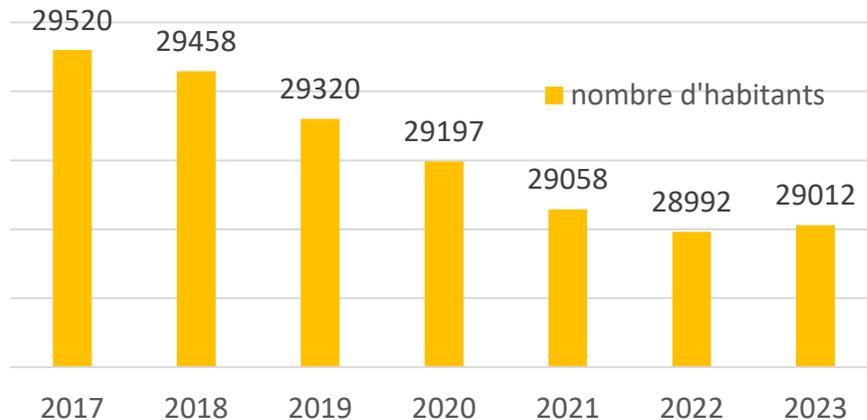
2017 → 2023
29520 hab → 30270 hab

➤ Une croissance démographique en berne

La population accuse en 6 ans une baisse d'environ 75 habitants par an. Cette tendance est à l'inverse de l'ambition démographique affichée en 2017 qui misait sur une croissance de 125 habitants par an, soit une progression annuelle de +0,49% par an (SCoT Sud 54 prévoyait une croissance de +0,42%).

En réalité, la dynamique démographique fait état d'une baisse de -0,25% par an même si une stabilisation semble s'amortir vers la fin du programme. Ceci peut s'expliquer par un solde migratoire en légère baisse (-0,1%) contre un solde naturel qui ne compense plus les départs.

Evolution de la population
sur le sel & Vermois



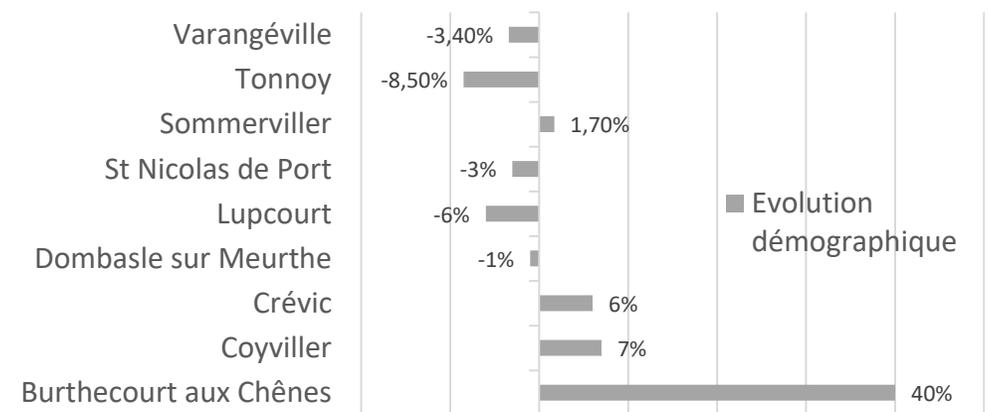
Source : INSEE, RP 2021 au 01/01/24

➤ Des fortes disparités géographiques

La tendance à l'échelle communale montre des disparités importantes sur la croissance démographique. En général, les communes rurales tirent leur épingle du jeu avec une augmentation de la population de +0,45% (+ 23 hab.). Malgré tout, des disparités sont à noter. Alors que Manoncourt en Vermois, Azelot se maintiennent, d'autres augmentent légèrement (Hudiviller, Ferrières) ou baissent faiblement (Ville en Vermois, Saffais).

En ce qui concerne les communes urbaines, la tendance est plutôt à la baisse de -1,9%, soit 469 habitants en moins. Les 4 communes urbaines perdent de la population même faiblement comme pour Rosières aux Salines.

Tendance locale par commune



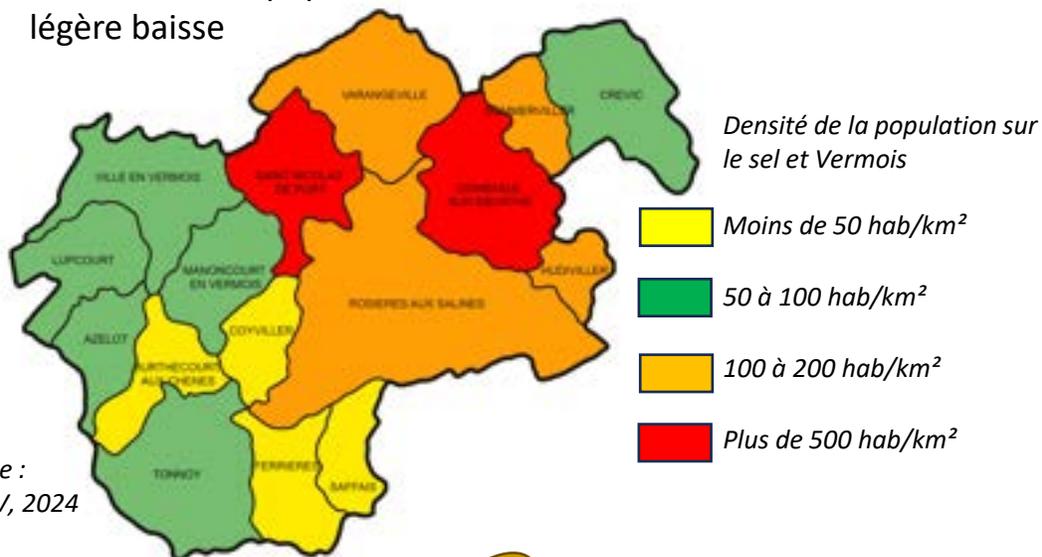
Source : INSEE, RP 2021 au 01/01/24

Dynamique démographique

➤ Des densités de population contrastées

Pour le Sud 54, c'est un des EPCI les plus denses : 210 habitants au km² contre 93 à l'échelle de l'ensemble de la Multipôle. La vallée de la Meurthe, par son pôle urbain d'équilibre, est la plus densément peuplée, marquée par l'influence de la périphérie nancéienne et l'héritage industriel. Quant à la frange Ouest, à l'inverse, elle est la moins peuplée.

Une densité de population en légère baisse



Source : CCPSV, 2024

➤ Un territoire attractif pour les ménages du Grand Nancy

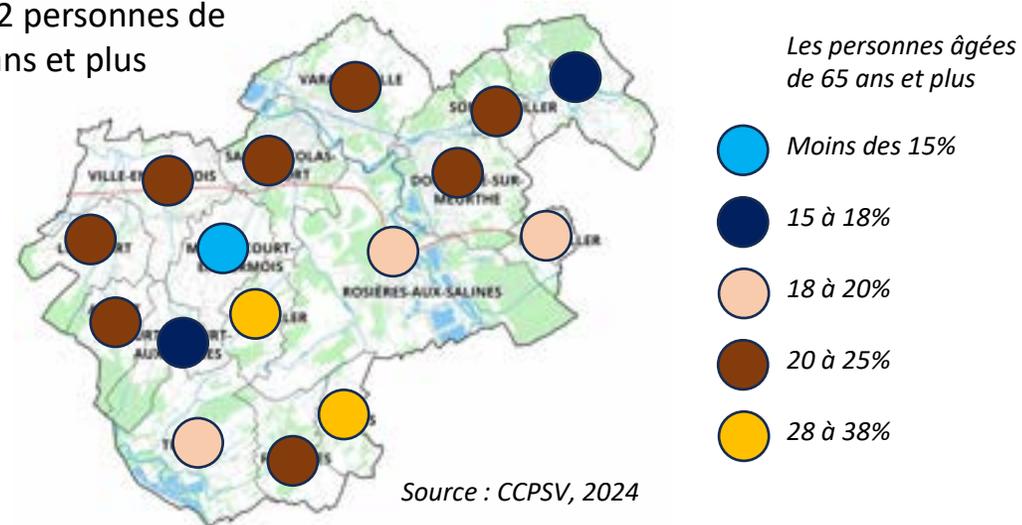


De 100 à 191 nouveaux arrivants par an issus du Grand Nancy pour la période 2017-2023

➤ Un vieillissement de la population général à l'image de la France

L'analyse de la structure de la population des communes sel & Vermois montre des territoires inégalement exposés mais qui sont tous marqués par une dynamique de vieillissement (augmentation de la part des personnes âgées). Plus globalement, la surreprésentation du vieillissement est constatée dans deux communes sur 16 du territoire (Saffais, Coyviller). Les actifs, quant à eux restent majoritaire dans toutes les autres communes

6052 personnes de 65 ans et plus



Source : CCPSV, 2024

Données réelles démographiques

- 508 habitants

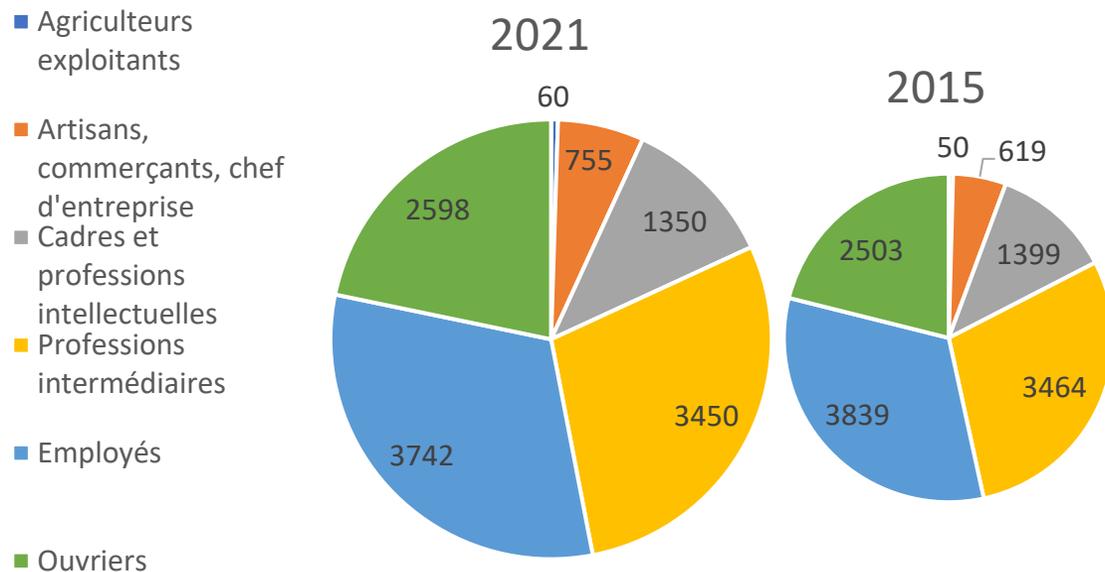
2017	2023
29520 hab	29 012 hab

Population et emploi

➤ Une population active qui ne cesse d'évoluer

La population active augmente très légèrement (+80) malgré une baisse de la démographie. Le monde agricole, les artisans et les ouvriers résistent plutôt bien. En revanche, les autres secteurs sont en déprise. La politique économique attractive menée depuis 2018 commence à obtenir des résultats. Quant au taux de chômage, il descend sous la barre des 10% à 9,9% en 2021

Population active de 15 à 64 ans par catégorie socioprofessionnelle



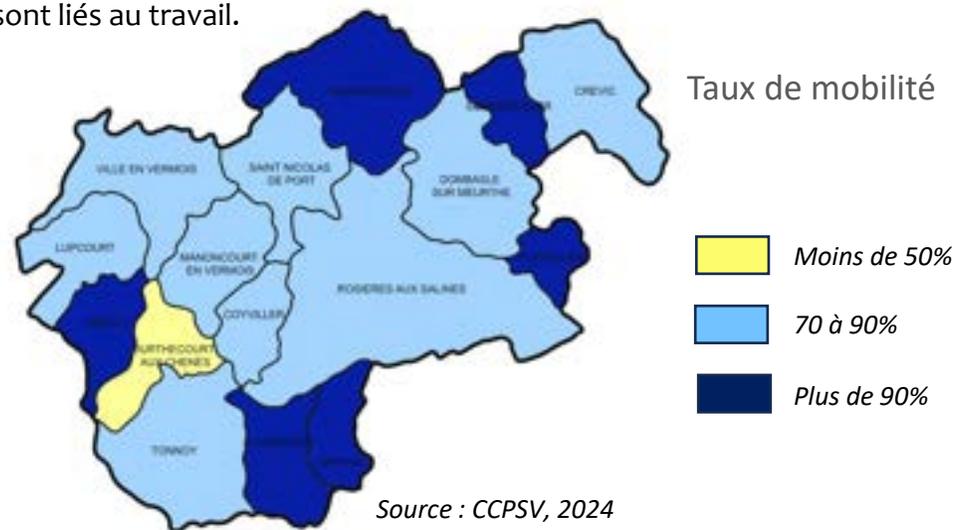
Source : INSEE, RP 2015, RP 2021 au 01/01/2024

➤ Un taux de chômage en forte baisse (1312 personnes) qui reste au niveau des moyennes du sud 54 et du département

Région Grand Est	Département 54	Zone d'emploi de Nancy	CCPSV
7,7%	7,4%	7,2%	7,4%

> Un taux de mobilité des actifs particulièrement élevé

Sur la Communauté de Communes, qui compte 11 955 actifs, le taux de mobilité est particulièrement élevé du fait de la proche périphérie de la métropole nancéienne. Au total, ce sont plus de 99 000 déplacements qui sont réalisés par jour par les habitants, dont 42 500 hors de l'EPCI (soit 43%) et le plus souvent en direction de la Métropole du Grand Nancy. 62% de ces déplacements s'effectuent en voiture. 18,5% de ces flux sont liés au travail.



Population et emploi

➤ Une polarisation de l'emploi au sein de la Métropole du Grand Nancy

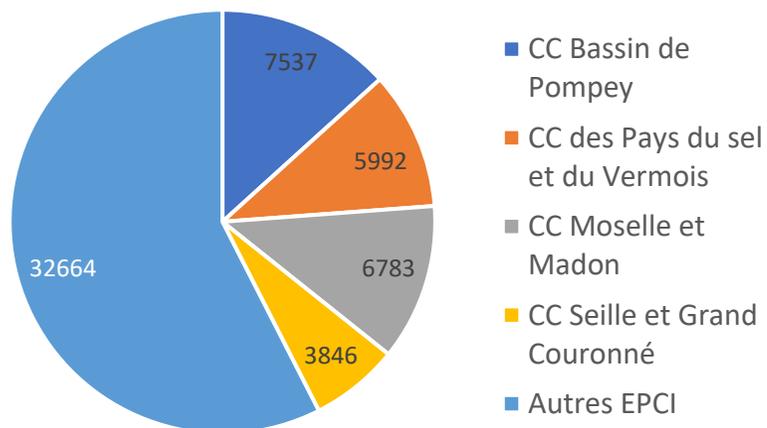
2020	Taux de sortie	Taux de couverture de l'emploi
CC Pays du sel et du Vermois	69,3%	63%
CC Moselle et Madon	73,6%	58%

En 2020, 69,3% des actifs résidant au sein du territoire sel et Vermois travaillent dans un autre EPCI. Par ailleurs, on recense 63 emplois pour 100 actifs occupés résidents. Il s'agit de 4 points de mieux qu'en 2013.

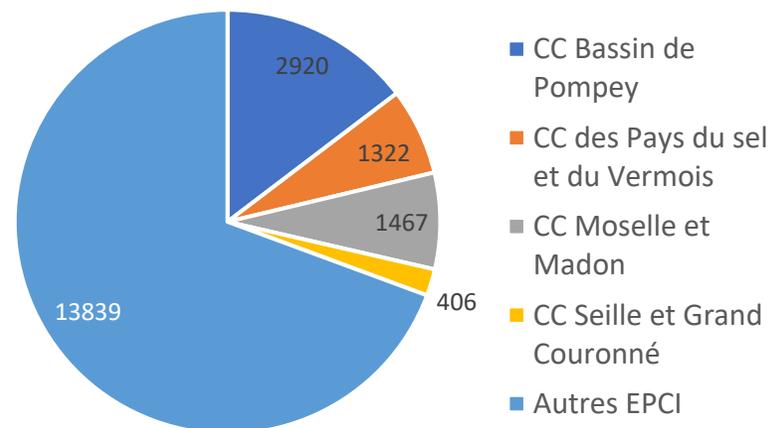
Source : INSEE, RP

➤ Les échanges quotidiens entre la Métropole et les EPCI voisins

Déplacements domicile-travail entrant dans la MGN



Déplacements domicile-travail sortant dans la MGN



Source : CCPSV, 2024

Parc de logements

Ambition production
de logements

+ 1017
logements

170
logts/an

2017 → 2023
13400 logts → 14417 logts

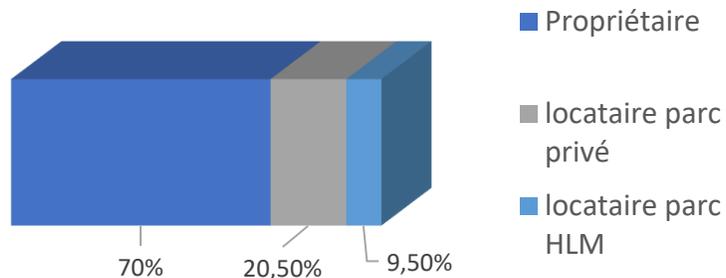
➤ Un parc de logements en progression constante mais bien en deçà des attentes

13 812
logements en
2021

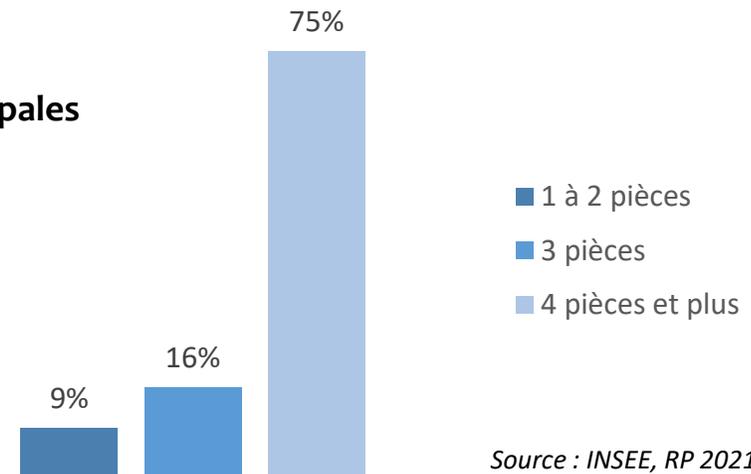
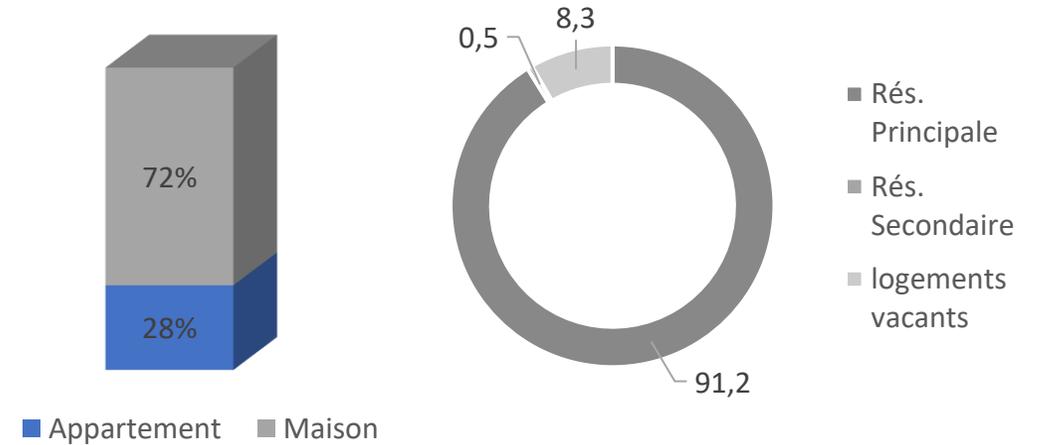
En 2021, le nombre de logements vacants est de 1153, soit 8,3% des logements. Ce taux de vacance a tendance à se stabiliser depuis deux ans dont 24 logements ont été remis sur le marché.

	Ensemble des logements	Logements vacants
CC Pays du sel et du Vermois	+3,1%	-2%
Meurthe et Moselle	+4,2%	+5,5%
Région Grand Est	+5%	+11%

> Statut d'occupation et taille des résidences principales

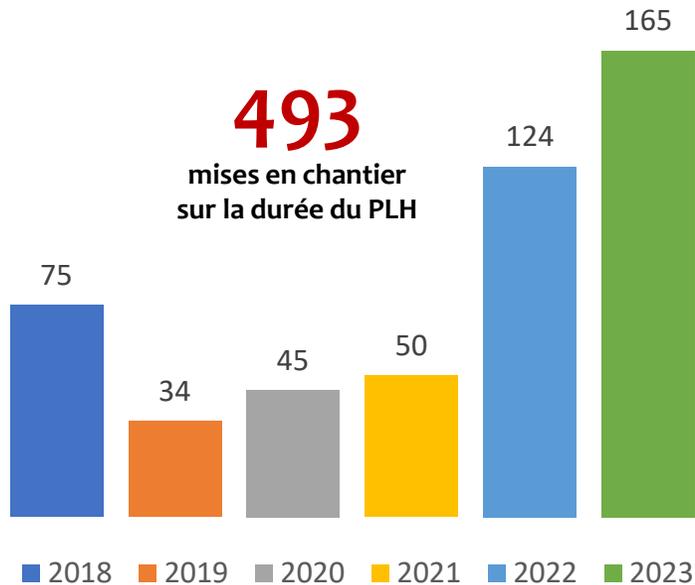


➤ Catégories et types de logements

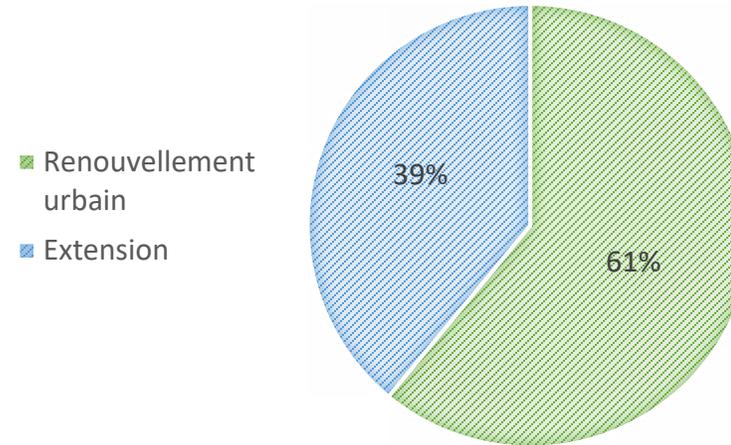


Parc de logements

➤ Les chiffres clés du logement neuf



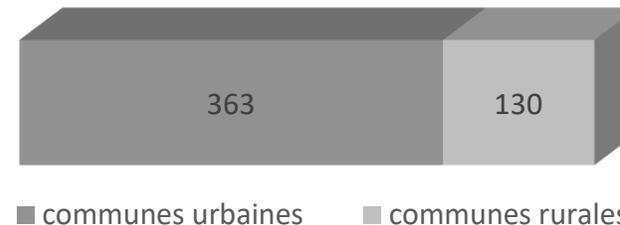
> Répartition du nombre de nouvelles mises en chantier en fonction de leur lieu d'implantation



La répartition entre renouvellement urbain et extension correspond à l'ambition affichée du PLH, et participe à l'utilisation économe du foncier.

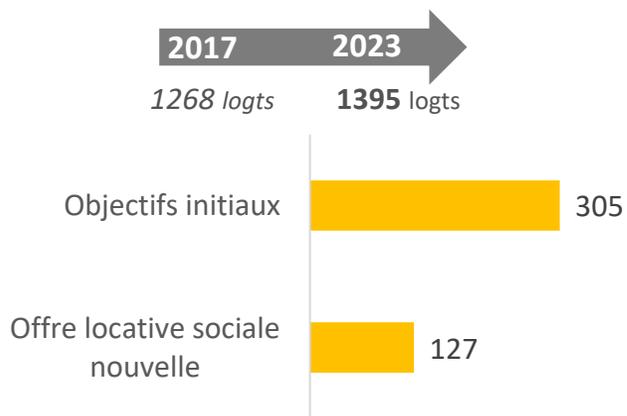
> Territorialisation de la production de logements

Les communes urbaines ont accueilli 74% de la production neuve. Cette proportion se rapproche de l'objectif affiché par le PLH de réaliser 80% au sein de ces mêmes communes.



Parc de logements

> Concernant la production de logements aidés concentrée essentiellement au sein des communes urbaines



L'offre locative nouvelle (LLS, PLUS, PLAI, accession sociale ou encore séniors) n'atteint que 42% de l'objectif initial. Cependant, le redéploiement de cette catégorie devait représenter 30% de la production totale. Elle atteint 28%.

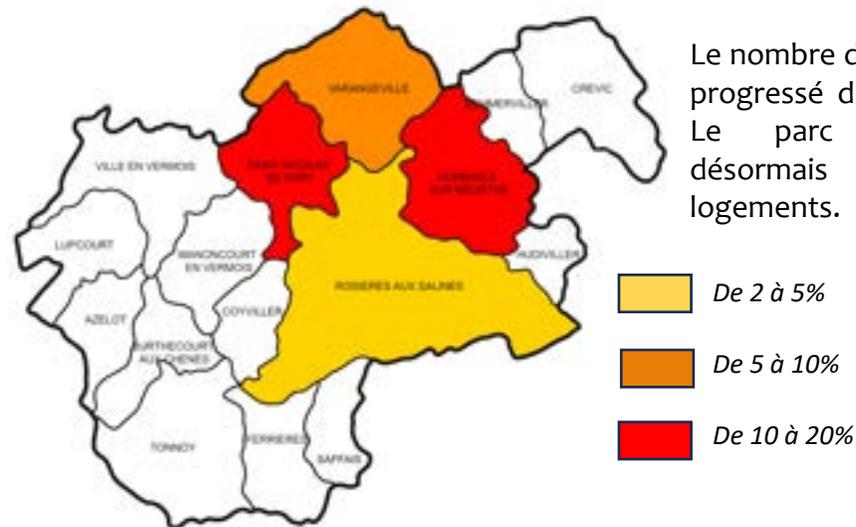
> Taux de vacance commerciale dans le parc social



Le territoire possède un taux de vacance commerciale dans le parc social légèrement au-dessus de la moyenne départementale qui est de 3,2%.

Source : INSEE, RPLS 2020

> La part de logements sociaux parmi les résidences principales au 1^{er} janvier 2022



> La tension sur le parc social

Le nombre de demandes pour attribution d'un logement se situe entre 1,4 et 2,2 sur le territoire en 2020. La tension moyenne sur le Meurthe et Moselle est de 2,2 demandes pour 1 attribution, ce qui est faible par rapport à la moyenne nationale.

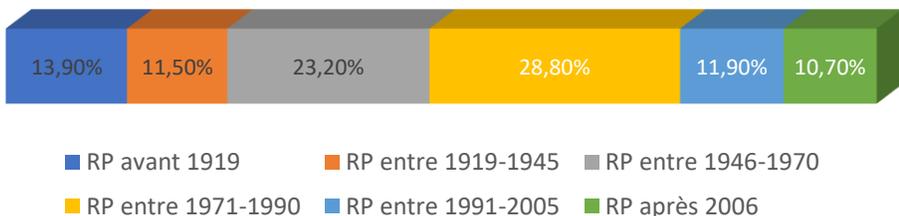
Source : SNE 2020

Source : INSEE, RP 2021 au 01/01/2024

Parc de logements

> Un parc ancien avec des besoins de rénovation

Ancienneté du parc de résidences principales



Source : INSEE, RP 2021 au 01/01/2024

Le parc est constitué à 49% de logements bâtis avant 1970 et les premières réglementations thermiques.

> Diagnostics de performance énergétique (DPE)

Le DPE renseigne sur la performance énergétique d'un logement ou d'un bâtiment en évaluant sa consommation d'énergie et son impact en termes d'émissions de gaz à effet de serre.

Le territoire possède une part très importante de logements énergivores et se situe parmi les territoires de Meurthe et Moselle dont les classes F et G sont les plus représentées.



Part de logements en classe F ou G

> Artificialisation des sols



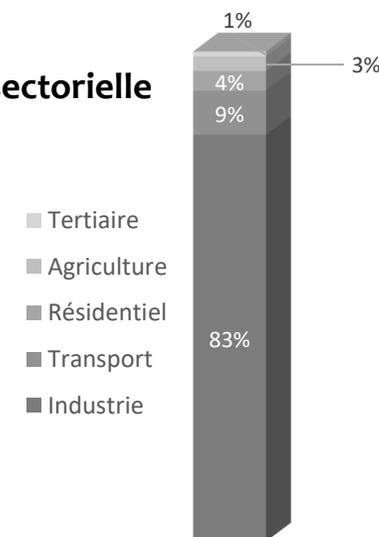
Source : CEREMA, ministère TE, INSEE 2022

La lutte contre l'artificialisation des sols est une réforme prioritaire et nécessaire, portée par l'Etat dont l'engagement principal est d'atteindre le Zéro Artificialisation Nette en 2050.

Progression de l'artificialisation entre 2009 et 2021

> Analyse des émissions de GES et répartition sectorielle

La répartition des émissions de GES sur le territoire, et plus particulièrement sur le secteur résidentiel est de 4% sur un total de 762 047 teqCO₂, soit 26,3 teqCO₂/hab. Le secteur bâti est ainsi le troisième secteur émetteur de GES sur le territoire. Il est susceptible de représenter une part importante des émissions en lien avec des besoins en chauffage élevés liés à l'isolation moins performante et à des émissions importantes en lien avec les modes de chauffage.

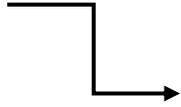


2. BILAN DU PROTOCOLE HABITER MIEUX 04.21/04.24

Soutien à l'amélioration de l'habitat du parc privé
Partenariat avec le Département de Meurthe & Moselle
Secteur diffus – 12 communes rurales et 4 communes urbaines hors périmètre OPAH RU

Protocole HM	CCPSV		CCPSV		% enveloppe
	Enveloppe globale	Enveloppe consommée	Objectifs	Notifiés	
AMELIORATION ENERGETIQUE	79 000 €	66 453,22 €	79	68	86%
MAINTIEN A DOMICILE	14 800 €	9 600 €	37	24	65%

CCPSV													
commune	Dombasle sur Meurthe	St Nicolas de Port	Varangéville	Rosières aux Salines	Azelot	Burthecourt aux Chênes	Coyviller	Crévic	Ferrières	Hudiviller	Lupcourt	Manoncourt en V.	Tonnoy
AE	25	17	9	8	1	1	1	1	1	1	1		2
MAD	7	9	3		1		1	1				1	1



Dispositif de soutien auprès des collectivités dans le cadre de l'amélioration énergétique du patrimoine public

Objectifs sur 3 ans

Type travaux	Objectifs	Montant	% enveloppe consommée
Amélioration énergétique	7 dossiers	14 000 €	43%

Commune	Type de travaux	Adresse	Type logement	Coût travaux (HT)	CCPSV
COYVILLER	Isolation combles, murs	3, rue de la Mairie	58 m ²	13853 €	2000,00 €
AZELOT	Isolation toiture de la Mairie	6, Grande rue	115 m ²	48000 €	2000,00 €
TONNOY	Isolation logement	12, rue de l'Atre	300 m ²	3265,83 €	489,87 €
3 dossiers				64 848,83 €	4489,87 €

3. BILAN DU PROGRAMME SARE : ACCOMPAGNER PARTICULIERS & COMMUNES DANS LA RENOVATION ENERGETIQUE (2021-2024)

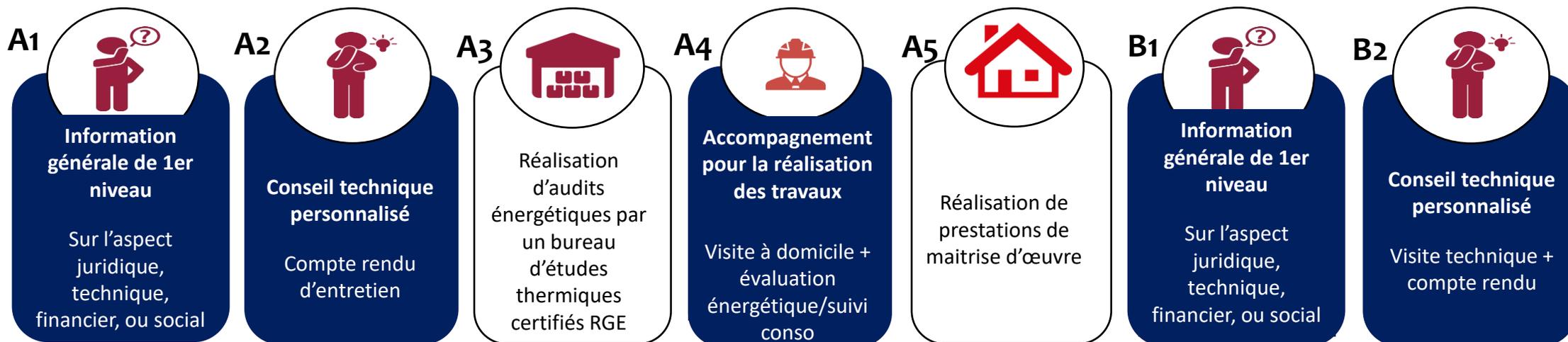
Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique
Dispositif de financement du service public à la rénovation énergétique
1€ de subvention des collectivités = 1 € de CEE



Objectifs

- **Organiser et dynamiser le parcours** de la rénovation énergétique pour les acteurs du territoire.
- Développer sur le territoire le **conseil et l'accompagnement des particuliers et du petit tertiaire privé** en matière de rénovation énergétique.
- **Mobiliser et sensibiliser** tous les acteurs professionnels et institutionnels du territoire à la rénovation énergétique.

Un accompagnement sur mesure



Les chiffres clés de 2024 sur l'ensemble du périmètre



ACTES	Réalisés 2024	Objectifs annuel	
A1	1755	2170	80,88%
A2	1980	1144	173,08%
A4	130	85	152,94%
A4 copro	8	11	72,73%
A4 bis	4	11	36,36%
B1	17	60	28,33%
B2	2	14	14,29%
TOTAL	3896	3495	111,47%

Activité plus forte liée au contexte changeant des aides
 - 1 688 nouveaux ménages sur 2 304 conseillés/accompagnés
 - Explosion des actes A4 et des évaluations énergétiques (313)

+15 % par rapport à 2023

Les chiffres clés 2021 - 2024

Un objectif globalement atteint

ACTES	Réalisés sur 4 ans	Objectifs sur 4 ans	
A1	8746	8680	100,76%
A2	6977	4576	152,47%
A4	373	340	109,71%
A4 copro	31	44	70,45%
A4 bis	25	33	75,76%
B1	104	240	43,33%
B2	26	56	46,43%
TOTAL	16282	13969	116,56%

Les chiffres clés de 2024 par territoire

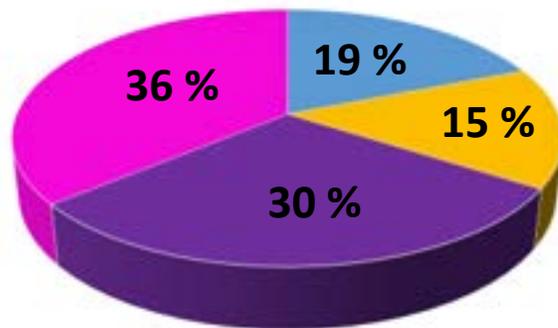
TERRITOIRES	ACTES 2024
Métropole Grand Nancy	3294
CC Sel et Vermois	410
CC Grand Couronné	117
54 hors territoire	50
Grand Est hors territoire	22

Maintien d'une forte demande de RDV, retour des RDV dans les permanences décentralisées :

- 53 à la CC Sel et Vermois (forte augmentation x 1,8)

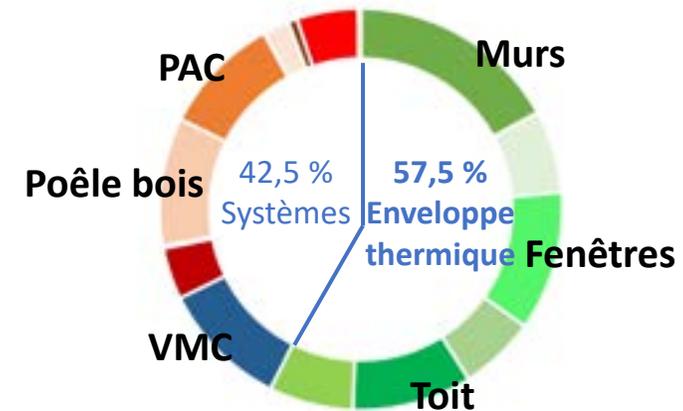
Profils des demandeurs et type de travaux

Profil des revenus des ménages accompagnés



Revenus très modestes Revenus modestes Revenus intermédiaires Revenus supérieurs

Type de travaux réalisés dans les projets suivis



ITE, ITI, fenêtres, rampants, combles, plancher bas, VMC, chaudière gaz THPE, chaudière granulé, poêle/insert, PAC air/eau, PAC air/air, chauffe eau thermo, solaire thermique, solaire photovoltaïque

Les chiffres clés 2021 - 2024 par territoire

TERRITOIRES	ACTES sur 4 ans
Métropole Grand Nancy	13035
CC Sel et Vermois	1559
CC Grand Couronné	739
54 hors territoire	571
Grand Est hors territoire	366
France hors Grand Est	12
TOTAL	16282

Un rayonnement important de l'activité

L'animation du territoire

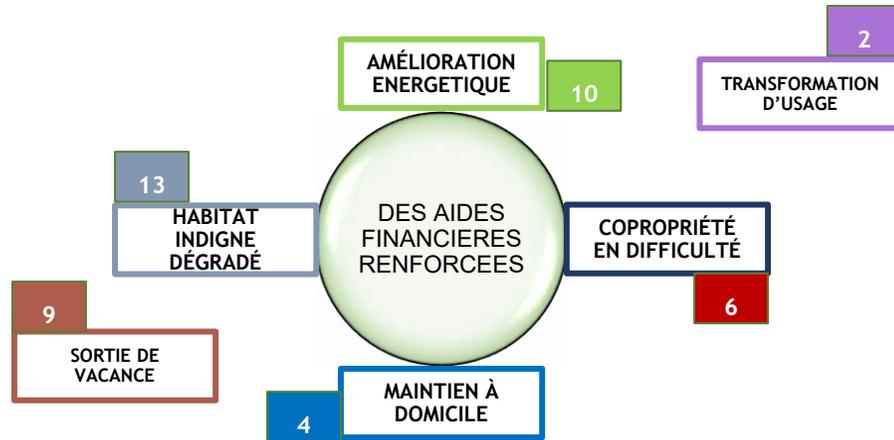
- De nombreux conseils **délivrés non valorisables** dans le SARE
 - 20% de conseils sur le **solaire photovoltaïque en auto-consommation**
 - 15% de conseils sur le dispositif **MaPrimeAdapt'** (ANAH)
 - 10% de conseils sur des **travaux non éligibles aux aides**
 - 5% de conseils sur le **pilotage pièce par pièce connecté** (CEE)

- 7 animations d'engagement (balades thermo, ateliers des outils) fidélisant une trentaine de personnes

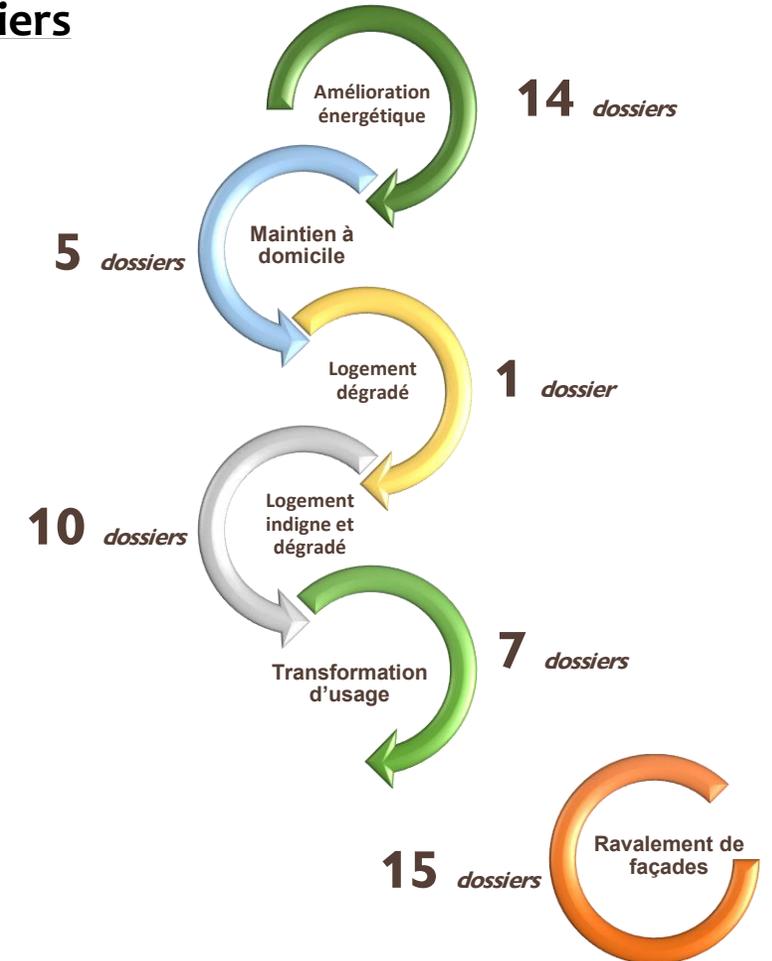


4. L'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT RENOUVELLEMENT URBAIN : BILAN DE LA 2^{ÈME} ANNEE

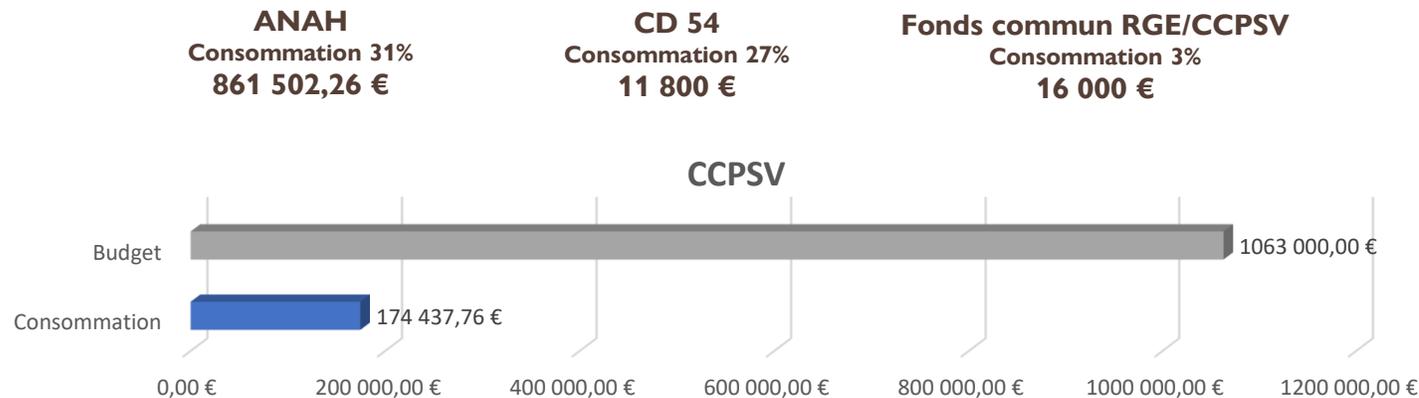
Objectifs de la seconde année



Bilan des dossiers déposés

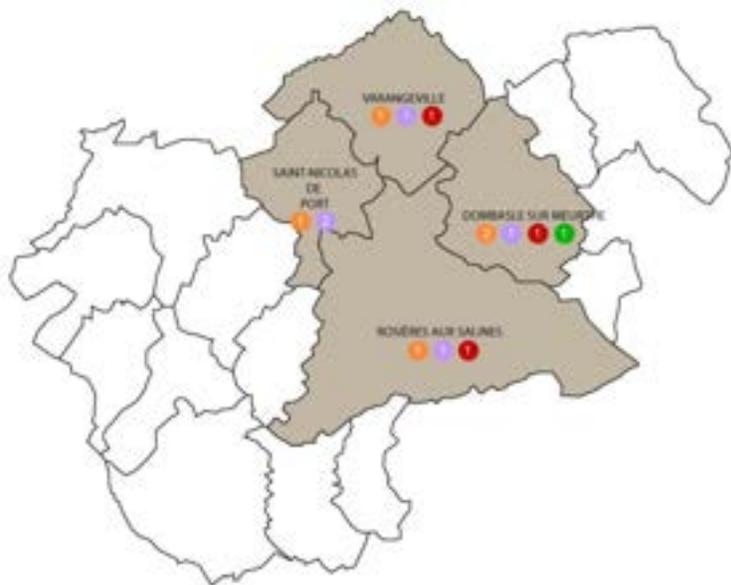


Bilan financier



La répartition par commune des dossiers déposés

Propriétaires occupants engagés



Amélioration énergétique
5 logements

Autonomie de la personne
5 logements

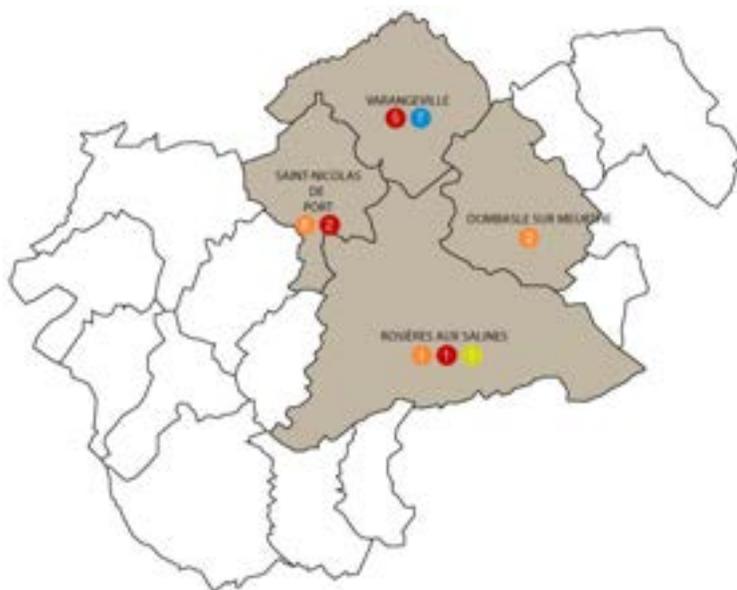
Dégradés
0 logement

Très dégradés
3 logements

Façades (Anah)
1 logement

Transformation d'usage
0 logement

Propriétaires bailleurs engagés



Amélioration énergétique
8 logements

Autonomie de la personne
0 logement

Dégradés
1 logement

Très dégradés
8 logements

Façades (Anah)
0 logement

Transformation d'usage
7 logements

5. LE PERMIS DE LOUER

Le territoire rencontre des problématiques de logements dégradés, parfois loués dans de mauvaises conditions. Le dispositif du Permis de louer permet d'intervenir en amont de la location et de ne pas devoir attendre une éventuelle plainte du locataire. C'est aussi et surtout assurer un logement décent, assurer le propriétaire de louer un bien attractif, de lutter contre les marchands de sommeil et d'améliorer le patrimoine et l'attractivité du territoire.

Les communes de Dombasle sur Meurthe, Rosières aux Salines et St Nicolas de Port ont décidé d'adopter la mise en place d'une autorisation préalable de mise en location sur les périmètres de l'OPAH RU dès septembre 2023 pour les deux dernières et janvier 2024 pour la première.

Point d'étape

139 demandes déposées

124 autorisations et **8*** refus et **7** en cours

Délais :

1^{ère} étape /Remise du récépissé en **24 h**

2^{ème} étape /Visite du logement en **11 jours**

3^{ème} étape /**Décision rendue en 16 jours**

Difficultés rencontrées

Anomalies électriques
Absence de garde corps

Renforcement du
dispositif

Prononcer et recouvrer
les amendes

Thématique	CCPSV		CCPSV
	Dombasle sur Meurthe	Rosières aux Salines	St Nicolas de Port
PERMIS DE LOUER	31	23 (1)*	85 (7)*

6. NOUVEAU DISPOSITIF : SERVICE PUBLIC DE LA RENOVATION DE L'HABITAT (SPRHH)

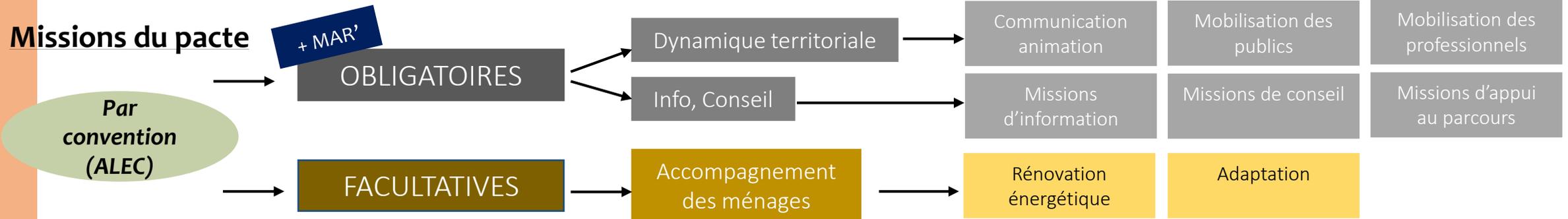


Objectifs

Déploiement et renforcement des guichets d'information-conseil-orientation des ménages pour la rénovation

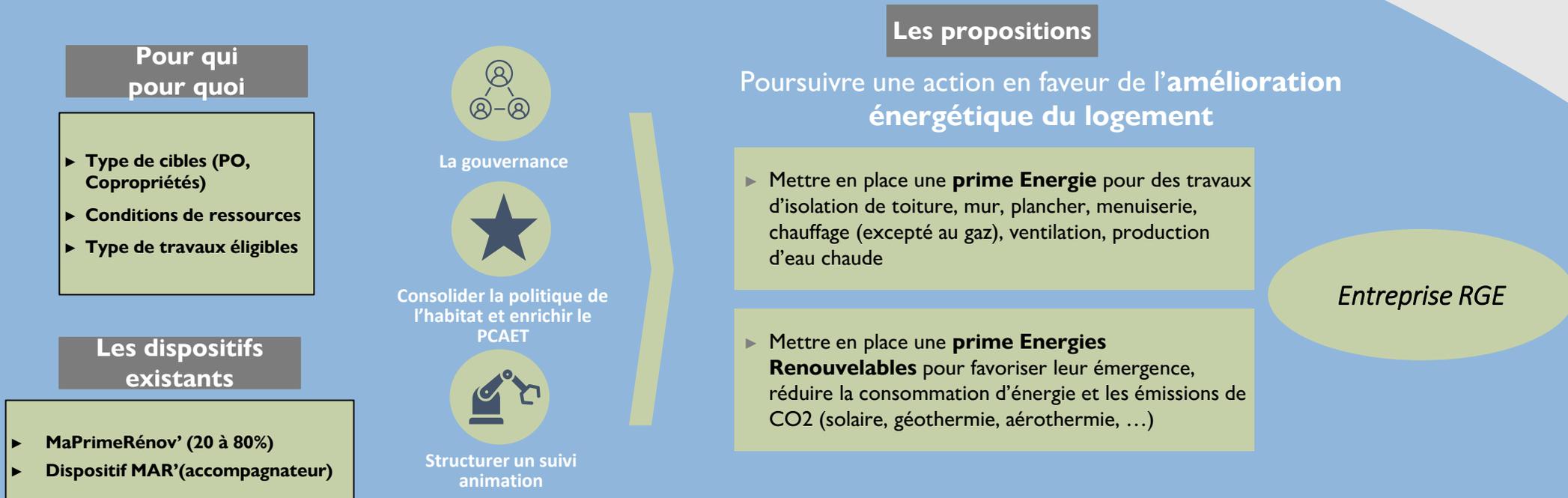
Améliorer la qualité de l'information, fluidifier les parcours d'accompagnement pour une rénovation globale

Missions du pacte



PRIME ENERGIE

Mieux accompagner les propriétaires dans la rénovation de leur logement



Objectifs – Prime Energie :

Dispositif	TAUX	PRIME (plafond)	Objectif		Aide ANAH	Aide CD 54
			nombre	enveloppe		
Prime Rénovation énergétique			72	94 000		
Ménages TMO, MO	25%	1500 €	44	66 000	26 703€	500€
Autres ménages	25%	1000 €	28	28 000		0€
Prime Energie (Energies renouvelables)			46	92 000		
Ménages TMO, MO	25%	2000 €	18	36 000	0€	1000€
Autres ménages	25%	2000 €	28	56 000	0€	0€

PRIME BOIS

Mieux accompagner les propriétaires dans la transition énergétique de leur logement

Pour qui pour quoi

- ▶ Type de cibles (PO, Copropriétés)
- ▶ Sans conditions de ressources
- ▶ Type de travaux éligibles

Les dispositifs existants

- ▶ MaPrimeRénov' (20 à 80%)
- ▶ Dispositif MAR'(accompagnateur)



La gouvernance



Consolider la politique de l'habitat et enrichir le PCAET



Structurer un suivi animation

Les propositions

Poursuivre une action en faveur de la **transition énergétique du logement**

- ▶ Mettre en place une **prime Bois** pour renouveler les anciens systèmes de chauffage au bois polluants par des équipements labellisés plus performants et moins polluants (poêle à granulés, bûches, plaquettes avec foyer fermé) – installés avant 2022
- ▶ Partenariat possible avec l'ADEME dans le cadre du fonds air-bois)

Entreprise RGE

Objectifs – Prime Bois :

Dispositif	TAUX	PRIME (plafond)	Objectif		Aide ANAH	Aide CD 54
			nombre	enveloppe		
Prime Bois (remplacement chauffage au bois plus performant)			35	52 500		
Ensemble des ménages	30%	1500 €	35	52 500	0€	0€

PRIME ADAPTATION

Aides pour favoriser l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap

Pour qui pour quoi

- ▶ Type de cibles (PO, Copropriétés)
- ▶ Conditions de ressources
- ▶ Type de travaux éligibles

Les dispositifs existants

- ▶ MaPrimeAdapt' (20 à 70%)
- ▶ Dispositif accompagné



La gouvernance



Consolider la politique de l'habitat



Structurer un suivi animation

Les propositions

- ▶ Poursuivre une action en faveur du **maintien à domicile** (rampe intérieure-extérieure, élargissement des ouvertures, modifications de la salle d'eau, de la cuisine, volets roulants,)

Objectifs – Prime Adaptation :

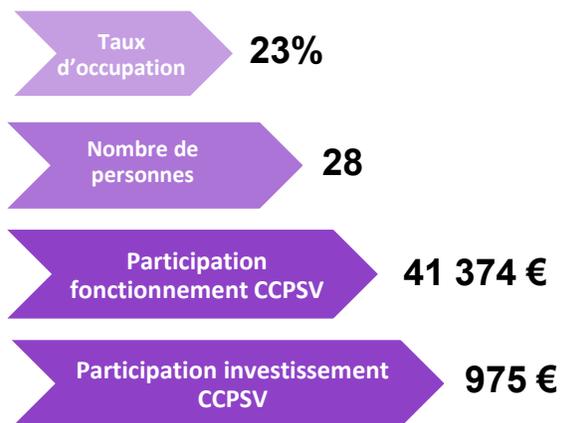
Dispositif	TAUX	PRIME (plafond)	Objectif		Aide ANAH	Aide CD 54
			nombre	enveloppe		
Prime Maintien à domicile			55	45 500		
Ménages TMO, MO	forfait	1000 €	36	36 000	5800€	350€
Autres ménages	forfait	500 €	19	9 500	0€	0€

7. ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'accueil permanent

En partenariat avec la CC Moselle et Madon
Aire de 14 places
Gestion externalisée (St Nabord Services)

Bilan 2024



Les grands passages

En 2024, l'aire de grand passage de Rosières-aux-Salines a accueilli 2 groupes AGP*, 3 groupes semi-sédentaires autorisés et 6 groupes locaux illégaux. Soit un total de **157 caravanes** et **94 jours d'occupation**

La Communauté de communes a renouvelé sa confiance à ST NABOR SERVICE pour la gestion de l'aire de grand passage.

Fonctionnement

FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
		TTC	TTC
Gestion de l'aire par SNS		23 100,00 €	
Entretien de l'aire (fauchage)		1 121,50 €	
Consommation des fluides et déchets	Eau, ass	2 832,07 €	Redevance d'occupation 5 460,00 €
	Electricité	18 781,99 €	
	Déchets	21 017,50 €	
Citéos (réparation)		38 340,00 €	33 600,00 €
TOTAL		105 193,06 €	39 060,00 €
Répartition par collectivité		22 044,35 €	

INVESTISSEMENT	DEPENSES	
	HT	TTC
Complément travaux électricité de 2023 – facture payée en avril 2024 (sécurisation par EUROVIA/CITEOS)	45 918 €	55 101,60 €
TOTAL		55 101,60 €
Répartition par collectivité		18 367,20 €

Investissement

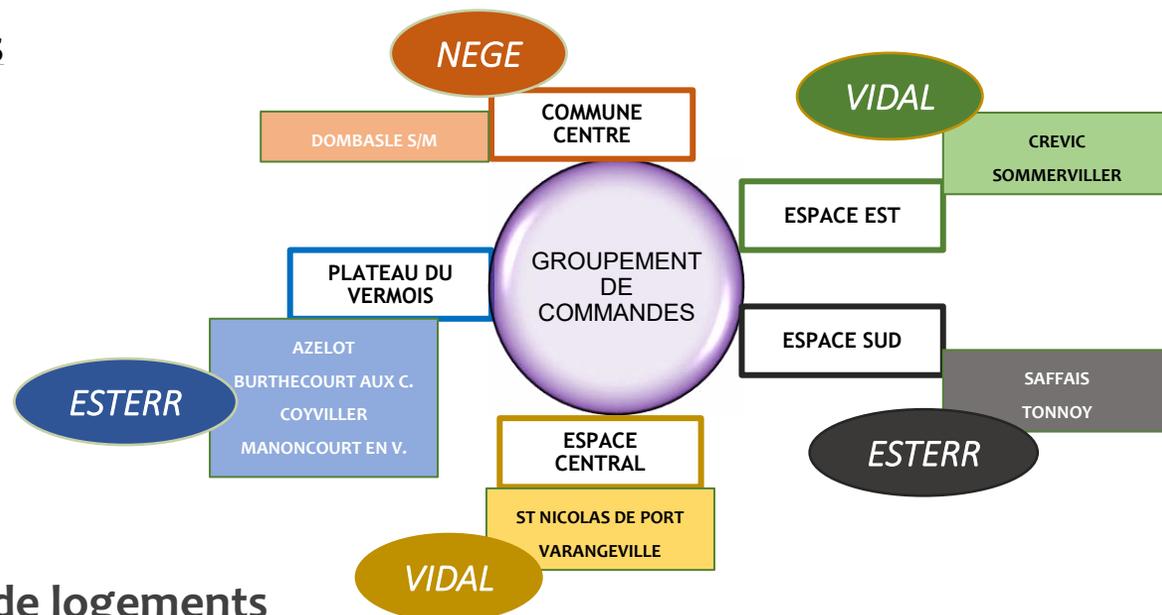
AMENAGEMENT

GROUPEMENT DE COMMANDES : RÉVISION DE PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération du 22 février 2024, le conseil communautaire a engagé la constitution d'un groupement de commandes entre l'EPCI et ses communes, dans le cadre d'une convention, pour organiser une consultation relative à la révision de l'ensemble des documents d'urbanisme des communes volontaires.

Cette décision intervient dans le cadre d'un travail collaboratif dans le contexte de nécessaire révision des PLU pour une mise en compatibilité avec SCoT Sud 54, et dans une démarche globale de mutualisation, notamment sur l'éventuel transfert de compétence en matière d'urbanisme de planification à l'échelle du territoire de l'EPCI.

5 lots



Commune	PROCEDURE RETENUE*	APPROCHE ESTIMATIVE* € HT
AZELOT	Révision allégée	7425
BURTHECOURT AUX CHENES	Révision allégée	7425
COYVILLER	Modification droit commun	5500
MANONCOURT EN VERMOIS	Modification simplifiée	3300
DOMBASLE SUR MEURTHE	Pas connue	
ST NICOLAS DE PORT	Modification droit commun	5300
VARANGEVILLE	Modification simplifiée + Déclaration projet	14200
CREVIC	Modification simplifiée	6850
SOMMERVILLER	Modification droit commun	4150
TONNOY	Modification simplifiée	3300
SAFFAIS	Révision carte	12650



LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

LA COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE & COOPERATION INTERCOMMUNALE



Elle s'est réunie 3 fois en 2024.

Le 15 Janvier 2024 :

- Commission : Territoire d'Industrie, dispositif de soutien au commerce, politique agricole locale

Le 1er Février et 31 mai 2024 :

- COPIL Territoire d'Industrie

Le 27 mars 2024 :

- Commission : Territoire d'Industrie, dispositif de soutien au commerce, ZAE

Le 4 juin 2024:

- Forum emploi saisonnier en partenariat avec la Chambre d'Agriculture 54

Le 27 novembre 2024 :

- Commission : Territoire d'Industrie, dispositif de soutien au commerce, boutiques éphémères

Les petits déjeuners de l'économie

- Présentation de la CCPSV auprès des acteurs économiques des ZAE du Saulcy (5/04/2024) et de la Croisette (12/04/2024)
- Rencontre autour de l'économie circulaire chez Végafruits, le 15/10/2024

ZAC des Sables :

- CRAC 12/07 et COPIL 23/02 et 15/04

Forum de l'Emploi et de la Formation Professionnelle sel & Vermois :

- 24/04 et 5/11/2024

1. LES ZONES D'ACTIVITE ECONOMIQUE (ZAE)

La ZAC des Sables : aménagement et commercialisation

Bilan de clôture

- Montant des dépenses : 13 828 300 €TTC
- Montant des recettes : 15 589 437 €TTC
- Dont participation de la CCPSV : 120 000 €HT

Aménagement

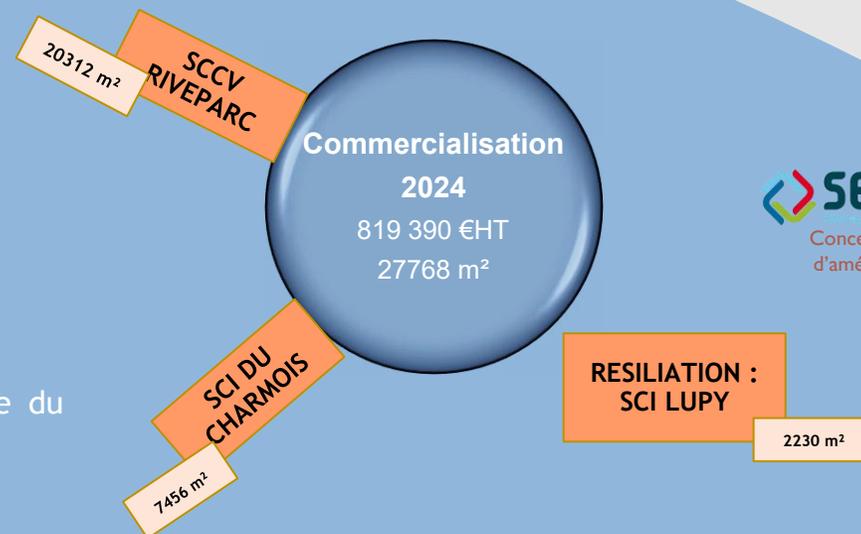
- Travaux d'espaces verts, collecte des déchets et sur la surveillance du poste de relevage des eaux usées avec entretien du bassin d'orage
- Frais divers pour 159 323 €HT

Prix de cession

30 €HT/m²

Modalités de répartition du solde

- Par avenant, le solde d'exploitation sera établi suivant un résultat positif comme suit :
- Au regard des risques pris par le concessionnaire, le solde positif sera partagé à hauteur de 50% entre le concédant et le concessionnaire



Perspectives

- Etudes et acquisition foncière de la partie extension de la ZAC
- Travaux d'espaces verts, reprise du poste de relevage des eaux usées, nettoyage et faucardage du bassin de rétention
- Travaux extension de l'aire de covoiturage
- Signalétique de la zone

2. TERRITOIRE D'INDUSTRIE



- ➔ **COPIL de lancement le 1^{er} février 2024**
- Lancement officiel de la labellisation du groupement : 31 mai 2024**

Programme d'actions



ANIMATION



- ▶ Petits déjeuners de l'économie
ZAC du Saulcy (05/04/24)
ZAC la Croisette (12/04/24)
- ▶ Organisation de points réguliers
avec les partenaires et Lorr'up



FORMATION, STRUCTURATION DE FILIERES & EMPLOIS



- ▶ Forum découverte des métiers du territoire (11/04/24)
- ▶ Forum emploi et de la formation (05/11/24)
- ▶ Porter la réflexion sur la mise en place d'ACC privée au droit des ZAC (ZAC la Croisette /DOUGE FORMATION - 10/10/24)



STRUCTURER UN RESEAU D'ACTEURS DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE



- ▶ Petit déjeuner autour de l'économie circulaire : enjeux agroalimentaires
(VEGAFRUITS – 15/10/24)
- ▶ Projet alimentaire territorial avec le lycée entre Meurthe et Sanon

Le label **Territoire d'Industrie** pour permettre la bonne intégration de l'investissement dans une stratégie industrielle plus large, permettant la transition écologique

Potentiel économique



6 zones d'activités économiques concentrent 35% des emplois du territoire

150 ha de foncier économique

Attractivité



Un développement exogène en plein essor

Une vingtaine d'entreprises nouvelles depuis 2019

Transition Ecologique



Encourager la décarbonation et l'émergence de nouvelles technologies notamment dans le domaine de l'énergie

Mise en place d'un réseau d'acteurs de l'économie circulaire

Optimiser les flux énergie et matière

Feuille de route industrielle et gouvernance



Constitution d'une feuille de route industrielle

La collectivité, rôle de facilitateur auprès des acteurs

Renforcer l'offre de formation et imaginer de nouveaux modèles

Pérenniser le secteur sel chimie

Structurer un réseau d'acteurs de l'économie circulaire

Les 3 chantiers définis pour le territoire d'industrie Sel & Vermois

Chantier	Objectifs
<p>1</p> <p>Gouvernance</p>	<ul style="list-style-type: none">▶ Poursuivre le suivi des entreprises portant des projets industriels▶ Animer l'écosystème économique local▶ Identifier des projets de développement
<p>2</p> <p>Structurer l'écosystème de la filière Sel et Chimie sur le territoire</p>	<ul style="list-style-type: none">▶ Renforcer l'attractivité des métiers du sel et de la chimie▶ Structurer un pôle de compétences▶ Accompagner les sujets d'innovation de la filière sel et chimie▶ Répondre aux enjeux écologiques auxquels les entreprises salifères font face
<p>3</p> <p>Structurer un réseau d'acteurs de l'économie circulaire</p>	<ul style="list-style-type: none">▶ Poursuivre l'identification des acteurs de l'économie circulaire sur le territoire et les fédérer▶ Mettre en place un réseau des acteurs de l'économie circulaire et le structurer▶ Accompagner les entreprises souhaitant s'engager dans une meilleure gestion des ressources et de leurs déchets

3. SOUTENIR L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL



A. Accompagner les porteurs de projet (TPE)

Pour rappel, en 2021, la Communauté de communes a renforcé son partenariat avec la Plateforme d'Initiative Locale Terres de Lorraine. Un soutien technique et financier est donc maintenu auprès des créateurs/repreneurs d'entreprises, ayant leur siège social sur le territoire de l'EPCI, soit 500 € par dossier bénéficiant d'un prêt d'honneur et de la mise en place d'une permanence au siège.



B. Tiers lieu du Saulcy

La Communauté de communes a implanté en son sein un espace partagé intellectuel. Le Tiers lieu du Saulcy se veut ouvert au développement de projets multiples et transversaux en proposant un lieu d'échanges et de services. A ce titre, il est proposé de faire évoluer la grille tarifaire comme suit :

Pack Espaces : 7€HT/heure – 20 €HT/1/2 journée – 16 €HT/journée – forfait semaine 80 €HT

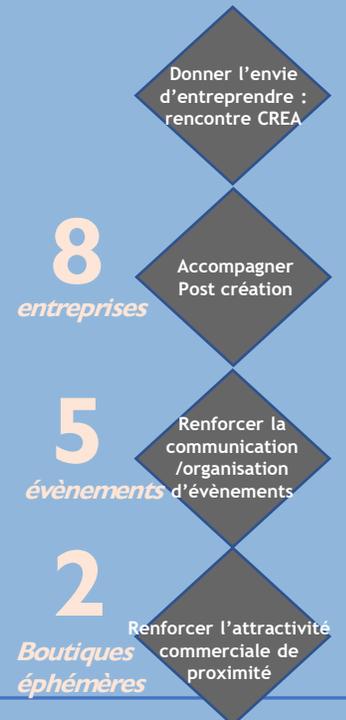
Salle de réunion et prestations : 10 €HT/journée et 45 €HT/5 réservations/an

C. Bilan du Dispositif « Entreprendre au cœur des territoires »

Dans le cadre du plan de relance national, un appel à projets « Entreprendre au cœur des territoires » a été lancé afin de soutenir la création et la reprise d'activités économiques locales. La CCPSV s'est ainsi portée candidate avec le PETR du Lunévillois. Cette candidature a été lauréate pour 3 ans (2022 à 2024).

Effet levier

1€ versé par l'EPCI, c'est 3,2€ mobilisés par Bpi + RGE
Contribution de la CCPSV de 7578 € (2024)



D. Soutenir le commerce de proximité, l'artisanat et les circuits courts

AGIR SUR LE PATRIMOINE IMMOBILIER COMMERCIAL

La CCPSV a souhaité agir sur le commerce de proximité. Pour cela, un dispositif d'aide est mis en place visant à accompagner la revitalisation commerciale de l'armature urbaine.

EVOLUTION DU REGLEMENT

Par délibération du **28/02/2024**, Le Conseil communautaire a décidé de faire évoluer ledit règlement d'intervention en ouvrant aux acteurs économiques de proximité situés sur l'ensemble du territoire sel & Vermois.

Participation financière de la **CCPSV** en 2024 : 25% dans la limite de 3750 €

DISPOSITIF D'AIDE A LA RENOVATION DES VITRINES, ENSEIGNES ET ESPACES D'ACCUEIL

TRAVAUX SUBVENTIONNABLES

- Travaux d'aménagement, de modernisation et de réhabilitation des espaces consacrés à l'accueil du public et attenants non productifs
- Travaux de rénovation de devanture commerciale
- Installation d'une enseigne
- Outillage, mobilier spécifique d'un coût unitaire >500€ HT
- Acquisition de véhicules ateliers de tournées ou dédiés dont aménagement spécifique >3000€ HT, pour des entreprises du territoire
- Travaux de nettoyage, maçonnerie, enduits, peinture, ITE,...

Les objectifs sur 5 ans

25

Dossiers

75000 €

Budget

BILAN 2024

10

21095 €

Subvention CCPSV

LUTTE CONTRE LA VACANCE COMMERCIAL

L'action vise à lutter contre la vacance commerciale et à pérenniser le tissu commercial existant.

Conditions

- Périmètre prioritaire
- Tous statuts
- Justifier d'une inscription au registre du commerce et des sociétés ou du répertoire des métiers
- Reprendre un local commercial vacant depuis au moins 3 ans et disposant d'une vitrine

AIDES FINANCIERES

- Prime forfaitaire sortie de vacance commerciale : 2 000 €

BILAN 2024

2

4000 €

Subvention CCPSV

AGIR SUR LE PATRIMOINE IMMOBILIER COMMERCIAL

La CCPSV a souhaité agir sur le commerce de proximité . Pour cela, un dispositif d'aide est mis en place visant à accompagner la revitalisation commerciale de l'armature urbaine.



56, rue Anatole France
ST NICOLAS DE PORT

local commercial vacant
(ancienne pharmacie)
70 m²

Loyer : 930 €/mois toutes charges comprises

Aides financières par BPI France à hauteur de 50% dans la limite de 4800 €

Montant de la redevance TTC /semaine : 80 € après modification du règlement



92, rue Gabriel Péri
DOMBASLE S/M

local commercial vacant
(proche mairie)
35 m²

Loyer : 495 €/mois toutes charges comprises

Aides financières par BPI France à hauteur de 50% dans la limite de 4800 €

Montant de la redevance TTC /semaine : 80 €

Intérêts

Permettre à des créateurs de tester leurs projets, d'identifier leur clientèle, la garantie de la viabilité du projet auprès des banques

Créer un parcours commercial en générant du flux et de l'attractivité via l'installation d'activités originales, innovantes, régulièrement renouvelées et qui provoquent un effet de « buzz »

Conditions

- Périmètre prioritaire
- Tous statuts (justifier d'une inscription CCI/CMA)
- D'une durée limitée (15 à 90 jours) et dans une période choisie
- Signature d'un bail
- Cibler des locaux de bonne commercialité et de forte visibilité, en les aménageant sommairement

BILAN 2024 (ouverture en octobre 24)

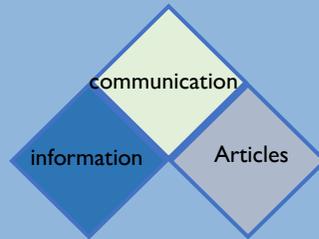
3	SNP	240 €
8	DOMBASLE	640 €

4. PROMOUVOIR UNE POLITIQUE AGRICOLE LOCALE ET ADAPTEE

Partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Meurthe et Moselle



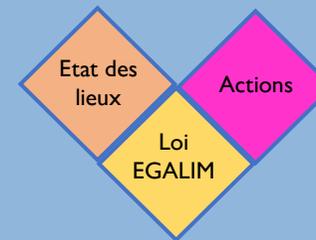
MISE EN VALEUR DES METIERS



Afin de mieux valoriser les métiers du monde agricole, il est proposé de faire la promotion des exploitations et des produits. Pour ce faire, des articles réguliers seront publiés sur le web, réseaux sociaux et autres bulletins.

Des panneaux seront également réalisés et installés à chaque exploitation comme auprès des hébergeurs du territoire sur la base du volontariat.

VALORISATION DES PRODUITS LOCAUX ET ALIMENTATION DE PROXIMITE



Un état des lieux des besoins est nécessaire pour encourager les initiatives dans le cadre de circuits courts comme l'autonomie alimentaire.

Le territoire pourrait s'appuyer sur les actions prévues par le PAT établi à l'échelle du département, et notamment la loi EGALIM et les enjeux de l'approvisionnement local de la restauration collective.

Lien avec le PCAET

5. PROMOUVOIR LE COMMERCE LOCAL

RELANCER LA « PLACE DU COMMERCE SEL ET VERMOIS »

Une grande prospection des commerçants a été réalisée :

36 commerçants ont été visités à Saint-Nicolas-de-

Port et à Dombasle

L'objectif était à la fois de mieux cerner les attentes des commerçants et de promouvoir la solution digitale proposée par la CCPSV en y intégrant la communication événementielle sur les réseaux sociaux (stratégie intégrée)

5 nouveaux commerçants ont intégré la plateforme



ENVIRONNEMENT & TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE

LA COMMISSION ENVIRONNEMENT & TRANSITION ENERGETIQUE

Elle s'est réunie 2 fois en 2024.

Le 31 janvier 2024 :

- Commission : Phase stratégie et proposition d'actions du PCAET, compétence IRVE, projet d'autoconsommation collective

Le 12 novembre 2024:

- Commission : PCAET en consultation, compétence IRVE

PCAET :

- COPIL PCAET, le 5/06/2024
- COTEC, le 28/05/24

Marche gourmande en partenariat avec l'association des randonneurs sel et Vermois :

- 30/06/2024

1. PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) définit la politique communautaire de lutte contre le changement climatique et vise à agir sur trois enjeux : l'atténuation du changement climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation aux effets et conséquences du réchauffement climatique sur le territoire, et l'amélioration de la qualité de l'air. Ses enjeux se retrouvent au sein du Projet de Territoire élaboré en 2021.

ARRET DU PCAET, LE 27 JUIN 2024

DIAGNOSTIC

Le PCAET comporte un diagnostic territorial, une stratégie, un plan d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation au sein d'une démarche co-construite portant sur les sujets suivants :

STRATEGIE

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre du territoire ;
- Le renforcement du stockage carbone sur le territoire ;
- La maîtrise de la consommation d'énergie finale du territoire ;
- L'évolution coordonnée des réseaux énergétiques ;
- La production et la consommation d'énergies renouvelables, ainsi que la valorisation des potentiels d'énergies de récupération et de stockage ;
- La livraison d'énergie renouvelable et de récupération par les réseaux de chaleur ;
- Les productions biosourcées à usages autres qu'alimentaires ;
- La réduction des émissions de polluants atmosphériques et de leur concentration ;
- L'adaptation au changement climatique.

PROGRAMME D' ACTIONS



2030

- -12% conso d'énergie bâtiment
- X3 production EnR



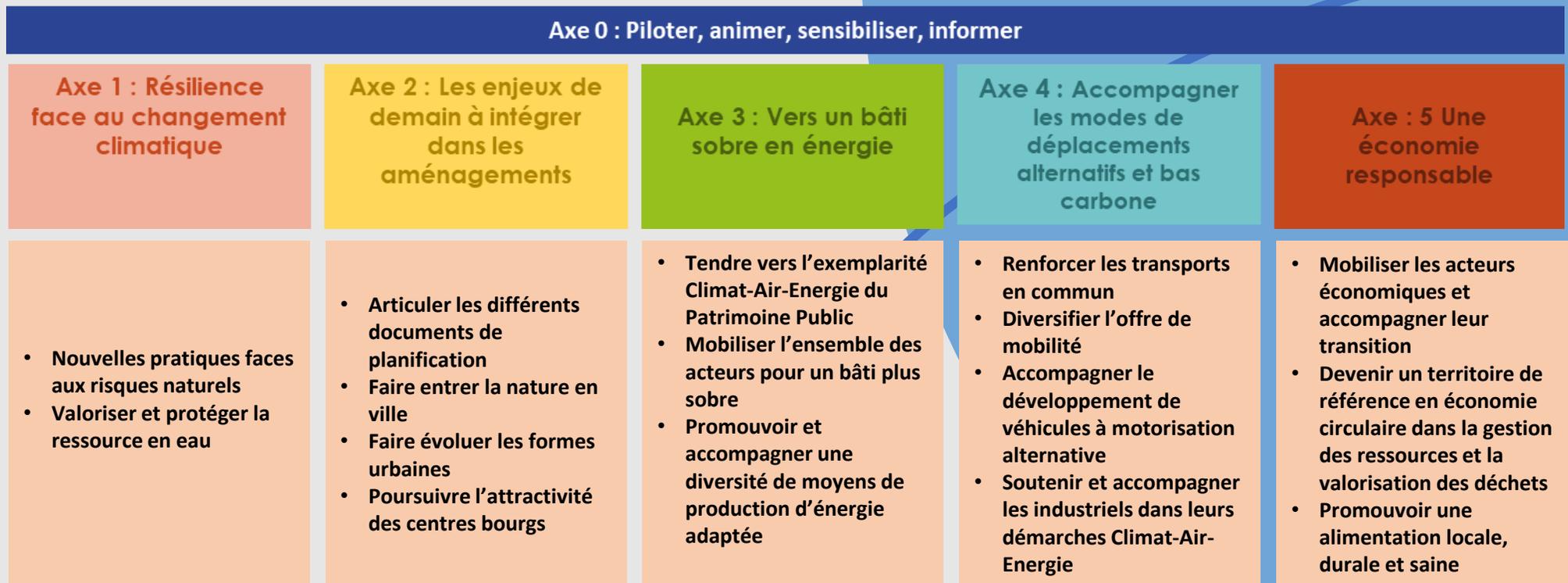
2030

- -21% conso d'énergie transports



2030

- -54% émissions de CO2 industrie
- -11% agriculture



Axe stratégique	Objectif stratégique	Nom de l'action
Axe 0 : Piloter, animer, sensibiliser, informer	S'assurer de la bonne mise en œuvre et du suivi du PCAET	Assurer la réalisation du plan d'action PCAET dans les 6 années à venir
	Sensibiliser et responsabiliser les acteurs et citoyens du territoire	Elaborer un plan d'animation et de communication pour permettre d'impliquer les acteurs du territoire pour atteindre les objectifs
Axe 1 : Résilience face au changement climatique	Nouvelles pratiques face aux risques naturels	Encourager la plantation de haies
		Participer au financement de composteurs et broyeurs
	Valoriser et préserver la ressource en eau	Participer au financement de systèmes de récupération d'eau de pluie
		Mettre en place des dispositifs de traitement pour la réutilisation des eaux usées en sortie de STEP
		Lutter contre les fuites sur le réseau d'eau potable
		Agir pour une reconquête collective de la ressource en eau dans le secteur agricole
Axe 2 : les enjeux de demain à intégrer dans les aménagements	Articulation des documents de planification	Etablir un PLUI efficace pour gagner en cohérence dans la conduite des différentes politiques publiques locales et renforcer l'importance du projet de territoire dans la gestion des milieux
		Mener des projets d'aménagement et de rénovation soutenable
	Faire entrer et préserver la nature en ville	Revitaliser le centre des communes urbaines en améliorant notamment la qualité de l'espace public
		Une trame verte et bleue pour maintenir et renforcer les fonctionnalités écologiques, et, s'adapter au changement climatique
		Information pollinique par les collectivités locales
	Faire évoluer les formes urbaines	Définir un modèle d'aménagement urbain plus inclusif pour les seniors afin de leur permettre de rester le plus longtemps possible dans leur logement par la construction de logements intergénérationnels et seniors autonomes adaptés aux contraintes du changement climatique
		Poursuivre l'attractivité des centres bourgs des communes urbaines par la mise en place de dispositifs d'accompagnement

<p>Axe 3 : Vers un bâti sobre en énergie</p>	<p>Tendre vers l'exemplarité dans la gestion du patrimoine public (rénovation des bâtiments, éclairage, construction)</p>	<p>Maîtrise des consommations et efficacité énergétique du patrimoine bâti et de l'espace public</p>
	<p>Mobiliser l'ensemble des acteurs pour un bâti plus sobre</p>	<p>Accentuer la communication sur l'importance de la rénovation énergétique</p>
		<p>Organiser les acteurs et les parcours de la rénovation pour centraliser, clarifier et fluidifier les outils et aides disponibles pour les habitants</p>
		<p>Financer des travaux ambitieux (rénovation globale) en faveur des ménages modestes et très modestes dans la lutte contre la précarité énergétique pour inciter la rénovation énergétique sur le territoire</p>
	<p>Promouvoir une diversité de moyens de production d'énergie adaptée</p>	<p>Etablir un schéma directeur des énergies renouvelables</p>
		<p>Accompagner et favoriser la production d'électricité photovoltaïque</p>
		<p>Promouvoir et développer l'autoconsommation collective au sein de périmètres restreints</p>
		<p>Accompagner le développement de l'agrivoltaïsme en lien avec les agriculteurs</p>
		<p>Contribuer au développement de l'émergence de biométhane</p>

Axe 4 : Accompagner les modes de déplacements alternatifs et bas carbone	Renforcer les transports en communs	Participer à l'amélioration de la gouvernance des transports à l'échelle du bassin de vie
		Augmenter la part modale des transports en commun
	Diversifier l'offre de mobilité	Augmenter la part modale du vélo
		Organiser, développer et inciter le covoiturage
		Soutenir les acteurs économiques et les administrations dans l'élaboration de leur plan de mobilité
	Accompagner le développement des véhicules à motorisation alternative	Accompagner les nouvelles motorisations alternatives
		Participer à l'amélioration des conditions de circulation sur les Axes routiers traversant le territoire en lien avec les gestionnaires de voirie compétents
		Sensibilisation à l'écoconduite
		Dispositif COMP'AIR en lien avec ATMO Grand Est
Dombasle Energie (CSR)		
Axe 5 : Une économie responsable	Mobiliser les acteurs économiques et accompagner leur transition énergétique et environnementale	Récupération de la chaleur fatale de SOLVAY pour créer un réseau de chaleur urbain
		Mise en place de ZAEnR et projets d'acteurs économiques
		Soutenir les acteurs économiques et accompagner leur transition énergétique et environnementale
		Elaborer une stratégie Climat air énergie pour le secteur agricole
	Devenir un territoire référence en économie circulaire dans la gestion des ressources et la valorisation des déchets	Utiliser les déchets de déchetteries pour transformation en CSR -
		Développer une filière locale de production de CSR
		Création d'un centre de préparation de biodéchets
	Promouvoir une alimentation locale, durable et saine	Mise en place d'une stratégie déchets ambitieuse
		Animer un écosystème local dédié à l'économie circulaire
		Sensibilisation du public et accompagner le développement des circuits courts/maraîchage
	Encourager l'autonomie alimentaire du territoire en proposant une alimentation locale variée, durable et saine	

Concertation : retour des premiers avis des autorités

Objectifs : Le PCAET sel & Vermois est structuré selon les attentes réglementaires. Il permet d'aboutir à une vision assez complète des enjeux et opportunités du territoire en matière de transition énergétique.

PTRTE : Le PCAET a vocation à s'inscrire dans la démarche de simplification et de rationalisation du paysage contractuel que constitue la mise en place des PTRTE.

ATTENTE DU RETOUR
DES SERVICES DE L'ETAT

A. Compléter le diagnostic

Par une présentation générale du territoire

B. Intégrer des actions existantes et futures portées par les industriels

C. Renforcer le programme d'actions

Par des actions ciblant la maîtrise de la consommation énergétique de l'éclairage public et de ses nuisances lumineuses

D. Articuler le volet air du PCAET avec le PPA de l'agglomération de Nancy

Par une étude, par exemple, d'opportunité d'une ZFE-m et des actions de sensibilisation à la qualité de l'air

E. Inscrire le développement de projets EnR, et en particulier de zones d'accélération et d'agrivoltaïsme

Par une stratégie cohérente et raisonnée à l'échelle de l'EPCI

F. Identifier les moyens humains/action

Et décliner les objectifs attendus afin d'optimiser le suivi

G. Préciser les modalités du suivi et d'évaluation

Par la fréquence de réunion, ETP en charge et modalités d'évaluation

Modification du projet du PCAET

Adoption par le Conseil communautaire

Mis à disposition du public

12/2024

02/2025

03-04/2025

Printemps 2025

2. INFRASTRUCTURE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES, TRANSFERT AU SDE 54 ET PROSPECTIVE D'EVOLUTION DES BESOINS

Par délibération en date du 7/12/23, la compétence IRVE Intercommunale est transférée au SDE 54 à compter du 01/01/2024

La bascule a été opérée le 8 janvier 2024 pour nos 3 bornes

MODIFICATIONS

Gestion, supervision (Electromaps) et maintenance (Citéos)

Tarification de rechargement : 0,40€/kwh + 0,07€/min au-delà de 4h de session (*procédure de révision*)

INV : SDE 54 finance 70% d'implantation de nouvelles bornes sur CCPSV

FCT : SDE 54 partage 50% pour la supervision, exploitation, maintenance et recette

EVOLUTION DES BESOINS

La prospective d'évolution des besoins a pour but de donner une appréciation des besoins futurs de recharge liés au développement de la mobilité électrique sur le territoire de la CCPSV, afin de donner une vision du dimensionnement de l'infrastructure de recharge ouverte au public aux horizons 2026 et 2030.

LA CCPSV, UN TERRITOIRE TEST AU DEPLOIEMENT DES AIP

DELIMITER L'INTERVENTION PUBLIQUE ET PRIVEE ET GARANTIR LEUR COMPLEMENTARITE

Lancement d'Appels à Initiatives Privées (AIP)

- Définir le périmètre
- La consistance des initiatives privées
- La sélection des projets privés
- Les conventions avec les investisseurs

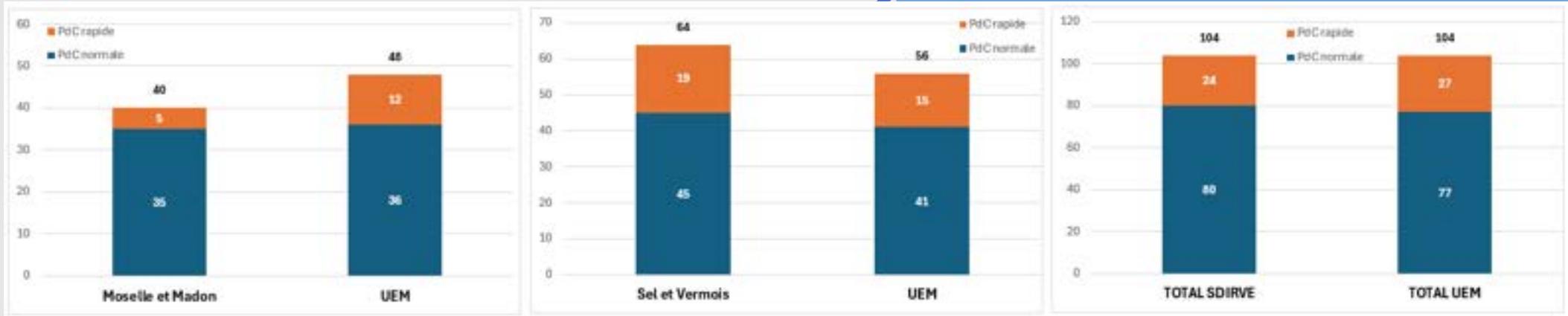
Rationalise l'investissement privé, en l'organisant

RESULTAT DE CET AIP



Lancé en juillet dernier
A titre gracieux pour les EPCI
1 seule offre réceptionnée

UEM/CITEOS/FRESHMILE



BORNES

IMPLANTATION DE 28 BORNES DES LA FIN 2025 sur la CCPSV (27 en 22 kva et 1 en 60 kva)

INVESTISSEMENT

UN COUT DE 1M€ pour les deux EPCI

EXPLOITATION

15 ANS

TARIFICATION

REDEVANCE

PART FIXE : 300 €/an/place

PART VARIABLE : 5% du CA HT €

		Puissance jusqu'à 25 kw	Puissance jusqu'à 60 kw	Surtaxe de temps
Sans abonnement	Tarifs jour	0,27 € kwh +0,025 € min	0,45 € kwh +0,025 € min	Une surtaxe interviendra 30 mn après la fin de la charge et au-delà de l'horaire de nuit
	Tarifs nuit	0,26 € kwh		
Avec abonnement	Tarifs jour	0,25 € kwh +0,02 € min	0,43 € kwh +0,02 € min	
	Tarifs nuit	0,21 € kwh		

3. ETUDE D'OPPORTUNITE D'ACC, FONDS CHENE, AMENAGEMENT DU PONCET ET MARCHE GOURMANDE

A. ETUDE DE FAISABILITE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE OPERATION D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE DU Y SIEGE ET DE L'ATRIUM

ETUDE REALISEE EN 2023 PAR ENERCOOP NORD EST POUR 7500 €HT, SUBVENTONNEE A HAUTEUR DE 70% PAR CLIMAXION.

La collectivité souhaite entreprendre la réalisation d'une installation photovoltaïque en autoconsommation collective pour alimenter l'ATRIUM ainsi que le siège social dans le but de consommer une énergie produite localement et issue d'une source renouvelable, tout en diminuant les charges d'exploitations des deux sites

SOLUTION 1

Installation au sol et toiture Atrium
Production annuelle : 244200 kwh
Productible : 981 kwh/kwc/an
GES économisés (téqCO2) : 16T
Taux d'autoproduction : 22,7%
Taux d'autoconsommation : 90,2%
Surplus : 23,83 MWh/an

SOLUTION 2

Installation au sol
Production annuelle : 195600 kwh
Productible : 985 kwh/kwc/an
GES économisés (téqCO2) : 12,7T
Taux d'autoproduction : 19,4%
Taux d'autoconsommation : 96,1%
Surplus : 7,58 MWh/an

SOLUTION 3

Installation au sol
Production annuelle : 293 500 kwh
Productible : 985 kwh/kwc/an
GES économisés (téqCO2) : 19T
Taux d'autoproduction : 26,6%
Taux d'autoconsommation : 87,8%
Surplus : 35,78 MWh/an

B. POURSUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES VERS LA MAITRISE DE LA CONSOMMATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX

La **CCPSV a été lauréate** pour la seconde fois sur le volet ACTee et peut ainsi prétendre à un soutien financier pour le compte des communes dans le cadre de l'ACTEE + – FONDS CHENE

Au nouveau fonds d'ACTEE + FONDS CHENE

Poste d'économe de flux
Outils de suivi
Etudes énergétiques
Etudes MOE
Prestations AMO

Travaux de structure sur Atrium contraignants
Coût et durée investissement trop lourd

C. LE SITE DU PONCET : MISE EN PLACE D'UNE STRATEGIE D'AMENAGEMENT

Réappropriation du site :
renaturation et restauration en faveur de la biodiversité



Dans le cadre du réaménagement du site du Poncet, un partenariat avec le lycée agricole de PIXERECOURT a été conclu

D. MARCHE GOURMANDE : BILAN DE LA VERMOIS'SEL DU 30 JUIN 2024



Cette seconde édition a été coorganisée avec l'association des randonneurs sel & Vermois. A ce titre, cette dernière a été désignée comme maître d'ouvrage de l'opération.
4 circuits de 5 à 16km ont été proposés aux randonneurs, parcourant les communes de St Nicolas de Port, Rosières aux Salines et Varangéville. Les départs et arrivées ont été fixés au Prieuré à Varangéville.
Une fois de plus, cette marche s'est clôturée avec succès malgré un temps capricieux.

BILAN FINANCIER



VERMOIS'SEL 2024

5 KM RANDO SANTÉ - DÉPART 0830
7 KM À PARTIR DE 0830
10 KM À PARTIR DE 0830
16 KM À PARTIR DE 0830

25 €
12-17 ans : 20€
-12 ans : gratuit

DIMANCHE 30 JUIN

Inscriptions du 15 mai au 19 juin

Départs et arrivées à l'Espace Prieuré de Varangéville

Repas, boisson et ravitaillement en cours de randonnée inclus.
Un verre sérigraphié pour cette édition vous sera offert !

Sel & Vermois

Comité Sel et Vermois

Pour s'inscrire : bulletin d'inscription sur le site rando-seletvermois.fr
Contact : Christian BOGARD - 0762401154 - christianbogard54@gmail.com



Espace Prieuré et église St Gorgon



Basilique de St Nicolas de Port



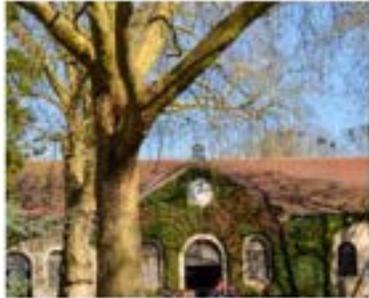
Musée Français de la Brasserie



Le plateau du Vermois



Mines de Varangéville



Haras de Rosières-aux-Salines



Le centre aquatique l'Atrium



Le Poncet



Une cigogne



L'aérodrome



Lévé de soleil sur Solvay



La Porte des anciennes Salines royales

PROMOTION DU TOURISME

LA COMMISSION ANIMATION DU TERRITOIRE ET TOURISME

Elle s'est réunie 5 fois en 2024.

Le 24 janvier 2024 :

- Bilan des actions 2023 – Education populaire
- Diffusion officielle de la vidéo touristique : Organisation de l'événement

Le 28 mai 2024 (commission mixte finances et promotion du tourisme) :

- Subventions aux associations

Le 12 juin 2024:

- Éducation populaire : présentation de Noémie MIRAULT
- Atrium : présentation du rapport 2023 du délégataire Vert Marine
- Atrium : indexation des tarifs au 1er septembre 2024

Le 4 septembre 2024:

- Atrium : réflexion « évènement 20 ans de l'Atrium »
- Education populaire : réflexion sur la convention et le projet territorial d'éducation populaire
- Atrium : visite du village nordique

Le 19 décembre 2024:

- Éducation populaire – étude des projets 2025 et suite de la convention actuelle
- Informations diverses

Les temps forts de 2024



- ❖ Inauguration de l'espace nordique au sein du centre aquatique de l'Atrium, réelle plus value dans l'offre proposée.



- ❖ Création et première diffusion de la vidéo créée afin de promouvoir le tourisme sur le territoire du Sel et du Vermois.



- ❖ Organisation d'une Marche gourmande en partenariat avec l'Association des Randonneurs Sel et Vermois afin de promouvoir les sentiers de l'Axe Vert.



Centre aquatique de l'ATRIUM



358 JOURS D'OUVERTURE

FERMETURES:

- Arrêt technique de **5 jours** du 2 au 7 septembre 2024

CRÉATION DU VILLAGE NORDIQUE:

- Espace comprenant un décor paysager, un sauna, une grotte de sel et un jacuzzi

MISE EN SERVICE D'UNE NOUVELLE CENTRALE DE TRAITEMENT DE L'AIR:

- Amélioration du confort thermique au sein des espaces aquatiques grâce à une meilleure stabilisation des températures de l'air et de l'eau

SCOLAIRES:

- Pour la seconde année consécutive, instauration des stages massés (10 séances intensives)
- 81 classes issues des établissements de la collectivité représentant près de 2000 élèves
- 37 classes hors collectivité pour un ratio de 950 élèves



Effectifs VERT MARINE : 19 personnes

- 1 directeur de site
- 3 agents de clientèle
- 3 agents d'entretien
- 1 coordinateur de bassin, 7 Educateurs sportifs natation et 1 BNSSA
- 2 Agents techniques

Fréquentation :

Par famille

	Activités	Cartes d'abonnements	Comités d'entreprise	Ecole de natation	Entrées unitaires	Forme - Santé	Pass	Scolaire	Total
Janvier	261	890	549	681	1632	473	4222	2548	11256
Février	236	1033	667	632	2361	436	4284	3033	12682
Mars	222	1049	830	642	3304	416	4343	2507	13313
Avril	190	873	832	600	2668	365	3944	2131	11603
Mai	220	831	904	598	3339	325	4106	2126	12449
Juin	187	934	802	592	3115	320	3907	2378	12235
Juillet	170	1382	1112	169	7764	413	3875	0	14885
Août	156	1592	1490	134	10169	524	3621	0	17686
Septembre	162	700	720	688	2048	296	3329	1652	9595
Octobre	235	1005	930	698	2012	390	4657	1161	11088
Novembre	206	926	700	783	1220	385	4511	1665	10396
Décembre	159	792	623	483	1213	425	3862	1612	9169
Total	2404	12007	10159	6700	40845	4768	48661	20813	146357
Total N-1	2693	10775	5534	6253	30976	5014	40141	21743	124840

Fréquentation annuelle de 146 357 usagers contre 124 840 usagers en 2023, soit 17% d'augmentation.

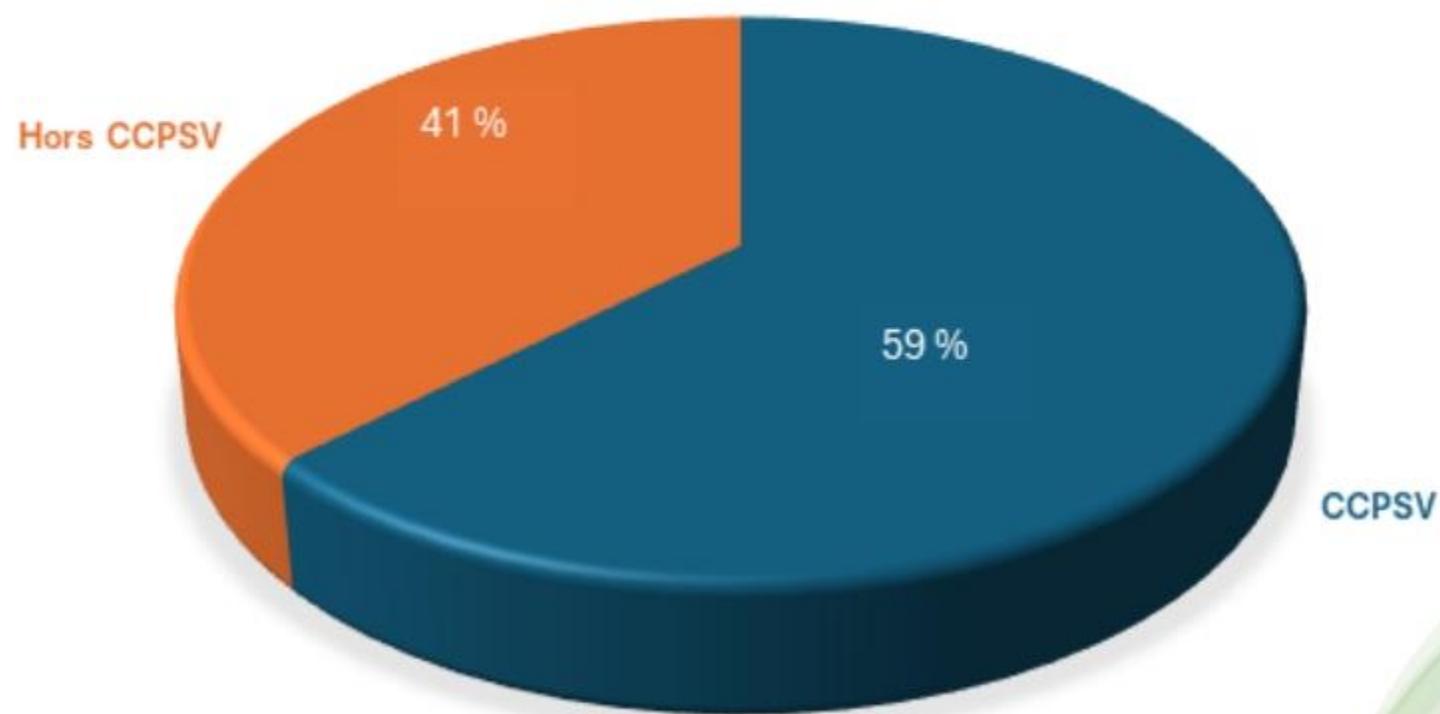
Fréquentation : Par produit

ÉVOLUTION MENSUELLE DE LA FRÉQUENTATION EN 2024



Fréquentation : Abonnés

RÉPARTITION DES ABONNÉS PASS PAR LOCALITÉ



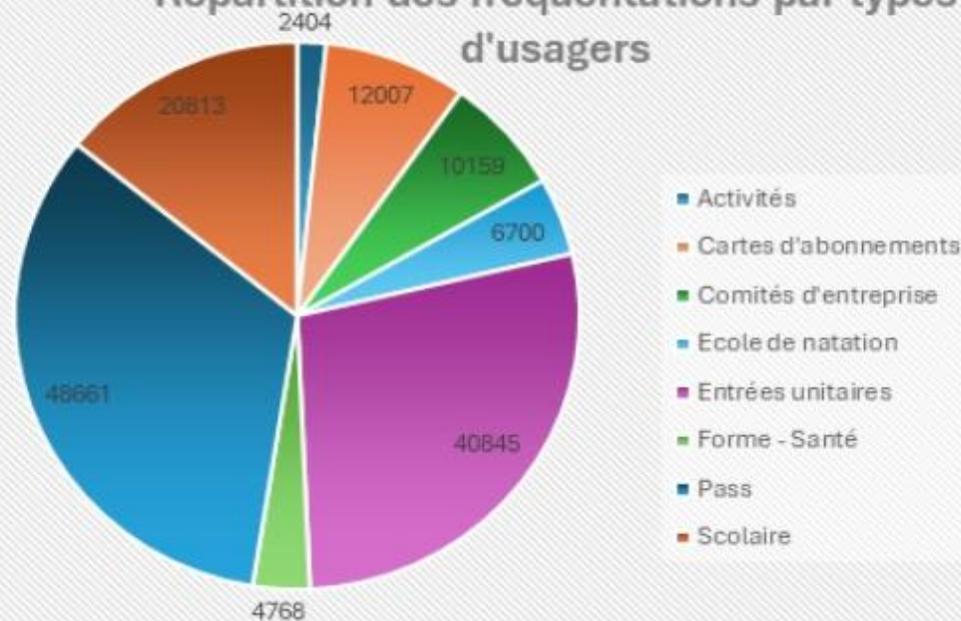
EVOLUTION MENSUELLE DES FREQUENTATIONS

— 2024 — 2023



Frequentation : Annuel

Répartition des fréquentations par types d'usagers



Fluides/Coût par usager

	Consommation annuelle	Charges annuelles	Coût par usager (HT)
GAZ	152 5452(KW/H)	207 690.12 €	1.41 €
ELECTRICITE	74 6631(KW/H)	172 384.80 €	1.17 €
EAU	11 407 (m3)	43 092.80 €	0.29 €
Total			2.87 €

Coût par usager

Le cout par usager en 2024 est de 2.87 euros contre 3.47 euros en 2023, soit une diminution de 18 %.

Gros entretien renouvellement

73 % de dépenses supplémentaires, soit 86 632€ pour un prévisionnel de 49 000€

Maintenance du bâtiment divers (Chlore gazeux, analyseurs, toboggan, SSI, plomberie, électricité, casiers, etc.)
(30 K euros)

Maintenance et remplacement du matériel d'exploitation (Photocopieur, robot, autolaveuses, matériel pédagogique, etc.)
(9 K euros)

Remplacement éclairage subaquatique bassin balnéo
(11.5 K euros)

Remplacement commande pompes bassin balnéo et extérieur
(3 K euros)

Remplacement des échangeurs bassins et ECS
(15.5 K euros)

Remplacement clôture extérieure
(3 K euros)

Remplacement des lecteurs RFID du contrôle d'accès tripode
(7.5 K euros)

Bilan financier :

Résultat

COMPTE DE RESULTAT	01/01/2024 31/12/2024	01/01/2023 31/12/2023	VARIATION	
Recettes piscine	507 159,11 €	402 349,02 €	104 810,09 €	26%
Recettes forme	224 790,68 €	191 781,29 €	33 009,39 €	17%
Contribution / Dotation à la régie	863 792,28 €	894 221,88 €	- 30 429,60 €	-3%
Produits divers	9 810,28 €	49 438,06 €	- 39 627,78 €	-80%
Produits	1 605 552,35 €	1 537 790,25 €	67 762,10 €	4%
Fluides	423 167,72 €	428 495,67 €	- 5 327,95 €	-1%
Achats	37 048,01 €	41 854,51 €	- 4 806,50 €	-11%
Services extérieurs	185 140,87 €	178 778,18 €	6 362,69 €	4%
Autres services extérieurs	140 160,48 €	116 044,41 €	24 116,07 €	21%
Impôts et taxes	61 365,59 €	44 097,17 €	17 268,42 €	39%
Charges de personnel	577 016,06 €	576 392,36 €	623,70 €	0%
Charges diverses	79 523,09 €	117 583,35 €	- 38 060,26 €	-32%
Charges	1 503 421,82 €	1 503 245,65 €	176,17 €	0%
TOTAL RESULTAT	102 130,53 €	34 544,60 €	67 585,93 €	196%

COMMUNICATION :

Manifestations exceptionnelles

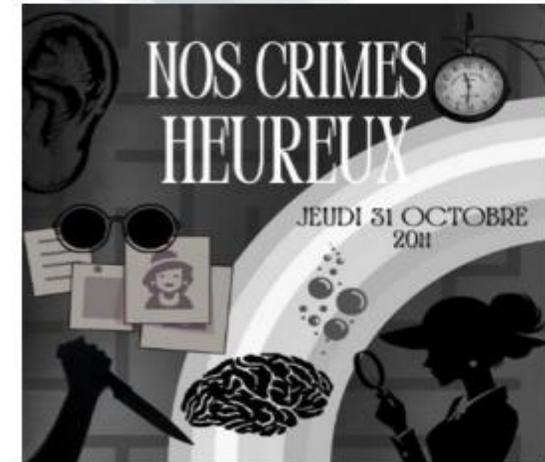
- Soirée guinguette :
59 participants



- Halloween : Animations enfants (Maquillage, distribution de bonbons, concours de déguisement etc.)



- Escape game géant : 48 participants



- Structures gonflables et animations sportives : Toute la saison estivale



Communication et qualité de services: Les offres



Offre sur les frais d'adhésions aux PASS du 1^{er} janvier au 15 février : 86 nouveaux abonnés



Offre sur les frais d'adhésions aux PASS du 1^{er} avril au 15 mai : 36 nouveaux abonnés



Offre sur nos cartes multi entrées du 11 au 27 octobre : 190 cartes vendues



Offre de rentrée : frais d'adhésion aux PASS à 10€. Nombre de pass



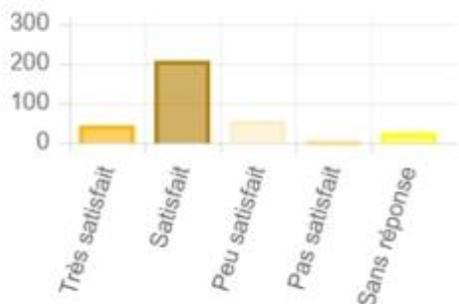
Offre sur nos cartes multi entrées du 26 février au 10 mars : 129 cartes vendues



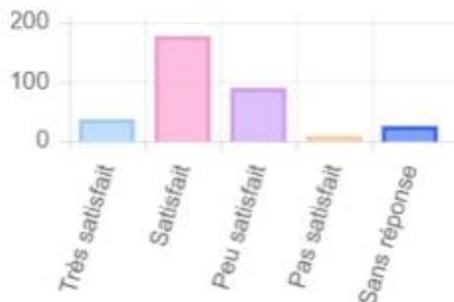
Communication et qualité de services: La satisfaction

372 répondants du 01/01/2024 au 31/12/2024

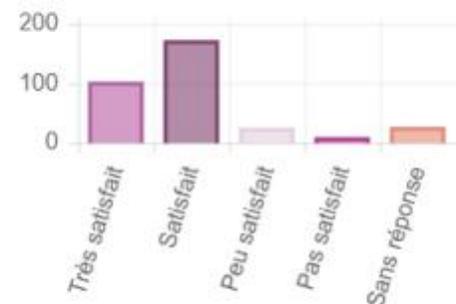
D'une manière générale, êtes-vous satisfait de l'établissement ?



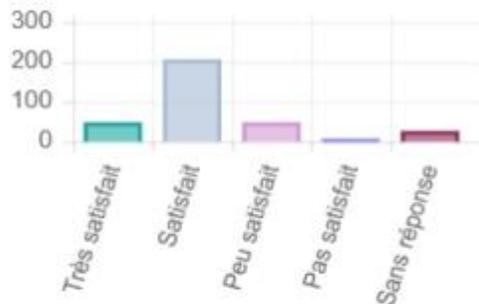
La qualité et le confort des installations



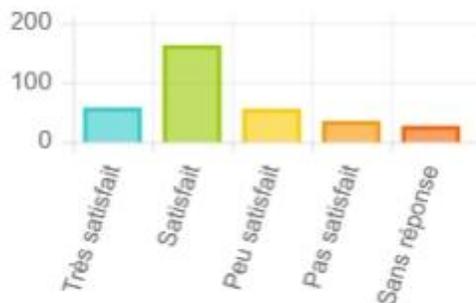
Les compétences et la disponibilité du personnel



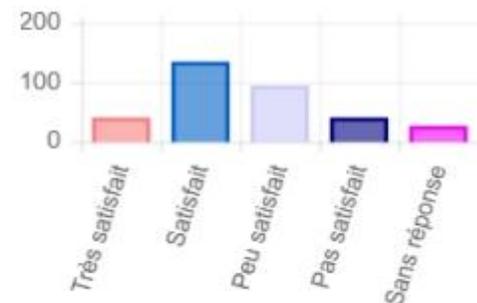
La qualité des prestations et des services proposés



Les horaires d'ouverture



La propreté et l'hygiène



EDUCATION POPULAIRE

PROJET TERRITORIAL D'EDUCATION POPULAIRE SEL ET VERMOIS 2022/2025

ACTIONS 2024



COMPTES ET LEGENDES

Axe 1 : engagement

Données chiffrées :

Nombres de jeunes différents sur le projet	16
Communes des jeunes	4 communes différentes Coyviller, Dombasle, Ville en Vermois, Saint Nicolas de Port
Nombre de bénévoles MJC investis sur le projet	5
Nombre de spectateurs représentation 1	91
Nombre de spectateur représentation 2	56
Communes des spectateurs	19 communes différentes Azelot, Burthecourt, Coyviller, Crevechamps, Flavini, Frouard, Heillecourt, Houdemont, Laxou, Manoncourt, Nancy, Saint Nicolas de Port, Saulxures, Saint Max, Tomblaine, Varangéville, Vezelize, Ville en Vermois, Virty le François.
Spectateurs -18 ans	53
Spectateurs +18ans	94

- Création d'un spectacle PAR et POUR les jeunes : écriture d'une pièce de théâtre par les jeunes à destination d'autres jeunes
- Valorisation du patrimoine local des communes :
 - Historique (personnages, événements et lieux clefs)
 - Culturel immatériel (expression, pratiques, représentations et récits transmis oralement)
 - Naturel (faune et flore)
- Rayonnement du projet :
 - Burthecourt : témoignages et 1 représentation,
 - Tonnoy : témoignages,
 - Ville en Vermois : témoignages,
 - Azelot (témoignages non retenus et relecture),
 - Saint Nicolas de Port témoignages et 1 représentation
- Publics visés : Chantiers – 11 à 17 ans / Représentation – 6 à 17 ans
- Financement CCPSV : 6379,59 €

Spectacle itinérant

Du 26 février au 1er Mars

C'est la suite d'une folle aventure qui s'étendra jusqu'à fin 2024 si ce n'est plus !

Ensemble, nous irons à la rencontre des habitants du Sel et Vermois pour recueillir leurs récits les plus surprenants et les légendes du coin. Pour quoi faire ? Un spectacle itinérant ! Mais avant d'écrire ou de mettre en scène quoi que ce soit, il nous faut de la matière.



RODOLPHE GRIET
INTERVENANT THÉÂTRE
D'IMPROVISATION MJC





- 9 jeunes ont participé à l'action loisir du lundi 22 avril au vendredi 26 avril 2024
- Fabrication de nichoirs à oiseaux et remise en état d'un bungalow près du restaurant Le petit gourmet (Ville en Vermois), près de l'école
- Problème constaté : pas de financement CAF donc pas d'appellation officielle « chantier jeune »
- Financement CCPSV : **6 057.08 €**



ESPRITS JEUNES

Axe 1 : engagement

- projet culturel et citoyen inclusif, favorisant l'engagement et l'expression de tous
- Des temps dédiés aux jeunes pour imaginer des actions (autour de la vidéo), des ateliers au collège, avec les communes. Travail sur le long terme.
- Thème : le bien-être animal (pile poil – bar ados...) les jeunes animent leurs propres actions ; au collège construction d'un jeu de société sur le temps méridien
- Les inscriptions concernent les 11-17 ans
- 29 participants répartis sur les 2 Soirées Esprits Jeunes
- 8 participants sur la Session Esprit Jeunes qui s'est déroulée sur 5 jours
- 12 participants pour 3 ateliers au collège
- Financement CCPSV : **3 678,11 €**

ESPRIT JEUNES

Les jeunes de la MJC ont initié le projet du "Pile Poils", un festival en faveur des animaux. Tu peux les rejoindre !

Après un temps pour faire avancer le Pile Poils, on partagera un moment sympa autour d'un curry végétal

22 NOVEMBRE 2024

18H30 - 21H30

UNE SOIRÉE RÉSERVÉE AUX 11-17 ANS

NOUVEAUX COMME ANCIENS

RÉSERVATION:
3€ par participant
mjcstnicolas.jeunesse@outlook.fr
07.49.31.91.42

Et on finira notre soirée coopérative par des jeux vidéos choisis pour l'occasion.

SORTIES À L'AVEUGLE

Axe 2 : culture /
sport



- Parmi les 289 enfants participants au total, 102 sont des enfants différents
- Résidence d'origine : 12 communes de la CCPSV
- 18 février 2024: Rallye découverte dans les rues de Metz, pique-nique et Karting
- 7 avril 2024: Visite guidée du four à chaux de la ligne Maginot à Lembach, repas à l'Auberge alsacienne et visite du chemin des Cimes et toboggan
- 31 août 2024: Visite du château de Lunéville, pique-nique et activité en équipe au Fort Pélissier
- 13 octobre 2024 : Jeu de piste au Jardin Botanique Jean-Marie PELT à Villers-les-Nancy, restaurant à volonté et Cosmic jump ou lazer max
- 15 décembre 2024: Visite du féru des Sciences à Jarville, restaurant et Bowling
- Financement CCPSV : **18 138,68 €**

STAGE ARTS DU CIRQUE

Axe 2 : culture / sport

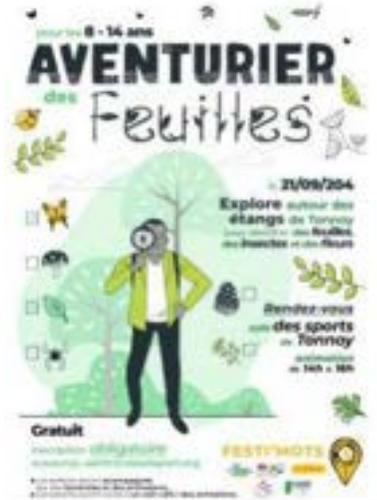


- du 29 avril au 3 mai 2024
- encadrement par deux intervenants en arts du cirque compagnie Rechne et des bénévoles
- Activités: jonglage, acrobatie, trampoline, échasses
- Spectacle de restitution le vendredi 3 mai pour clôturer le stage (cirque, expression théâtrale, jeu d'acteur, musique)
- 19 enfants de 6 à 10 ans
- Communes de résidence : Azélot, Ville En Vermois, Dombasle Sur Meurthe, Lupcourt, Haraucourt, Rosières aux Salines.
- Financement CCPSV : **1851,87€**



FESTI'MOTS

Axe 2 : culture / sport



- 87 jeunes de 6 à 16 ans
- Résidence d'origine : Azelot, Burthecourt aux Chênes, Crévic, Dombasle-sur-Meurthe, Ferrière, Lupcourt, Manoncourt-en-Vermois, Rosière-aux-Salines, Saint-Nicolas de Port, Tonnoy, Varangéville, Ville en Vermois
- Azelot - 26 janvier 2024: Soirée Yoga Conté puis atelier écriture / lecture autour des 5 sens
- Saint Nicolas de Port – 13 mars 2024: animation ludique sous forme de concours avec une série de jeux basés autour des mots
- Rosières aux Salines – 25 mai 2024: lecture / analyse d'une œuvre en cours de création, une réécriture de la chèvre de Monsieur Seguin, puis animation d'expression autour de cette histoire
- Burthecourt – 11 juillet 2024: balade contée dans le village, mettant en valeur le patrimoine et profitant de l'été pour écouter des histoires assis dans l'herbe
- Tonnoy – 21 septembre 2024: découverte d'une feuille de spécification, un outil scientifique permettant d'identifier / différencier les différents végétaux, et découvrir le champ sémantique autour de la végétation.
- Manoncourt – 30 novembre 2011: Après midi ludique autour du thème de Noel, des énigmes, des codes à déchiffrer... pour retrouver les cadeaux de Noel.
- Financement CCPSV : **6379,59 €**

VOITURES À PÉDALES

Axe 2 : culture /
sport



- Participation : de 6 à 11 ans – environ 50 jeunes / de 12 à 17 ans – environs 40 jeunes
- Les participants étaient tous issus de la CCPSV
- Le projet s'est déroulé en 2 temps :
 - La (re)construction - Des chantiers ont eu lieu dans chacun des villages ayant une voiture à pédales afin de restaurer les véhicules et en construire des nouveaux. Une mutualisation des moyens techniques et les compétences de chacun ont permis une (re)construction rapide et efficace. Les participants aux ateliers étaient issus de la CCPSV (toute tranche d'âge confondue). Lors de ces ateliers, les matériaux utilisés étaient issus en grande majorité de la récupération.
 - La course : La course à Azelot pour les enfants de 6 à 11 ans a eu lieu le matin sur un parcours de 80 mètres. Dès 13h30 et jusqu'à 15h00, la course pour les + de 12 ans a eu lieu sur un parcours de plus de 700 mètres.
- Réussite logistique mais bémol concernant la synergie avec le désistement des 2 MJC urbaines :
 - MJC DOMBASLE : Initialement prévu pour la décoration mais annulé début été.
 - MJC St Nicolas de Port : Initialement prévu pour participer à la course en tant que pédaleurs avec les ados mais annulé car pas assez d'inscrits.
- Financement CCPSV : **4792,22 €**



- Une session « base » en avril 2024, une session « approfondissement » en octobre 2024
- 11 participants en « base » dont 1 abandon et 9 participants en « approfondissement »
- Stage de base à Vigneulles les Hattonchâtel, stage sur la CCPSV et stage Approfondissement à Vigneulles
- Financement CCPSV : **8074,92 €**



BILAN & PERSPÉCTIVES

Axe 4 : Synergie

- Des difficultés concernant le partenariat urbain et rural:
 - Difficultés de communication et désengagement sur certains projets de la part des MJC
- Une bonne entraide entre les différents partenaires ruraux et institutionnels (prêt de matériel, partage de compétences, prêt d'agents,...)

Financement CCPSV : **807,60 €** uniquement pour la MJC de Dombasle-sur-Meurthe

➡ Une réflexion est à mener afin de fluidifier la communication entre les différents partenaires pour pouvoir mener cet axe de manière qualitative



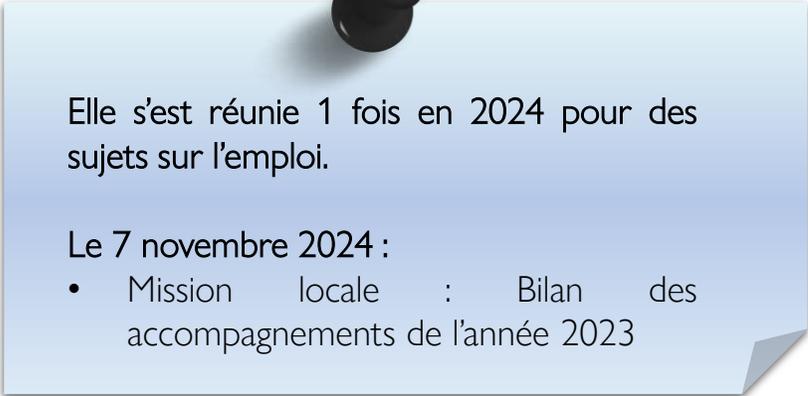
EMPLOI & INSERTION

La Commission Finances et Emploi-Insertion

La Commission Finances et Emploi-Insertion a en charge les questions liées au budget, aux finances publiques, à l'emploi et à l'insertion socio-professionnelle.

Concernant la partie Emploi-Insertion, la commission a pour objectif :

- De présenter le bilan annuel des jeunes accompagnés sur le territoire
- De présenter le renouvellement de la convention entre la Mission Locale du Grand Nancy et la Communauté de Communes



Elle s'est réunie 1 fois en 2024 pour des sujets sur l'emploi.

Le 7 novembre 2024 :

- Mission locale : Bilan des accompagnements de l'année 2023

Quelques chiffres

325 jeunes en contact avec la Mission Locale (372 en 2023)

256 jeunes accompagnés (286 en 2023)

88 créations de dossiers (118 en 2023)

168 dossiers déjà créés (168 en 2023)

69 jeunes non pas donnés suite (86 en 2023)

Accompagnement à
l'emploi et à la
formation
professionnelle pour
les jeunes de 16 à 26
ans

45%



Femme

55%



Homme

Le profil des jeunes

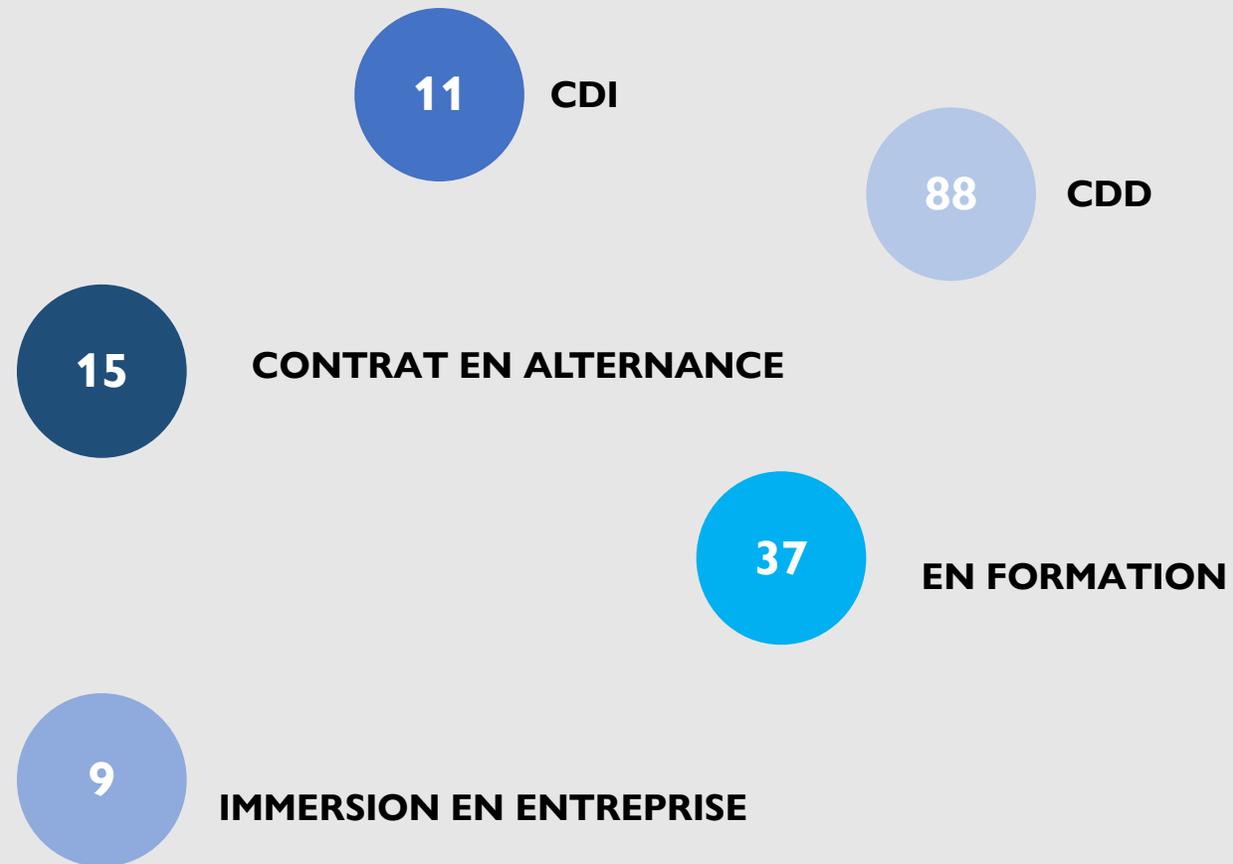
Niveau de qualification		Age	
III+	5,5 %	16-17 ans	22 jeunes
IV	43 %	18-21 ans	127 jeunes
V	25 %	22-25 ans	92 jeunes
Vbis	18 %	26 +	15 jeunes
VI	8,6 %		

Correspondance des niveaux	
Niveau VI	Sans diplôme
Niveau V bis	Infra 3ème et niveau V non obtenu
Niveau V	CAP, BAP, BEPC
Niveau IV	Bac, BT, BP
Niveau III+	BTS, DUT, licence,...



Jeunes sortis du dispositif

151
MISES EN SITUATION
PROFESSIONNELLE
(205 en 2023)





MOBILITÉ

Zoom sur... l'inauguration de l'aire de covoiturage de Ville-en- Vermois

- Coût des travaux : **260 000 €**
(avec participation du
Département et de l'Etat)
- **35 places de stationnement** dont
1 adaptée aux Personnes à
Mobilité Réduite
- Borne de recharge électrique à
venir
- Complète le maillage territorial
- En phase avec la stratégie sur les
mobilités partagées



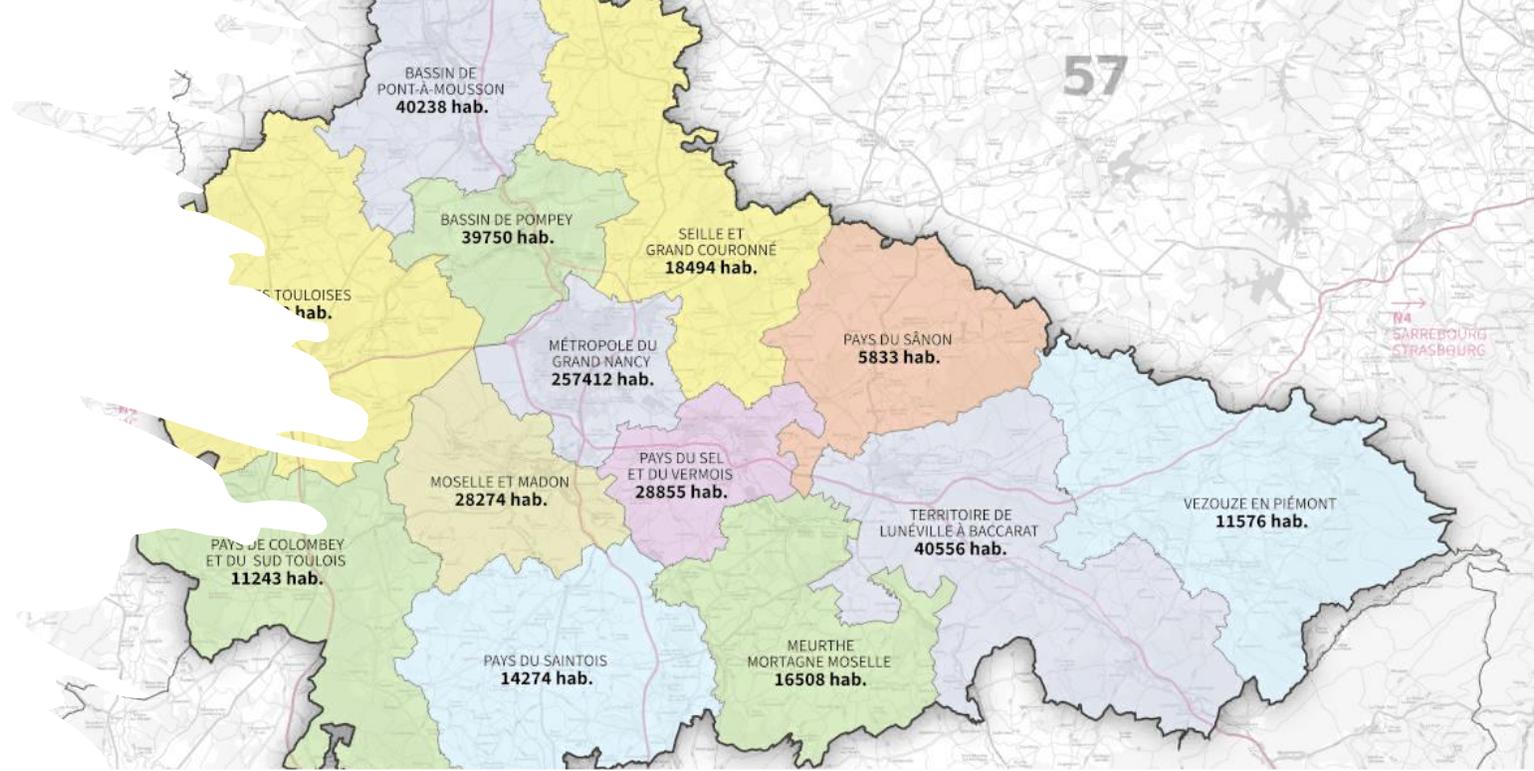
Préparer les dessertes de demain

- Définition d'une nouvelle **offre de desserte** de la **Navette**
 - Systématisation de la desserte de la **ZAC des Sables** en lien avec la stratégie de développement économique territorial
 - Offrir aux habitants un meilleur accès aux commerces et restaurants de la zone
- Etude de la **restructuration des lignes 23 et 24 du réseau Sub** en lien avec la Métropole du Grand Nancy
 - Concilier une meilleure efficacité économique avec les besoins des usagers



Un travail partenarial à toutes les échelles

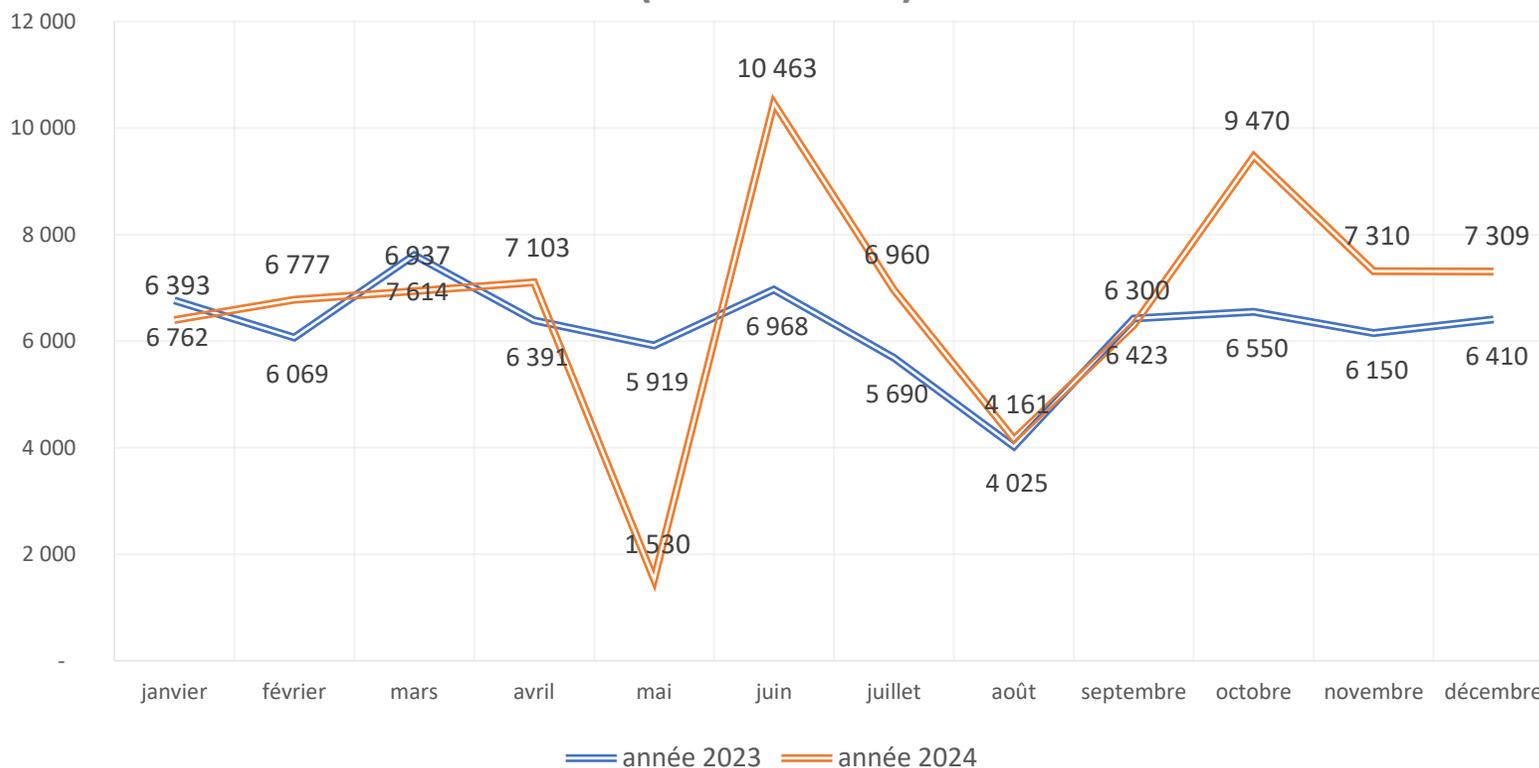
- Participation au démarrage du **bassin de mobilité « Cœur de Lorraine »** avec la Région Grand Est et les collectivités partenaires
- Projet de « **SERM** » (Service Express Régional Métropolitain) engagé sur le Sillon Lorrain jusqu'à Lunéville
- La CCPSV, partie prenante à l'étude pilotée par SCALEN sur la **gouvernance des mobilités dans le bassin de vie de Nancy**
- Des statuts renouvelés au **SMTSN** pour une **gouvernance plus transparente**



Fréquentation des réseaux intercommunaux

- **5 742 voyageurs supplémentaires** pour la **Navette** en 2024

FRÉQUENTATION MENSUELLE NAVETTE CCPSV
(2023-2024)



- **+ 11,6 %** de fréquentation pour le **TAD**

	2024	2023	Evolution	
janvier	72	52	20	38,5%
février	78	39	39	100,0%
mars	118	58	60	103,4%
avril	72	102	-30	-29,4%
mai	90	102	-12	-11,8%
juin	129	104	25	24,0%
juillet	86	92	-6	-6,5%
août	48	38	10	26,3%
septembre	94	100	-6	-6,0%
octobre	96	94	2	2,1%
novembre	82	70	12	17,1%
décembre	52	60	-8	-13,3%
TOTAL	1 017	911	106	11,6%



facebook

Instagram

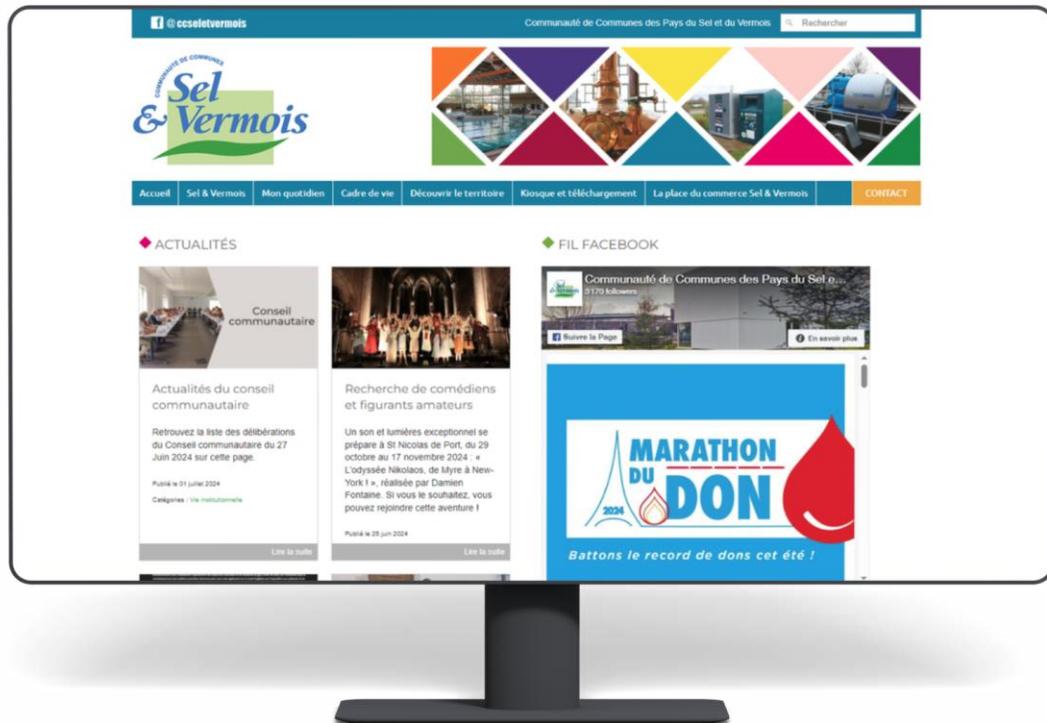


Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois

2,5 K J'aime • 3,7 K followers

COMMUNICATION

Site Internet



- **147 767 sessions** (139 680 en 2023)
- **1 308 907 pages vues** (1 115 551 en 2023)

Facebook

Au 31/12/2024 :

- **3434 abonnés** (2845 en 2023)
- augmentation de 20%



Couverture ⓘ

Exporter ▼

113 325 ↑ 195,3 %



Visites ⓘ

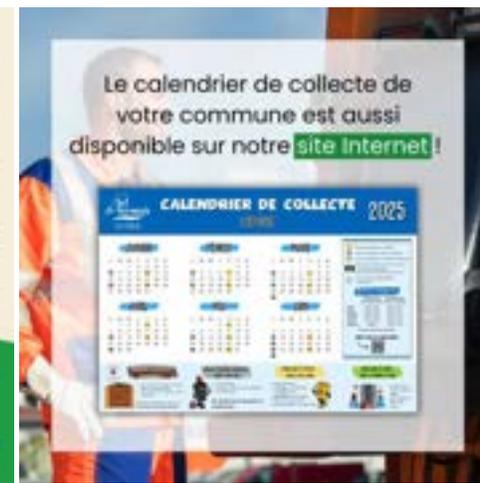
Exporter ▼

89 758 ↑ 217,4 %



- Couverture Facebook (estimation du nombre de personnes ayant vu au moins une fois une publication) : **113 325** (100 188 en 2023)
- Visite de la page : **89 758** (52 000 en 2023)

Publications les plus populaires de l'année 2024 :



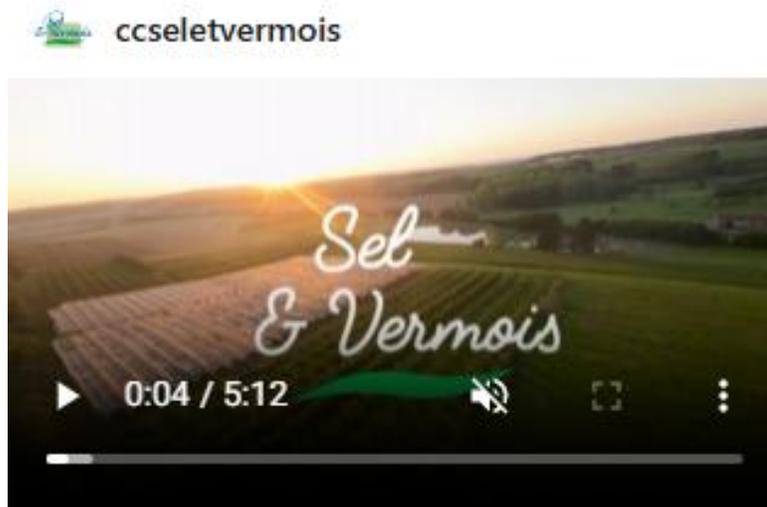
Instagram

Au 31/12/2024 :

- 298 abonnés (257 en 2023)
- augmentation de 16%



- Publication de la vidéo promotionnelle pour le lancement de la saison touristique
- Mise en avant des différents hébergements du territoire pendant tout l'été



ccseletvermois 🌞 La saison touristique est lancée, découvrez la vidéo promotionnelle du tou... more



Où dormir sur le territoire Sel &...

Mercredi 4 septembre 09:00

👁️ 14 ❤️ 14
👤 0 ➡️ 0



Où dormir sur le territoire Sel &...

Vendredi 16 août 09:00

👁️ 8 ❤️ 7
👤 0 ➡️ 0



Où dormir sur le territoire Sel &...

Vendredi 2 août 09:02

👁️ 7 ❤️ 7
👤 0 ➡️ 0

LinkedIn

Au 31/12/2024 :
- 60 abonnés (25 en 2023)



Publications de 3 offres d'emplois



Sel & Vermois

Nous recrutons !

🔍 Agent (h/f) du service des eaux (dominante eau potable)

Limite de candidature : 14/09/2024

Prise de poste : dès que possible

Type d'emploi : Permanent

- Une collectivité territoriale à taille humaine
- Au cœur d'un territoire dynamique
- Une mission essentielle dans le quotidien des habitants



Sel & Vermois

Nous recrutons !

🔍 Collaborateur de la directrice générale des services, secrétaire des assemblées et responsable du pôle accueil (h/f)

Limite de candidature : 23/11/2024

Prise de poste : 01/01/2025

Type d'emploi : Permanent

- Une collectivité territoriale à taille humaine
- Au cœur d'un territoire dynamique
- En étroite collaboration avec l'élu en charge de la promotion du tourisme



Sel & Vermois

Nous recrutons !

🔍 Agent (h/f) du service des eaux (dominante électromécanique)

Limite de candidature : 19/10/2024

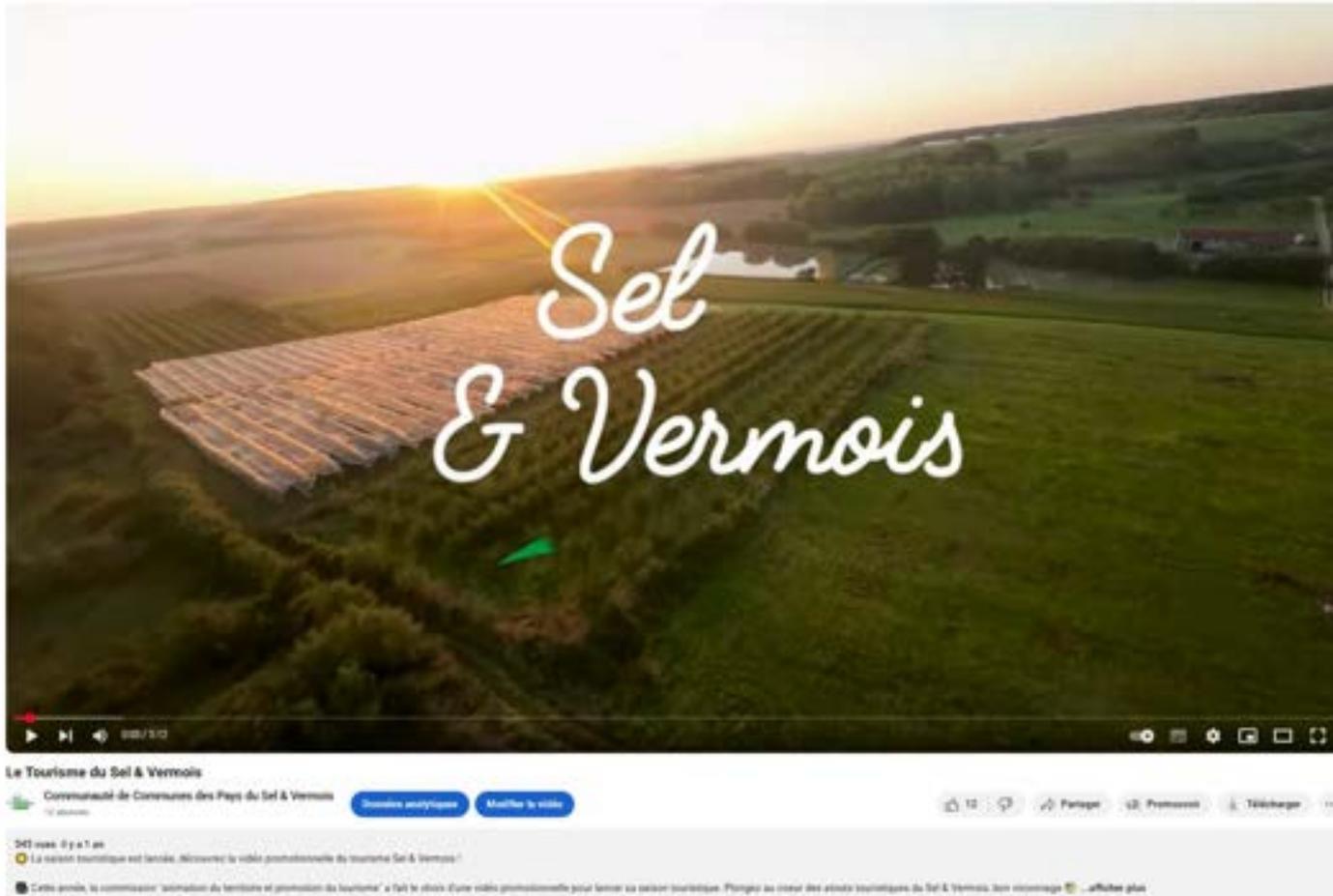
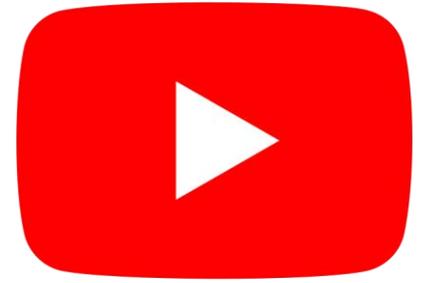
Prise de poste : dès que possible

Type d'emploi : Permanent

- Une collectivité territoriale à taille humaine
- Au cœur d'un territoire dynamique
- Une mission essentielle dans le quotidien des habitants

YouTube

Au 31/12/2024 :
- 12 abonnés



- Création d'une chaîne YouTube
- Mise en ligne de la vidéo promotionnelle sur le Tourisme du Sel & Vermois, le 22 mars 2024
- **467 vues** sur cette vidéo en 2024

Supports de communication



Le Mag' 27 (imprimé)



Le Mag' 28 (en ligne)



Autocollants pour la gestion des déchets



Guide des déchets



Calendriers de collecte



EAU & ASSAINISSEMENT

Service des Eaux de la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois (CCPSV) : compétences Eau et Assainissement.

Données 2024 du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

La Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois (CCPSV) possède les compétences : Eau potable et Assainissement, en régie sur les 16 communes de son territoire.

Azelot, Burthecourt-aux-Chênes, Crévic, Coyviller, Dombasle-sur-Meurthe, Ferrières, Hudiviller *, Lupcourt, Manoncourt-en-Vermois, Rosières-aux-Salines, Saffais, Saint-Nicolas-De-Port, Sommerviller *, Tonnoy, Varangéville et Ville-en-Vermois.

** ces communes sont gérées en délégation de service public (DSP), sous l'autorité du Syndicat Intercommunal des Eaux (SIE) de Sommerviller - Vitrimont.*

Concernant la gestion du prélèvement de la ressource en eau jusqu'à l'acheminement aux réservoirs de stockage, elle est sous prestation de service (Veolia), selon les règles d'un marché public.

Concernant la gestion des stations d'épuration de Dombasle-sur-Meurthe, et de Varangéville – Saint-Nicolas-De-Port, elles sont sous prestation de service (Saur), selon les règles d'un marché public.



Organigramme du Service des Eaux



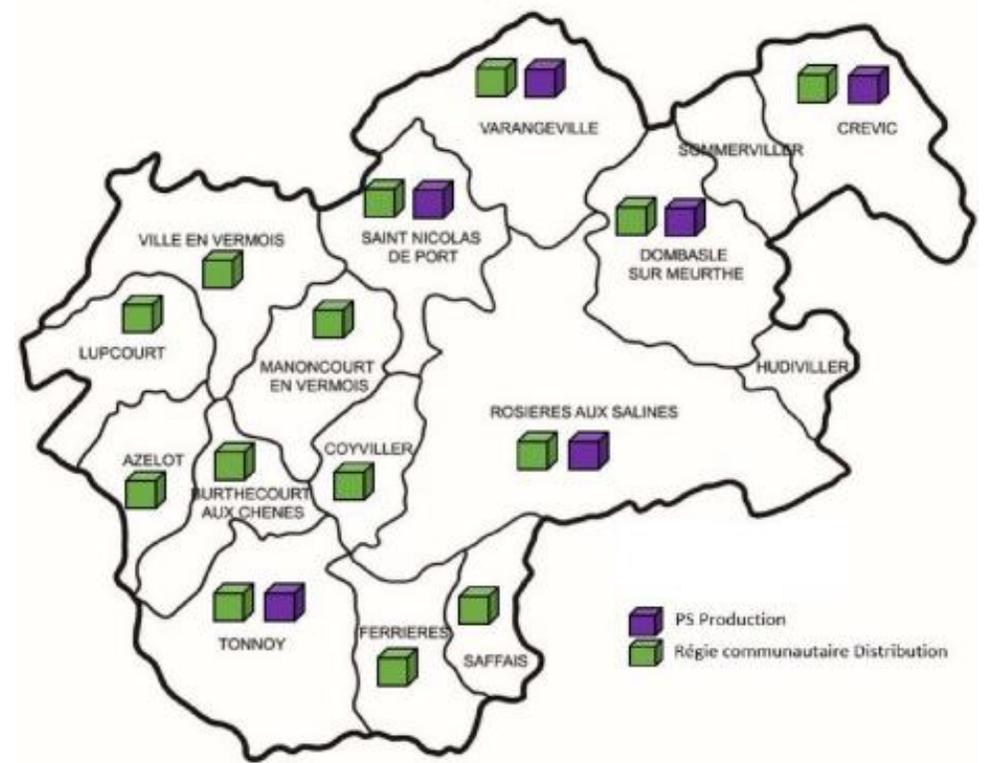
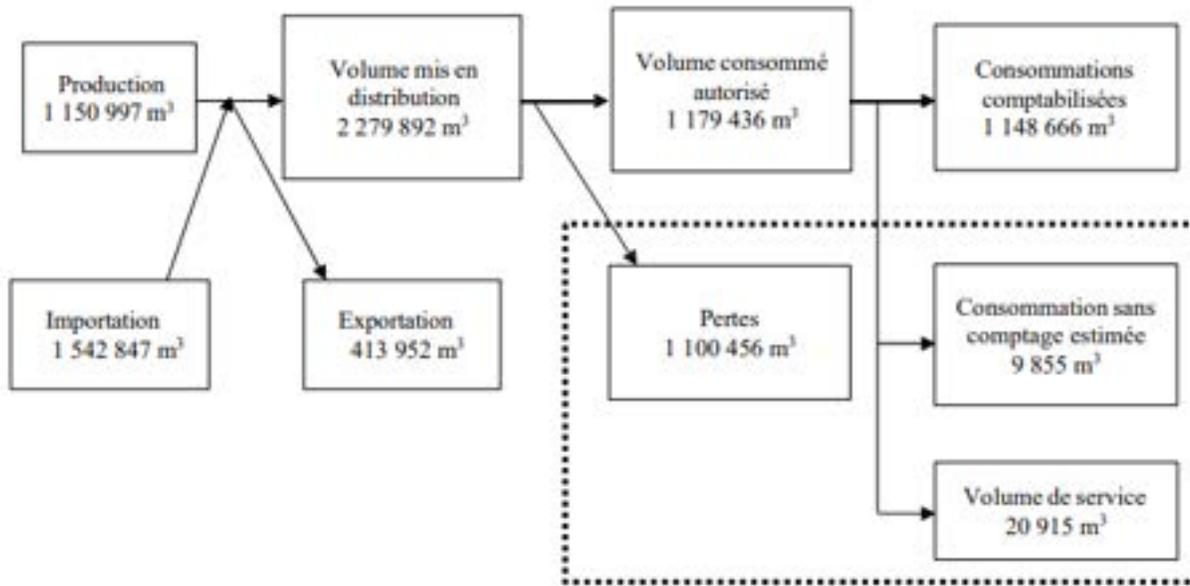
Une Directrice Eau et Assainissement : Mme Eva ASENSIO (remplaçante de Julien BENIGNA).

Un Chef d'Equipe : M. Franck CARIDADE.

Trois assistantes administratives : Mme Gwladys DEBERG, Mme Mélissa GIUDICI et Mme Mélanie GERMAIN.

Dix agents techniques : M. Kevin OGER, Rémy PECHE, Kenny NICOLAS (remplaçant de Robin LEDOUX), M. Manson BOOMKARTNER (remplaçant de Lucas BONTEMPS), M. Michel CARDANI, M. Benoit STUTZMANN, M. Guillaume MONFORT (remplaçant de Rémi DUBOIS), M. Florian JACQUES, M. Antoine PSZONAK et M. Philippe NICOLAS.

EAU POTABLE



Le Service public d'eau potable dessert 29 257 habitants et 11 576 abonnés.

Travaux de réparation et de renouvellement pour : Amélioration du rendement, Optimisation des performances techniques.

Interventions multiples de l'ordre de 150-200/an.

Mais : Rendement à 60% au lieu de 85% ; Contrainte budgétaire impactant les travaux relatifs aux fuites.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La commune d'**Azelot** dispose d'une station d'épuration des eaux usées de type Infiltration-Percolation sur Sable d'une capacité de 600 équivalents habitants (EH) depuis décembre 2005.

La commune de **Burthecourt-aux-Chênes** dispose d'une station d'épuration de type Filtres plantés de roseaux (FPR), d'une capacité de 110 EH depuis décembre 2017.

La commune de **Coyviller** dispose d'une station d'épuration des eaux usées de type Infiltration-Percolation sur sable d'une capacité de 170 EH depuis décembre 2007.

Les communes de **Crévic** et de **Sommerviller** disposent d'une station d'épuration des eaux usées de type Infiltration-Percolation sur sable d'une capacité de 2 000 EH depuis mars 2003.

La commune de **Dombasle-sur-Meurthe** dispose d'une station d'épuration des eaux usées de type boues activées (BA) d'une capacité de 10 000 EH depuis janvier 2004.

La commune de **Ferrières** dispose d'une station d'épuration de type FPR, d'une capacité de 300 EH depuis novembre 2012.

La commune d'**Hudiviller** dispose d'une station d'épuration de type FPR, d'une capacité de 410 EH depuis août 2017.

Accusé de réception en préfecture

Entretien de 200 km de réseau, Astreinte 24h/24 7j/7.

Taux de conformité important sur les « petites » stations d'épuration (STEP), mais moindre sur les plus « grosses ».

Investissements dans les installations techniques pour :

Optimisation des performances techniques.

Mais : Manquement administratif ou mise en demeure des STEPs ; Contrainte budgétaire impactant les travaux relatifs aux traitements.

La compétence de l'Assainissement non collectif (ANC) de la CCPSV a été déléguée par contrat au Syndicat Départemental d'Assainissement Autonome du Meurthe et Moselle (SDDA 54).



Les communes de **Lupcourt** et de **Ville-en-Vermois** disposent d'une station d'épuration des eaux usées de type Infiltration-Percolation sur sable d'une capacité de 1 200 EH depuis août 2007.

La commune de **Manoncourt-en-Vermois** dispose d'une station d'épuration des eaux usées de type Infiltration-Percolation sur sable d'une capacité de 350 EH depuis novembre 2007.

La commune de **Rosières-aux-Salines** dispose d'une station d'épuration des eaux usées de type BA d'une capacité de 3 200 EH depuis février 1986.

La commune de **Saffais** ne dispose pas à ce jour de système de traitement des eaux usées communales. Une étude est en cours pour l'implantation d'une station d'épuration de type FPR sur la commune.

Les communes de **Saint-Nicolas-de-Port** et de **Varangéville** disposent d'une station d'épuration des eaux usées type BA d'une capacité de 12 500 EH depuis juin 2002.

La commune de **Tonnoy** dispose d'une station d'épuration des eaux usées type Infiltration-Percolation sur sable d'une capacité de 700 EH depuis 2000.

Commissions d'exploitation en 2024

5 Février

- Présentation des actions du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) déclinées sur les volets Eau potable et Assainissement.
- Modification des règlements de service d'eau potable et d'assainissement"
- Présentation des résultats de l'étude technico-économique d'assainissement de Saffais et choix du mode d'assainissement de la commune.
- Avenant à la convention facturation d' assainissement du SIE de Sommerville-Vitrimont.
- Présentation des investissements 2024.

6 Juin

- Rapports annuels (RPQS) : Eau et Assainissement pour l'année 2023.
- Avenant n°1 au marché de prestation de service (PS) Eau Potable.
- Avenant n°1 au marché de PS Assainissement.
- Avenant n°1 à la convention d'achat d'eau brute à la CC Moselle et Madon (Puits de Flavigny).
- Dégrevements exceptionnels (remises gracieuses).

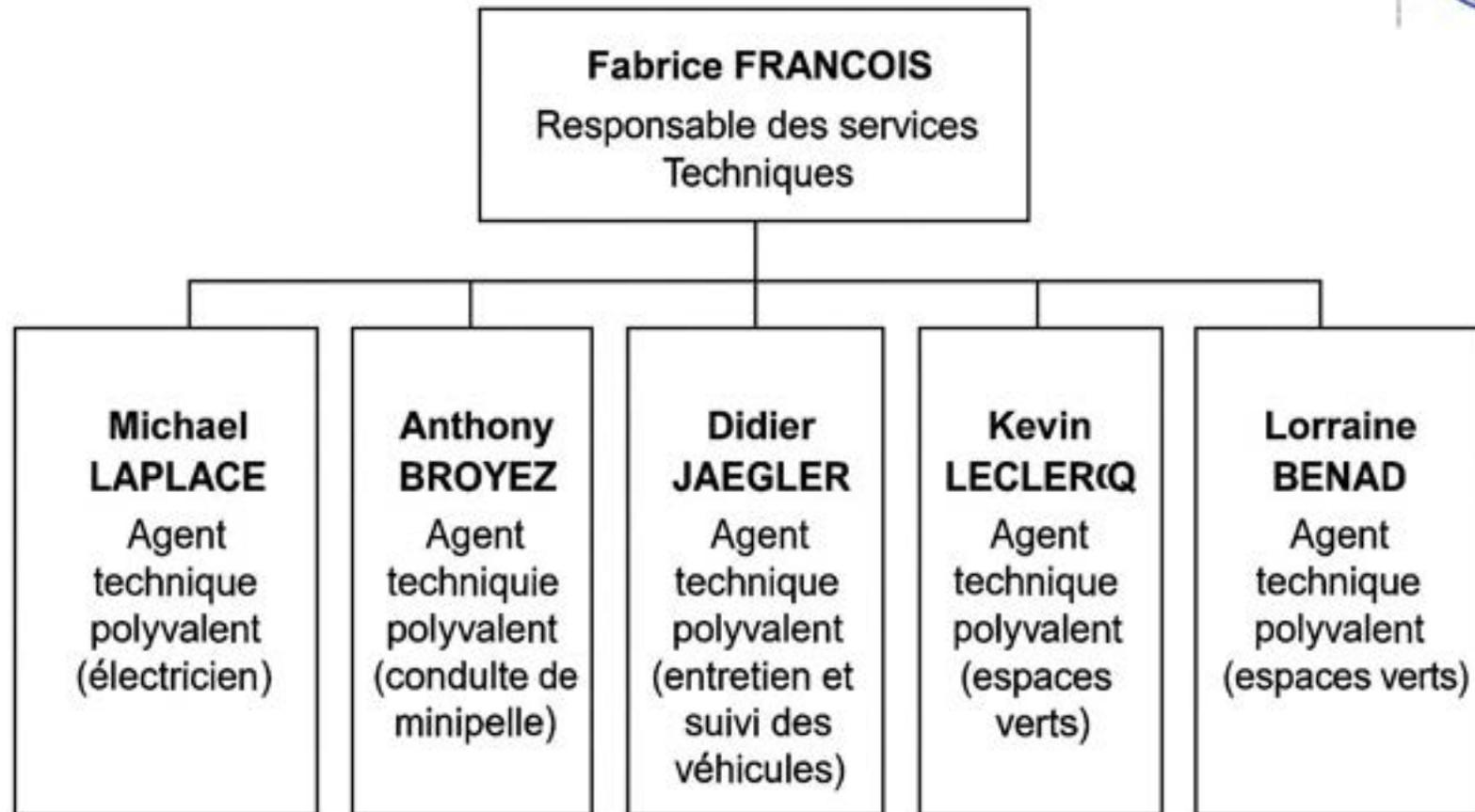
21 Novembre

- Situation sur le SIE Sommerviller-Vitrimont.
- Avancement du projet de la Nouvelle usine de Velle-sur-Moselle.
- Avancement du projet de la station d'épuration de Saffais.
- Synthèse sur la réforme des redevances de l'Agence de l'Eau (AERM).
- Présentation des tarifs 2025 : Eau et Assainissement.
- Relance sur les travaux de voirie des communes de la CCPSV.
- Avis sur les délibérations à venir : réforme des redevances de l'AERM ; Renouvellement des conventions avec la Chambre de l'Agriculture, Révision de la table d'égouttage pour la STEP de Dombasle et Remises gracieuses pour deux abonnés.



SERVICES TECHNIQUES

Organigramme



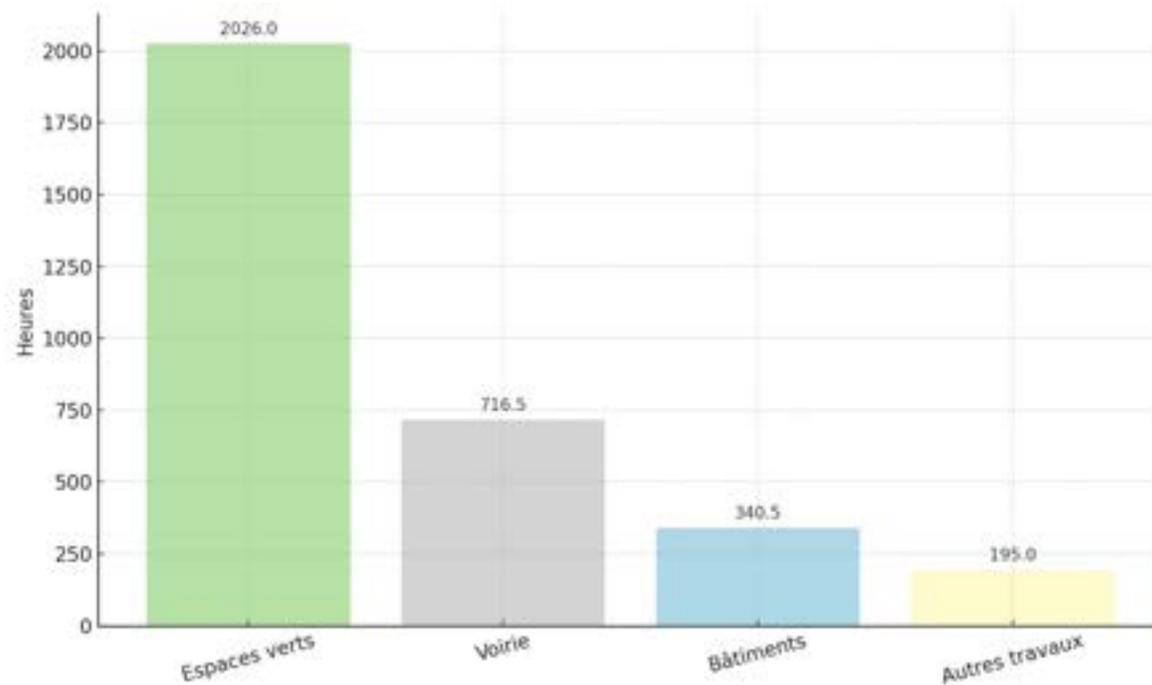
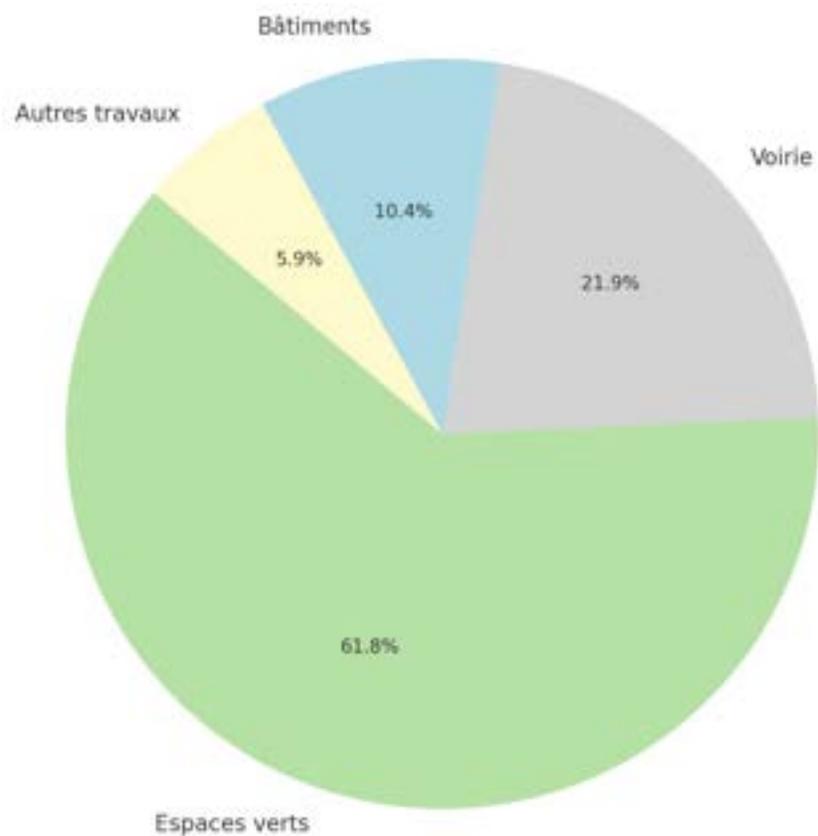


LES COMMUNES

Tableau de répartition des heures dans les communes 2024

BILAN D'ACTIVITES DANS LES COMMUNES ANNEE 2024														
COMMUNES	Travaux espaces verts				Travaux Voirie				Travaux Batiments			AUTRES	TOTAL	
	Tontes	Elagage	Minipelle	TOTAL	EP (nacelle)	Illus (nacelle)	Nacelle	TOTAL	Elec	Peinture Tapisserie	TOTAL			
AZELOT	187 h		08 h	195 h			04 h	04 h	17,5 h	32 h	49,5 h	Cimetière 17 h	265,5 h	
BURTHECOURT	220 h	10 h	53 h	283 h		15 h		15 h		89 h	89 h	39 h	426 h	
COYVILLER	254,5 h		06 h	260,5 h	04 h	81 h		85 h	01 h		01 h	37 h	383,5 h	
CREVIC		Broyeur 18 h	20 h	38 h			04 h	04 h					42 h	
DOMBASLE		Broyeur 07 h	38 h	45 h	140 h	07 h		147 h					192 h	
FERRIERES	343 h	35 h		378 h		23,5 h		23,5		06 h	06 h	08 h	415,5 h	
HUDIVILLER	197 h	33 h		230 h		35 h		35 h	06 h	65 h	71 h	56 h	392 h	
LUPCOURT				00 h				00 h			00 h		00 h	
MANONCOURT	282,5 h			282,5 h		24,5 h		24,5 h				08 h	315 h	
ROSIERES			14 h	14 h	84		2	86 h					100 h	
SAFFAIS	184 h	63 h		247 h		15 h		15 h				22 h	284 h	
SOMMERVILLER				00 h				00 h			00h		00 h	
SAINT-NICOLAS					91,5 h	25 h		116,5 h					116,5 h	
TONNOY				00 h				00 h			00 h		00 h	
VARANGEVILLE					125 h			125 h					125 h	
VILLE-EN-VERMOIS	53 h			53 h	21 h	15 h		36 h	04 h	120 h	124 h	08 h	221 h	
TOTAL DES HEURES				Total heures Espaces				Total heures Voirie				Total heures Batiments	Total heures autres	Total heures
				2026 h				716,5 h				340,5 h	195 h	3278 h

Répartition des heures par catégorie de travaux – Communes 2024



La Communauté de Communes

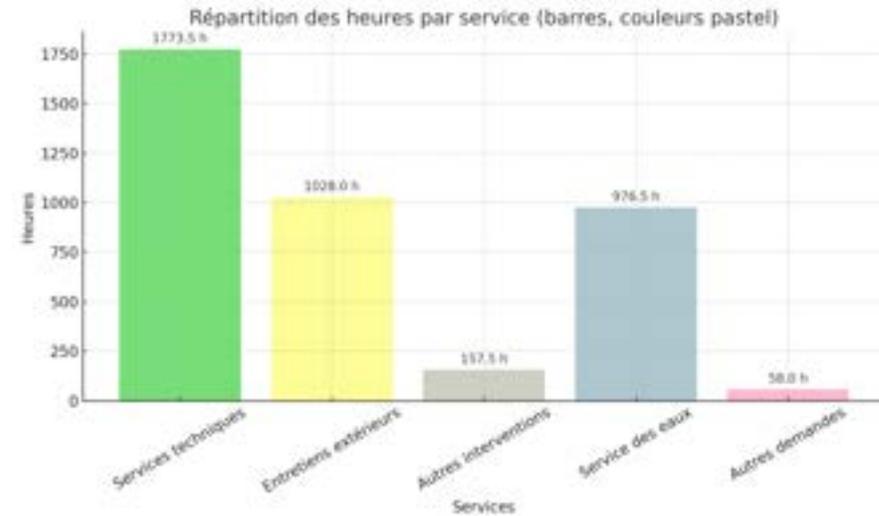
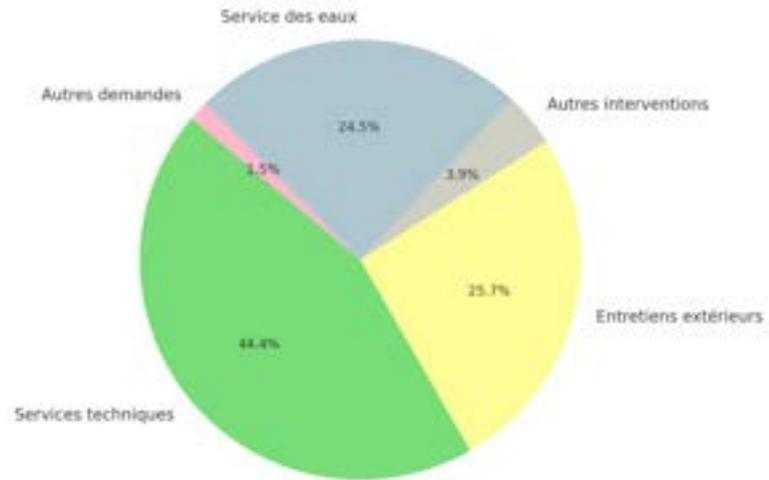


Tableau de répartition des heures C-C

TRAVAUX CC SEL&VERMOIS			
	observations	Nb heures	TOTAL
SERVICES TECHNIQUES			
TONTE		393,5h	
AMENAGEMENT ELAGAGE		598,5h	
ENTRETIEN BATIMENT ET MATERIEL		781,5h	
			1773,5h
AUTRES ENTRETIENS EXTERIEURS			
PONCET		438,0h	
AIRES DE COVOITURAGE		136,5h	
VOIES DOUCES (VELO VOIEDOMBASLE/ROSIERES)		429,5h	
CHEMINS DE RANDONNEES		24,0h	
			1028h
AUTRES INTERVENTIONS			
ABORDS CONTENEURS VERRE/BENNES VEGETAUX		70,0h	
REPARATION PAV ABRI , DECHETTERIE		10,5h	
CASERNE DES POMPIERS			
AUTRES		77,0h	
			157,5h
SERVICE DES EAUX			
ASSAINISSEMENT STEP		976,5h	
EAU POTABLE RESERVOIRS			
AUTRES			
			976,5h
AUTRES DEMANDES			
	ATRIUM	58h	
			58,0h
		TOTAL	3993,5h

Répartition des heures C-C

Répartition des heures par service (couleurs pastel)





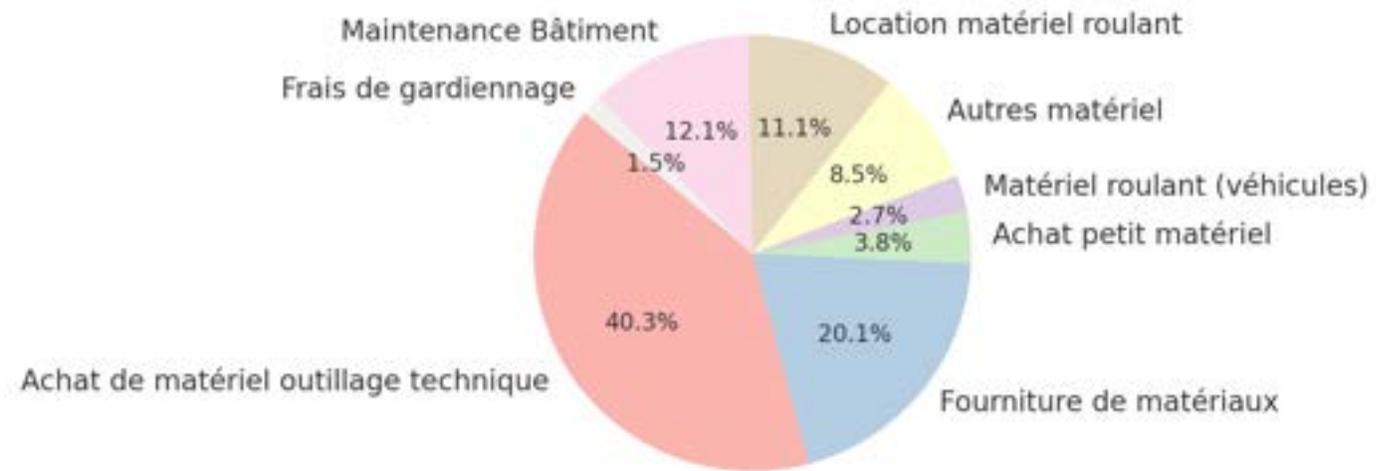
COMPTON
**Sel
& Vermois**



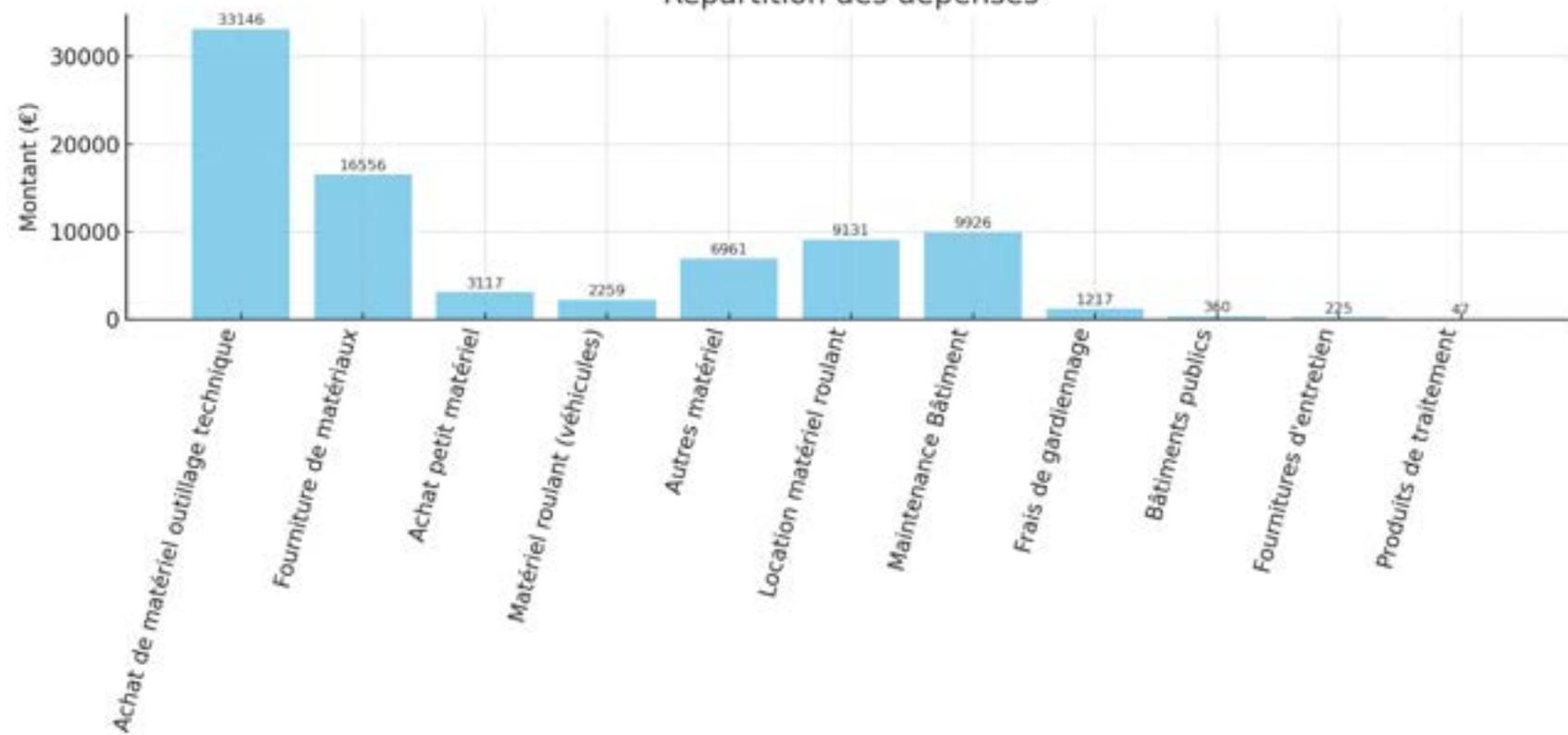
BUDGET 2024 ST

POSTES	OBSERVATIONS	MONTANTS TTC
Achat de matériel outillage technique	Tondeuse débroussailleuse, taille haie karcher haute pression	33 146,40 €
Fourniture de matériaux	Fourniture de matériaux création vestiaire CC	16 556,50 €
Achat petit matériel	meuleuse , visseuse , coupe carreaux vestiaire	3 116,76 €
Matériel roulant (véhicules)	Réparations , CT véhicules	2 259,16 €
Autres matériel	Réparations tondeuses,tailleshaies et débroussailleuses	6 960,89 €
Location matériel roulant	Location camion Master benne et Peugeot E 208	9 130,61 €
Maintenance Batiment	Contrats de vérifications des infrastructures	9 926,15 €
Frais de gardiennage	Surveillance de site	1 216,56 €
Batiments publics		360,00 €
Fournitures d'entretien		225,49 €
Produits de traitement	Produits d'entretien	47,16 €
	TOTAL	406 094,39 €

Répartition des dépenses



Répartition des dépenses





Divers Travaux et Réalisations 2024

Service Technique

Pose de pavés pour améliorer
l'accessibilité et l'esthétique des
voies piétonnes.

Pose de pavés – Manoncourt



Nettoyage de chéneaux et pose de pics anti-pigeons – École Hudiviller

Entretien des chéneaux et installation de pics pour éviter la nidification et maintenir la propreté.





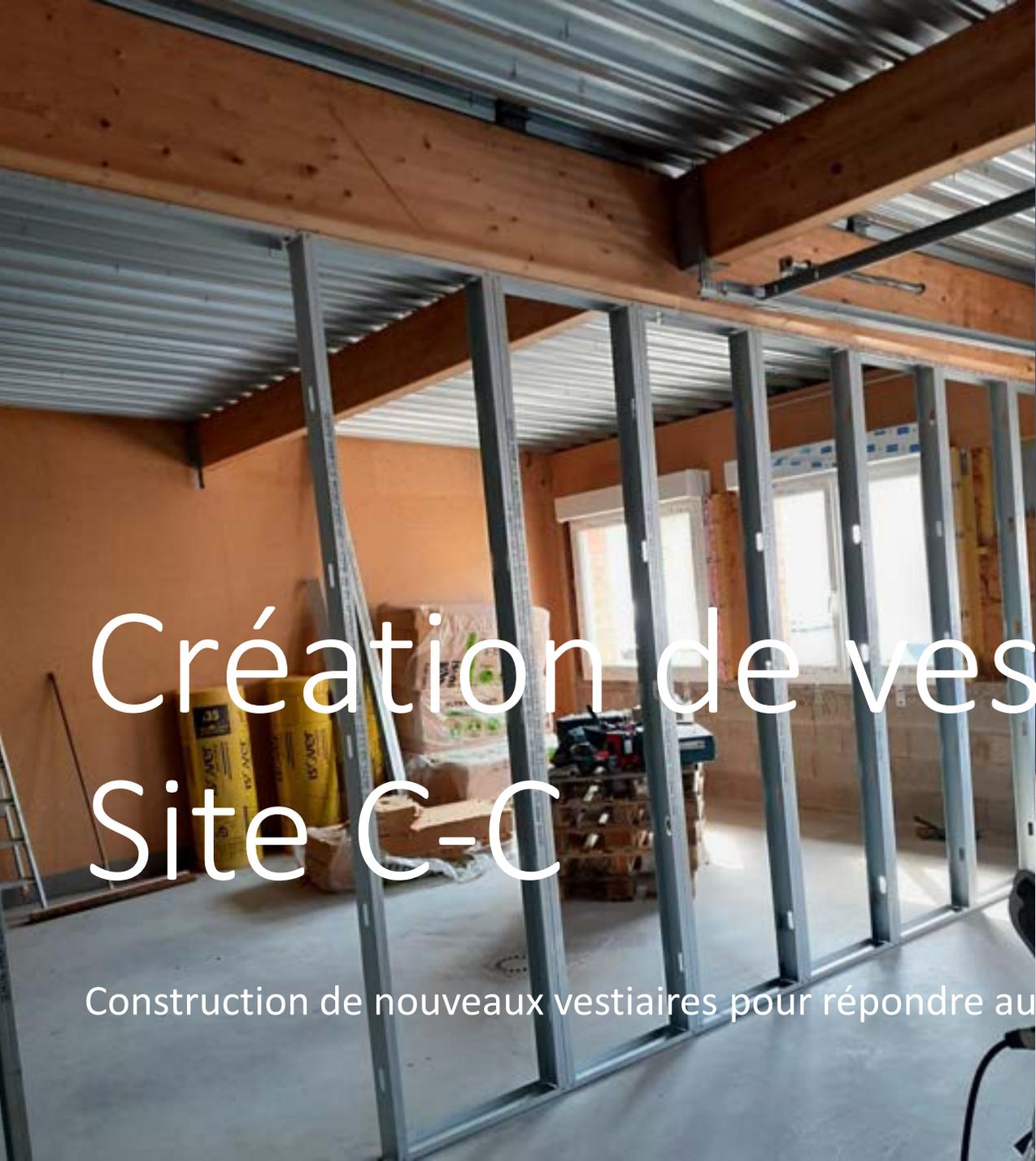
Travaux de rénovation – Salle des fêtes de Burthecourt

Rénovation intérieure

Travaux de terrassement – Avec le service des eaux

Travaux coordonnés pour la mise à
jour des canalisations et le
réaménagement du terrain.





Création de vestiaires – Site C-C

Construction de nouveaux vestiaires pour répondre aux besoins des agents



Aide technique sur l'organisation de la marche goumande

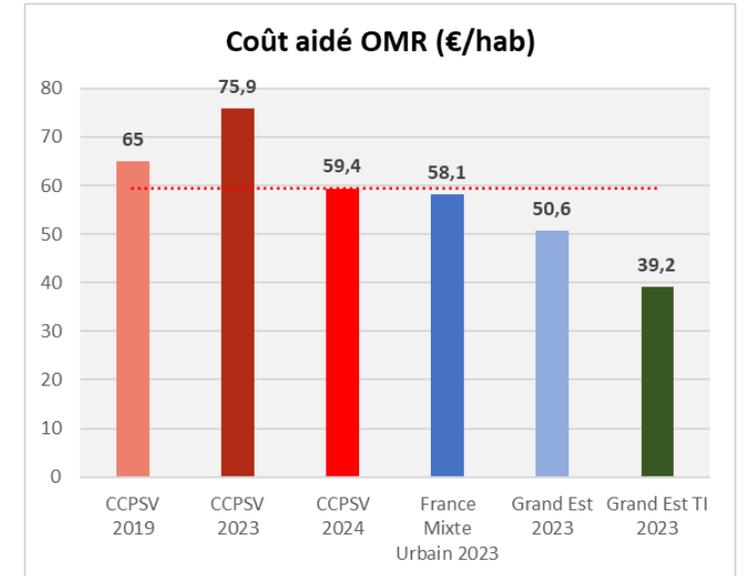
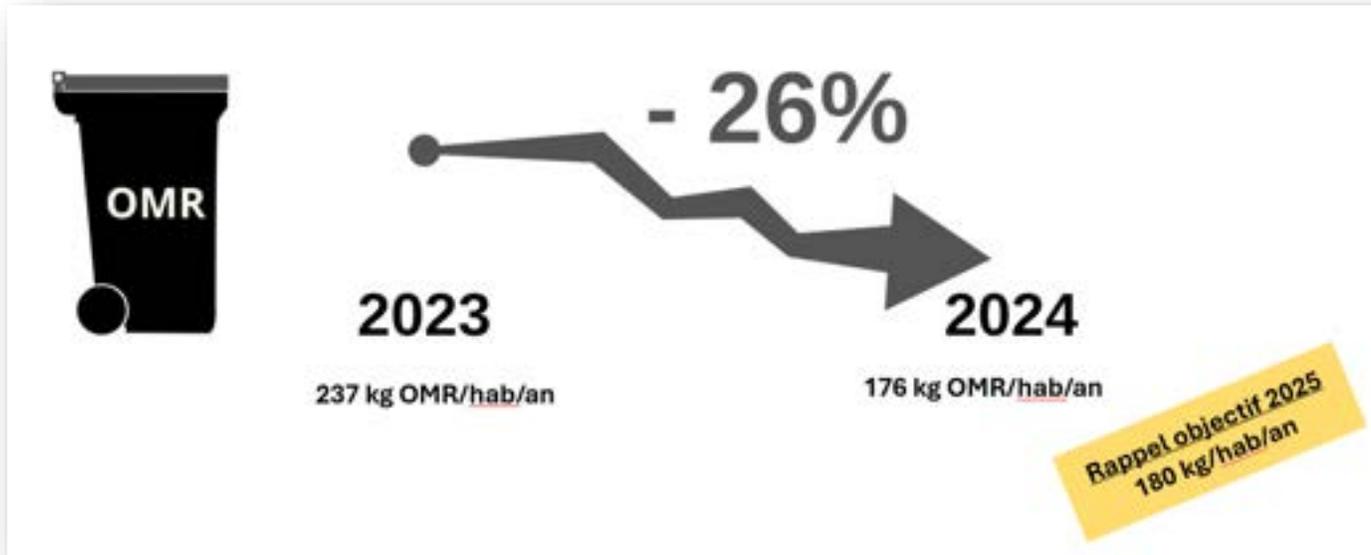


DÉCHETS

LES INDICATEURS DE L'ANNEE 2024



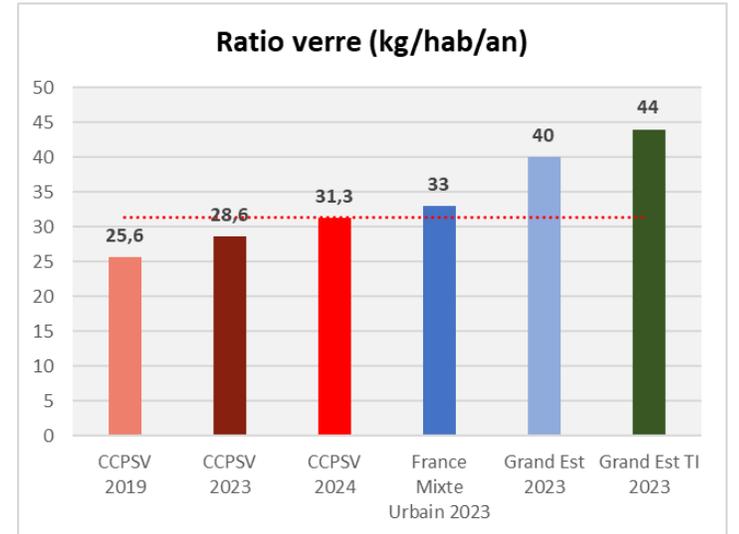
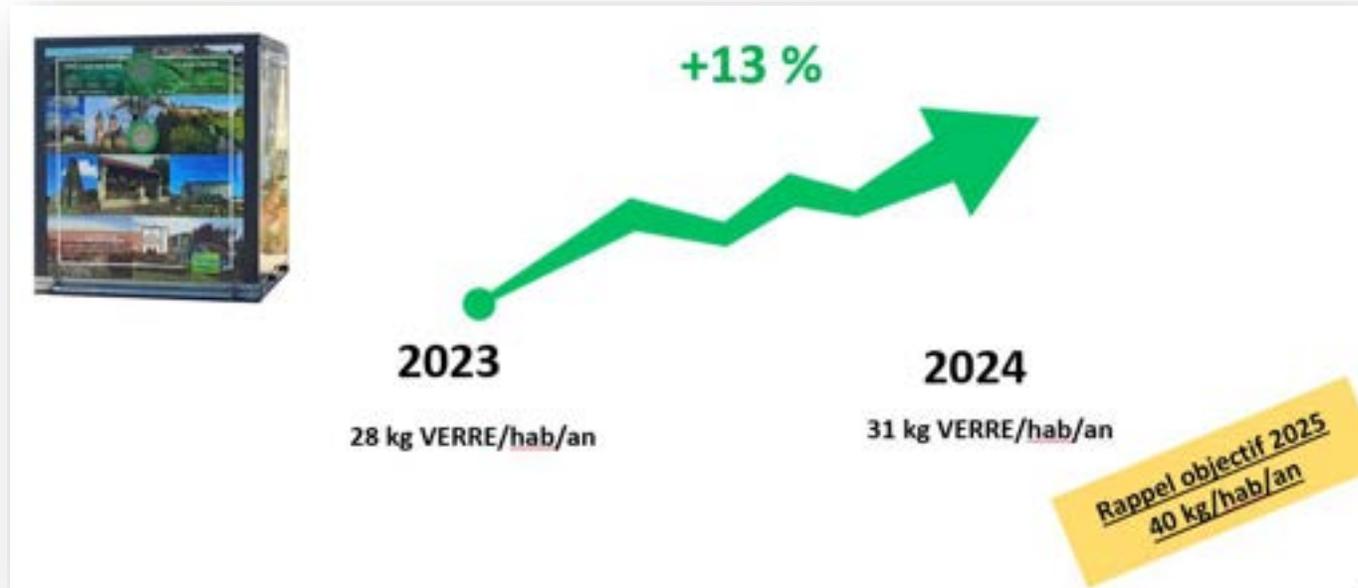
2024 : baisse des OMR



Les objectifs 2025 sont atteints.

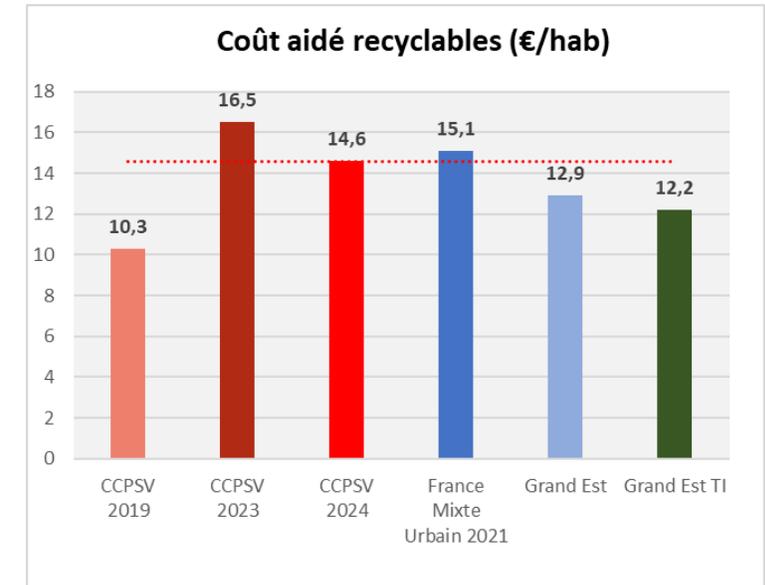
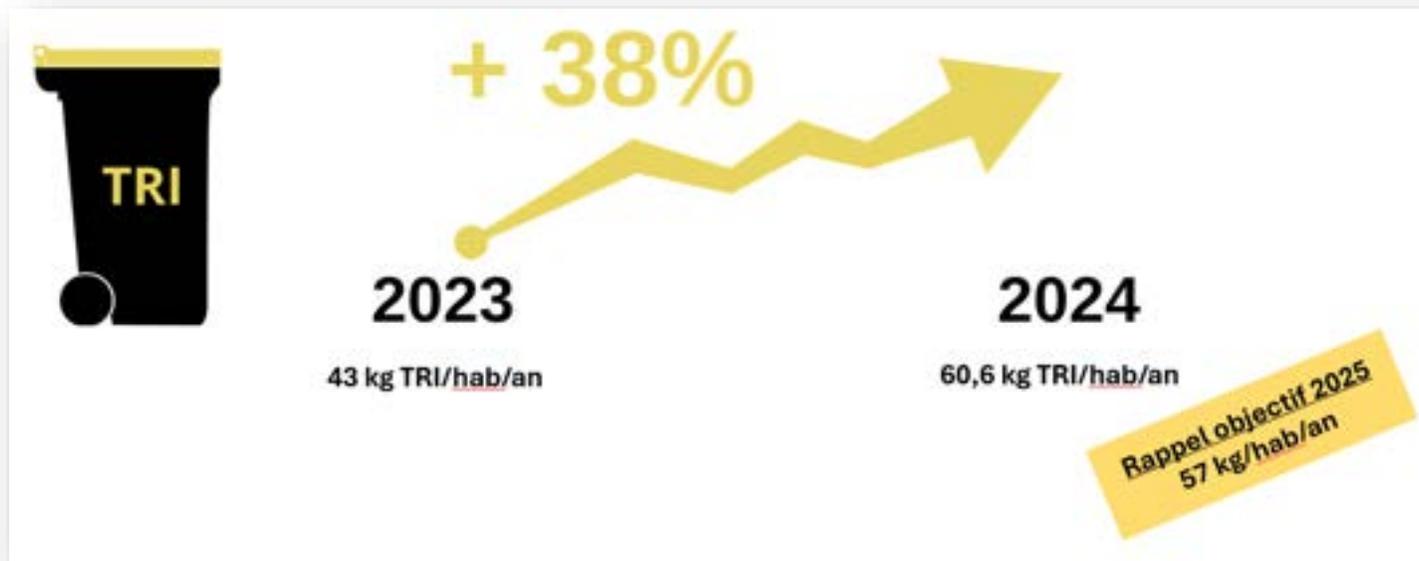
Le coût aidé des OMR en €/hab est désormais dans la moyenne nationale.

2025 : augmentation du VERRE



Les objectifs 2025 ne sont pas encore atteints mais la mise en place de nouveaux points d'apport volontaire laisse à penser une poursuite de cette augmentation.

2025 : augmentation de la collecte sélective



Les objectifs 2025 sont atteints.

Les coûts aidés ont légèrement baissé : baisse de la fréquence des collectes, soutiens exceptionnels avec un financement de près de 50% du service mais investissement en bacs

2025 : augmentation en déchetterie



Ratio des déchets végétaux en apport volontaire anormalement élevé
87 kg/hab/an

La déchetterie a été plus fréquentée avec une augmentation des tonnages avec maintien du tonnage des déchets non valorisables.

- + 32 % déchets végétaux
- + 30 % gravats
- + 21 % en cartons
- + 14 % en Ferrailles

DEUXIEME DECHETTERIE

- ✓ **Juillet 2024:** dépôt de permis de construire avec dossier de compensation des zones humides
- ✓ **Fin 2024:** nécessité de faire un dossier « LOI SUR L'EAU »
- ✓ **Janvier 2025:** nouveau dépôt de permis de construire
- ✓ **Mars 2025:** consultation du public
- ✓ **Fin avril 2025:** démarrage des travaux sur 10 à 12 mois



SCHÉMA DE MUTUALISATION

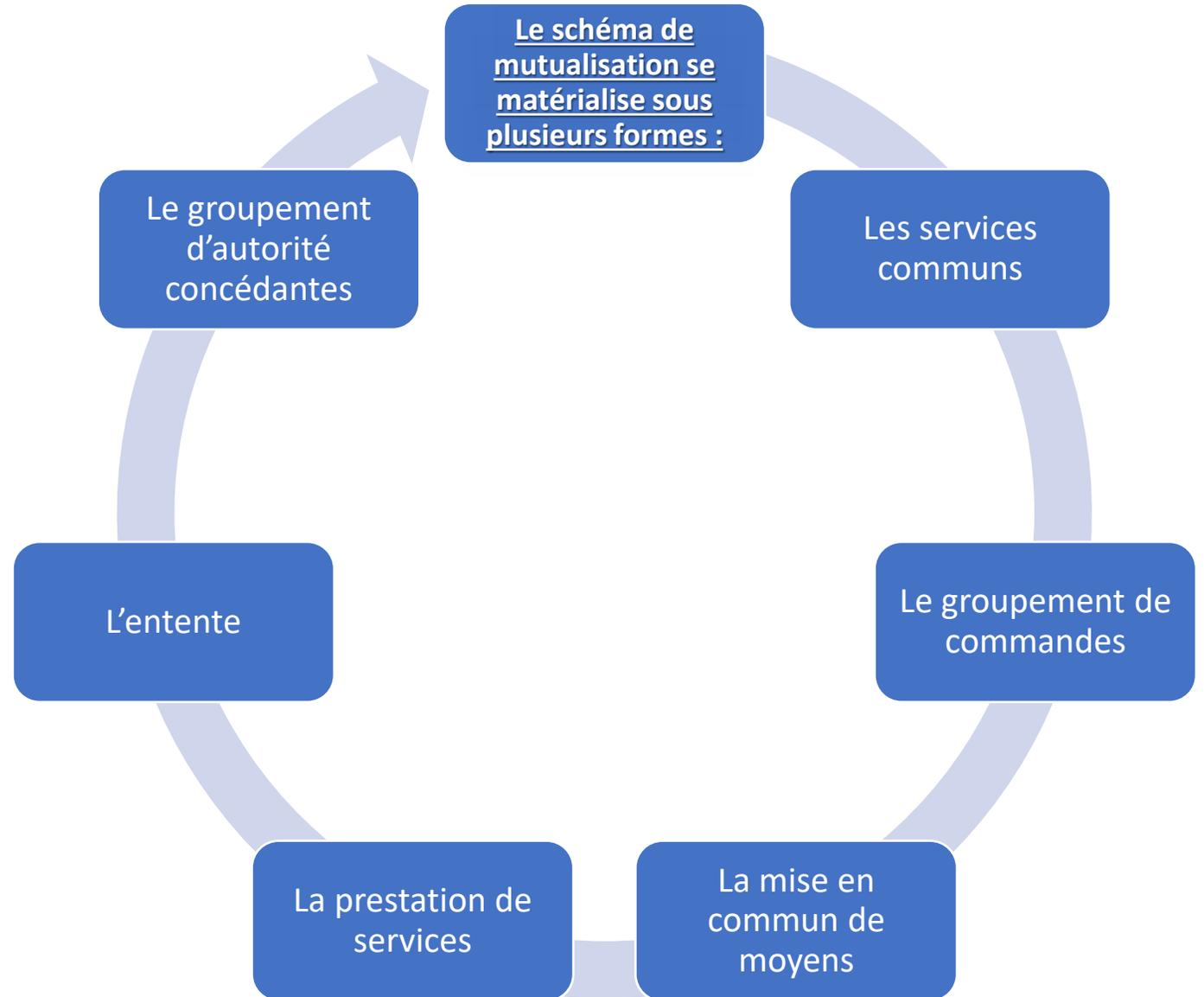
➤ La mutualisation des services est une mise en commun des moyens humains entre communes et communauté pour l'exercice en commun de leurs missions.

- Sur la CCPSV depuis 2015 : Délibération n°74-2015

- Référence normative : Article L. 5211-39-1 du CGCT

- Obligation de 2015 => loi NOTRe

- Rendu facultatif en 2019 => loi Engagement et proximité



Dates clefs depuis 2020

- 2020 : groupement de commande « animaux errants » (délibération n°93-2020) – reconduction en 2023 (délibération n°50-2023)

Animaux errants

- **Objectifs du groupement de commande :**

Gestion des animaux errants ou morts sur la voie publique dans le cadre du pouvoir de police du maire

Mutualiser les aspects techniques grâce à l'ingénierie communautaire

- Communes concernées : les 16 communes de la CCPSV

- **Impact sur les effectifs de l'EPCI et des communes :**

Néant (hormis la mobilisation de personnel existant)

- **Impact sur les dépenses de fonctionnement de l'EPCI :**

Frais de publication de marché

La prestation est refacturée aux communes adhérentes au groupement sur la base du prix du marché

- **Etat d'avancement de l'action :**

Action en cours de déploiement jusqu'au 30 juin 2027

- **Evaluation de l'action :**

Avenant n°1 : adhésion de la commune de Crévic au 1^{er} janvier 2024

Action en cours de déploiement



- **2022 : groupement de commande « assurances » (délibération n°22-2022)**

Assurances

- **Objet du groupement de commande :**

Marché de prestation de services relatif aux assurances

- Coordonnateur : CCPSV

Ce groupement est formalisé par une convention constitutive de groupement en mars 2022. Un second groupement s'engage pour la période 2027-2030

- **Objectifs du groupement de commande :**

Réduire les coûts des prestations de services liées aux assurances des collectivités du territoire

Lutter contre le déficit de réponse aux marchés de services d'assurance

- **Impact sur les effectifs de l'EPCI et des communes :**

Néant (hormis la mobilisation de personnel existant)

- **Impact sur les dépenses de fonctionnement de l'EPCI :**

Frais de publicité

- **Etat d'avancement de l'action :**

Action en cours de déploiement

- **Evaluation de l'action :**

5 collectivités participent au groupement 2022-2025 : CCPSV, Dombasle sur Meurthe, Manoncourt en Vermois, Hudiviller et le syndicat du stade de Varangéville.

Ce groupement a permis à certains membres de réaliser des économies budgétaires et d'être assurés pour des segments non assurés auparavant, notamment le cyber-risque.



- **2022 : mise à disposition collective de service pour des interventions techniques en communes (moyens humains et matériels – délibération du 23 juin 2022 n°42-2022)**

Services techniques

Les élus communautaires ont fait le choix de la mise à disposition collective de service pour les interventions techniques en communes. Une convention entre l'EPCI et les communes adhérentes à la mise à disposition prévoit les modalités de cette mesure de mutualisation.

- **Objectifs de l'action :**

- Une bonne organisation des services
- Mettre à disposition des communes du matériel acquis par l'EPCI pour les besoins des communes.
- Mutualisation solidaire et coopérative
- Réaliser des économies
- Permettre aux communes de disposer de moyens techniques

- **Communes concernées :**

13 communes en 2024 (hors Tonnoy, Sommerviller et Lupcourt)

- **Impact sur les effectifs de l'EPCI et des communes :**

Recrutement d'un ETP pour assurer cette mission, portant ainsi le nombre d'agents du service technique communautaire à 6.

- **Impact sur les dépenses de fonctionnement de l'EPCI :**

Le service est facturé selon le nombre d'heures attribuées à chaque commune, avec un tarif horaire de 28,03 € (16,09 € minoré). Au-delà du forfait, les dépassements sont facturés à 16,09 €/h pour les communes rurales ($\leq 2\ 000$ habitants) et 28,03 €/h pour les urbaines ($> 2\ 000$ habitants). Ces tarifs visent solidarité et coopération.

Depuis juillet 2022, les communes versent des compensations, qui ne couvrent pas toutes les charges de la communauté, notamment :

- Personnel (6 ETP, 162 131 €)
- Matériel (24 000 €/an)
- Location nacelle (2 890 € en 2023)
- Fauchage ponctuel (3 552 € en 2022, 3 960 € en 2023).

- **Etat d'avancement de l'action :** en cours de déploiement



- **2022 : mutualisation de l’instruction des autorisations du droit des sols par une prestation de service (délibération n°43-2022)**

Urbanisme opérationnel

- **Objet :**
Prestation mutualisée d’instruction d’urbanisme depuis le 1er juillet 2017, reconduite le 1er juillet 2022 (*délibération n°43-2022*).
- **Objectifs :**
 - Compenser le retrait de l’État du service gratuit d’instruction.
 - Offrir une expertise à coût maîtrisé.
 - Renforcer la coopération entre EPCI (CCTLB, CCMMM, CCVP, CCPSV).
- **Organisation :**
La CCTLB instruit les autorisations d’occupation des sols pour la CCPSV, la CCVP, la CCMMM et elle-même.
- Les 16 communes sont concernées
- **Impact sur les effectifs :**
Seuls les moyens humains pour la gestion administrative et la refacturation sont mobilisés.
- **Impact financier :**
La CCPSV règle la prestation à la CCTLB et refacture aux communes au prorata du nombre d’habitants (3,68 €/habitant en 2023).
Coût total 2023 : 108 317,12 €.
- **État d’avancement :**
Action en cours depuis 2017, jugée utile et satisfaisante. Retrait de Dombasle-sur-Meurthe prévu en octobre 2025 en raison d’une baisse de qualité du service.

- 2022 : groupement de commande « balayage de voirie » (délibération n°105-2022)

Balayage de voirie

- **Objet du groupement de commande :**

Mutualiser le balayage des voiries et équipements communautaires.

- **Objectifs :**

- Assurer le balayage conformément à la réglementation (pouvoir de police du maire, compétence voirie) après retrait de cette mention des statuts de l'EPCI.
- Réaliser des économies d'échelle adaptées aux besoins des communes.

- **Collectivités concernées :**

L'EPCI (CCPSV) et 13 communes : Ferrières, Azelot, Dombasle-sur-Meurthe, Coyviller, Crévic, Sommerviller, Varangéville, Hudiviller, Manoncourt-en-Vermois, Rosières-aux-Salines, Saffais, Saint-Nicolas-de-Port, Ville-en-Vermois.

- **Impact sur les effectifs :**

Aucun poste créé.

- **Impact sur les dépenses de fonctionnement :**

Jusqu'au 30 juin 2022, coûts pris en charge par la CCPSV. Depuis le 1er juillet 2022, refacturation progressive aux communes puis prise en charge totale depuis le 1er janvier 2023.

- 2020 : 238 676 €
- 2021 : 238 371 €
- 1er semestre 2022 : 116 926 € (dont 108 062 € refacturés)
- 2^e semestre 2022 : 112 961 € (dont 110 643 € refacturés)
- 2023 : 129 442 € (dont 128 977 € refacturés)
- **État d'avancement :**

Action en cours

Avenant n°1 : ajout du centre-ville de Rosières-aux-Salines (1er juillet 2023)

Avenant n°2 : correction BPU et ajout ZAE Saulcy & Croisette (1er janvier 2024)



MUTUALISATION - BALAYAGE MECANISE

Fréquences de balayage:

Selon les fréquences demandées par les communes adhérents au groupement de commandes

Conditions de passage:

Etat des chaussées et présence de caniveaux

Absence de travaux

Possibilité de retournement d'une balayeuse en toute sécurité (impasses rarement dans le plan de balayage)

Conditions météorologiques (absence de gel, neige, inondations, sécheresse)



Balayeuse de voirie

VIVALOR

À compter du 1^{er} janvier 2023 pour 3 ans

Reconductible pour 2 ans

Balayage des voiries : 113 3966 €TTC

Evacuation et traitement des déchets : 22 027 €TTC

REFACTORATION

AUPRES DES 12 COMMUNES PARTICIPANTES

134 034 €

MUTUALISATION- ELIMINATION DES TAGS

3 interventions

HTP Strasbourg
Sur bon de commandes



ROSIERES-AUX-SALINES
Club house – 390 €TTC

SAINT NICOLAS DE POT
Multiples – 510 €TTC
Multiples – 924 €TTC

DOMBASLE-SUR-MEURTHE
Particulier – 420 €TTC



2023 : groupement de commande « papiers et enveloppes » (délibération n° 154-2023)

Papiers et enveloppes :

Ce groupement de commande a été constitué en 2023 par délibération n° 154-2023.

Coordonnateur : communauté de communes.

Objet du groupement de commande :

Fournitures de papiers et d'enveloppes.

Objectifs du groupement de commande :

Mutualiser les moyens

Réaliser des économies en proposant un volume d'activité conséquent attirant les acteurs économiques

Favoriser la mise en concurrence

Communes concernées :

Crévic	Rosières aux Salines
Dombasle sur Meurthe	CCPSV

Impact sur les effectifs de l'EPCI et des communes :

Néant (hormis la mobilisation de personnel existant)

Impact sur les dépenses de fonctionnement de l'EPCI :

Frais de publicité

Etat d'avancement de l'action :

Marché notifié à la société SM BUREAU le 24 mai 2024.

- **2024 : groupement de commande « modification et révision des PLU) (délibérations n°17-2024 et 71-2024)**

Révision des documents d'urbanisme — Groupement de commande

- **Calendrier :**

Prévu pour le printemps 2024, suite à la révision du SCOT SUD 54.
Coordonnateur : communauté de communes.

- **Objet :**

Révision mutualisée des documents d'urbanisme via un marché de prestation de service, en vue d'un futur transfert de compétence PLUi (date non fixée).

- **Objectifs :**

- Mutualiser les moyens.
- Réaliser des économies grâce à un volume d'activité attractif.
- Favoriser la concurrence.
- Renforcer la coopération en aménagement du territoire.

- **Communes concernées (11) :**

Azelot, Burthecourt-aux-Chênes, Coyviller, Crévic, Dombasle-sur-Meurthe, Manoncourt-en-Vermois, Saint-Nicolas-de-Port, Saffais, Sommerviller, Tonnoy, Varangéville.

- **Impact sur les effectifs :**

Aucun poste créé, mobilisation du personnel existant.

- **Impact financier :**

- Frais de publication et réunions de lancement pris en charge : 6 000 € TTC répartis entre les communes : Azelot : 550 € — Burthecourt : 550 € — Coyviller : 550 € — Crévic : 350 € — Dombasle : 300 € — Manoncourt : 550 € — Saint-Nicolas : 350 € - Saffais : 550 € — Sommerviller : 350 € — Tonnoy : 550 € — Varangéville : 350 €

- **État d'avancement :**

Action en cours de déploiement.



- **2024 : groupement de commande « fourniture de carburants » (délibérations n°76-2024)**

Carburants

- **Objet :**
Fourniture de carburants via cartes accréditives.
Coordonnateur : CCPSV.
Convention signée en mars 2022, nouveau groupement prévu pour 2027–2030.
- **Objectifs :**
 - Réduire les coûts liés à la fourniture de carburant.
 - Pallier le manque de réponses aux marchés de fourniture de carburant.
- **Collectivités concernées :**
CCPSV, Azelot, Dombasle-sur-Meurthe, Crévic, Ferrières, Lupcourt, Rosières-aux-Salines, Saint-Nicolas-de-Port, Sommerviller, Tonnoy, Varangéville.
- **Impact sur les effectifs :**
Aucun impact, hors mobilisation du personnel existant.
- **Impact financier :**
Frais de publicité uniquement.
- **État d'avancement :**
Déploiement prévu à partir du 1er juillet 2025.

Électricité & Gaz — Groupement de commandes

- **Objet :**
Fourniture et acheminement d'électricité et de gaz, avec services de suivi des contrats, factures et consommations énergétiques.
Coordonnateur : Métropole du Grand Nancy.
- Électricité : groupement 2024–2026, renouvellement prévu pour 2027–2030.
- Gaz : groupement 2023–2025, renouvellement prévu pour 2026–2028.
- **Objectifs :**
 - Réduire les coûts de fourniture d'énergie.
 - Suivre les consommations pour favoriser la sobriété énergétique.
- **Impact sur les effectifs :**
Aucun impact.
- **Impact financier :**
Remboursement à la métropole des frais de publication des marchés.
- **État d'avancement :**
Actions en cours de déploiement.

